



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	- 1 -
LISTE DES TABLEAUX	- 10 -
LISTE DES FIGURES	- 15 -
LISTE DES CARTES	- 16 -
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	- 18 -
1 INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
2 GÉNÉRALITÉS	3
2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉGION DE MARADI	3
2.1.1 <i>Situation géographique</i>	3
2.1.2 <i>Découpage administratif</i>	3
2.1.3 <i>Les provinces traditionnelles de la région</i>	5
2.1.3.1 <i>Le Katsina</i>	5
2.1.3.2 <i>Le Gobir</i>	6
2.2 CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE, OBJECTIFS	7
2.2.1 <i>Contexte général de l'étude</i>	7
2.2.2 <i>Objectifs de l'étude</i>	8
2.3 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE, CHAMPS COUVERTS	10
2.3.1 <i>Principes de l'approche méthodologique</i>	10
2.3.2 <i>Phases de déroulement de la consultation</i>	10
3 L'ANALYSE DIAGNOSTIQUE, THÉMATIQUE ET SECTORIELLE	12
3.1 LE MILIEU PHYSIQUE	12
3.1.1 <i>Les caractéristiques du milieu physique et l'évolution des variables d'évolution</i>	12
3.1.1.1 <i>Le relief</i>	12
3.1.1.2 <i>La géomorphologie</i>	12
3.1.1.3 <i>La géologie</i>	12
3.1.1.4 <i>Le climat</i>	13
3.1.1.4.1 <i>Pluviométrie</i>	14
3.1.1.4.2 <i>Température</i>	15
3.1.1.4.3 <i>Humidité relative</i>	15
3.1.1.4.4 <i>Synthèse climatique</i>	15
3.1.1.5 <i>Les formations végétales</i>	16
3.1.1.5.1 <i>Les ressources forestières naturelles</i>	16
3.1.1.5.2 <i>Les Formations naturelles classées</i>	16
3.1.1.5.3 <i>Les Formations Naturelles Protégées</i>	17
3.1.1.5.4 <i>Les Parcs AgroForestiers</i>	17
3.1.1.5.5 <i>Les Doumeraies</i>	18
3.1.1.5.6 <i>Ressources forestières artificielles</i>	18
3.1.1.5.7 <i>Apiculture</i>	19
3.1.1.5.8 <i>Les ressources halieutiques</i>	19
3.1.1.6 <i>La faune</i>	20
3.1.1.7 <i>Les ressources pastorales</i>	21



3.1.1.7.1	Les Aires de parcours (Aires de pâturage).....	22
3.1.1.8	Les sols.....	23
3.1.1.8.1	Types de sol.....	23
3.1.1.8.2	L'érosion.....	24
3.1.1.9	Le réseau hydrographique et les eaux souterraines.....	25
3.1.1.9.1	Les ressources en eau de surface.....	25
3.1.1.9.2	Les eaux souterraines.....	28
3.1.2	<i>L'analyse des problèmes du milieu physique.....</i>	<i>30</i>
3.1.2.1	L'analyse des problèmes du climat.....	30
3.1.2.1.1	Les potentialités.....	30
3.1.2.1.2	Les contraintes.....	30
3.1.2.2	L'analyse des problèmes des formations végétales et de la faune.....	30
3.1.2.2.1	Résultats cartographique de l'occupation des terres entre 1975 et 2006.....	30
3.1.2.3	Ressources pédologiques.....	37
3.1.2.3.1	Les potentialités.....	38
3.1.2.3.2	Les contraintes.....	39
3.1.2.4	Le bois de feu.....	39
3.1.2.5	Les feux de brousse.....	41
3.1.2.6	La lutte contre la dégradation de l'environnement.....	42
3.1.2.6.1	Plantations.....	42
3.1.2.6.2	Régénération naturelle.....	43
3.1.2.6.3	Opérations de CES/DRS.....	43
3.1.2.6.4	Fixation de dunes.....	43
3.1.2.6.5	Installation des pare-feux.....	44
3.1.2.7	L'analyse des problèmes des ressources pastorales.....	46
3.1.2.7.1	Les potentialités, atouts et contraintes.....	48
3.1.2.7.2	Les problèmes, causes, conséquences et axes stratégiques.....	48
3.1.2.8	L'analyse des problèmes de la faune.....	49
3.1.2.8.1	Les potentialités, atouts et contraintes.....	49
3.1.2.8.2	Les orientations stratégiques.....	50
3.1.2.9	L'analyse des problèmes des ressources halieutiques.....	50
3.1.2.9.1	Les potentialités, atouts et contraintes.....	51
3.1.2.9.2	Les orientations stratégiques sur les ressources halieutiques.....	51
3.1.2.10	L'analyse des problèmes des sols.....	54
3.1.2.11	L'analyse des problèmes des ressources en eaux de surface et des eaux souterraines.....	55
3.1.2.11.1	Les potentialités.....	55
3.1.2.11.2	Les contraintes.....	56
3.1.3	<i>Les organisations socio professionnelles dans la gestion des ressources naturelles.....</i>	<i>56</i>
3.1.4	<i>Les ressources naturelles, la propriété foncière, l'accès et le contrôle du foncier.....</i>	<i>57</i>
3.1.5	<i>Le zonage de la région sur la base des ressources éco-géographiques.....</i>	<i>59</i>
3.1.6	<i>Les problématiques générales du milieu physique.....</i>	<i>59</i>



3.1.7	<i>Les tendances lourdes du milieu physique et les perspectives de développement</i>	60
3.1.7.1	Dans le domaine du climat	61
3.1.7.2	Dans le domaine de la végétation et de la faune	61
3.1.7.3	Dans le domaine des sols	62
3.1.7.4	Dans le domaine des ressources en eaux de surface et des eaux souterraines	63
3.2	LE MILIEU HUMAIN	64
3.2.1	<i>Les caractéristiques et l'évolution des variables du milieu humain</i>	64
3.2.1.1	Le contexte socio-culturel	64
3.2.1.1.1	L'historique du peuplement et composition socio-ethnique de la région	64
3.2.1.1.2	Le statut de la femme	64
3.2.1.1.3	Les aspects genre dans le développement de la région	65
3.2.1.1.4	La répartition de la population selon l'appartenance religieuse	65
3.2.1.1.5	Les pratiques religieuses	66
3.2.1.1.6	L'analyse des variables d'évolution du contexte socio-culturel	67
3.2.1.2	Le contexte démographique	69
3.2.1.2.1	L'état de la population de la région	69
3.2.1.2.2	Évolution de la population	70
3.2.1.2.3	La répartition par âge par sexe et activités et urbain /rural	70
3.2.1.2.4	Taille par ménage	71
3.2.1.2.5	Densité par département ou par groupe de départements	73
3.2.1.2.6	Analyse des variables d'évolution de la population (natalité, fécondité, migration interne et externe accroissement pop par département)	73
3.2.1.3	Le contexte socio-économique	76
3.2.1.3.1	L'éducation	76
3.2.1.3.2	L'enseignement secondaire et supérieur	88
3.2.1.3.3	L'Alphabétisation	91
3.2.1.3.4	La Formation professionnelle et Technique:	93
3.2.1.3.5	Evolution des indicateurs de l'éducation	96
3.2.1.3.6	L'évolution des indicateurs de couverture sanitaire	102
3.2.1.3.7	Les caractéristiques et l'évolution des actions de promotion sociale	105
3.2.1.3.8	L'évolution des variables dans le domaine des sports, loisirs et culture	106
3.2.1.4	Les caractéristiques et l'évolution des variables en matière d'emploi	107
3.2.1.4.1	Les caractéristiques	107
3.2.1.4.2	L'évolution des variables en matière d'emploi	109
3.2.2	<i>L'analyse des problèmes du milieu humain</i>	110
3.2.2.1	L'analyse du contexte socio-culturel	110
3.2.2.1.1	Les problèmes, leurs causes et conséquences	110
3.2.2.1.2	Les potentialités, atouts et contraintes socioculturels au développement	111
3.2.2.2	L'analyse des problèmes démographiques	112
3.2.2.2.1	Analyse des problèmes de la population	112
3.2.2.2.2	Les atouts, potentialités et contraintes	114
3.2.2.3	L'analyse des problèmes socio-économiques	116
3.2.2.3.1	Les potentialités, atouts et contraintes	117



3.2.3	<i>Le zonage de la région sur la base des faits de population</i>	118
3.2.4	<i>Les problématiques générales du milieu humain</i>	118
3.2.4.1	Le contexte socio-culturel	121
3.2.4.2	Le contexte démographique	122
3.2.4.3	Le contexte socio-économique	123
3.2.4.3.1	Du sport, de la culture et des loisirs	123
3.2.4.3.2	De l'emploi	123
3.2.4.3.3	De l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	124
3.2.5	<i>Les tendances lourdes du milieu humain et les perspectives de développement</i>	126
3.2.5.1	Le contexte socio-culturel	126
3.2.5.2	Le contexte démographique	127
3.2.5.3	Le contexte socio-économique	128
3.3	LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	128
3.3.1	<i>Les caractéristiques des activités économiques</i>	128
3.3.1.1	Les caractéristiques de la production agricole	130
3.3.1.1.1	Analyse globale du système de production	130
3.3.1.1.2	Les systèmes de production agricole	136
3.3.1.2	Analyse comparative des systèmes de culture	138
3.3.1.3	Éléments de sécurité alimentaires	140
3.3.1.4	Filières agricoles porteuses	141
3.3.1.4.1	Evolution des indicateurs de production des filières pluviales	141
3.3.1.4.2	Evolution des indicateurs de production des filières irriguées	146
3.3.1.5	Les variables d'évolution des productions végétales pluviales	148
3.3.1.6	Analyse du système de production agricole	153
3.3.1.6.1	Problèmes/contraintes et leurs conséquences sur les filières dans la région de Maradi	153
3.3.1.6.2	Problèmes et leurs conséquences sur les filières pluviales	153
3.3.1.6.3	Problèmes et leurs conséquences sur les filières irriguées	157
3.3.1.6.4	Résumé des problèmes communs et leurs conséquences sur les filières	160
3.3.1.7	Les agriculteurs	162
3.3.1.8	Les caractéristiques des productions animales et pastorales	164
3.3.1.8.1	Typologie des élevages	164
3.3.1.8.2	Systèmes de production	165
3.3.1.8.3	Effectifs du cheptel de la région	168
3.3.1.8.4	Situation sanitaire de la région	177
3.3.1.8.5	Les ressources pastorales de la région	181
3.3.1.8.6	Productions animales	189
3.3.1.9	L'évolution des activités forestières	195
3.3.1.9.1	Evolution de la production des plants	195
3.3.1.9.2	Evolution de la production et des besoins en bois	196
3.3.1.9.3	Evolution des recettes forestières	197
3.3.1.9.4	Evolution des plantations	198
3.3.1.9.5	Evolution des plantations linéaires	198



3.3.1.10	L'énergie	199
3.3.1.11	Les caractéristiques des activités industrielles, minières et artisanales	200
3.3.1.11.1	Les activités industrielles	200
3.3.1.11.2	Les mines	203
3.3.1.11.3	Les carrières	203
3.3.1.12	Les caractéristiques des activités commerciales, de transport et du tourisme	204
3.3.1.12.1	Les importations	204
3.3.1.12.2	Les exportations	204
3.3.1.12.3	Le transit /réexportation	204
3.3.1.12.4	Les infrastructures touristiques et hôtelières	205
3.3.1.13	Les caractéristiques des institutions financières et de microfinance	206
3.3.2	<i>L'analyse des problèmes des activités économiques</i>	207
3.3.2.1	L'analyse des problèmes du primaire	207
3.3.2.1.1	Les atouts et potentialités des productions agricoles	207
3.3.2.1.2	Les contraintes	211
3.3.2.2	Les problèmes, atouts et contraintes des productions animales et pastorales	211
3.3.2.2.1	Contribution de l'élevage à l'économie de la région	211
3.3.2.2.2	Exploitation du cheptel	212
3.3.2.2.3	Les atouts	213
3.3.2.2.4	Les contraintes de l'élevage	214
3.3.2.3	Les problèmes, atouts et contraintes des productions forestières et fauniques	223
3.3.2.3.1	Les problèmes, atouts et contraintes des activités minières et artisanales	224
3.3.2.4	Les contraintes de l'artisanat	224
3.3.2.5	L'analyse des problèmes du tertiaire	225
3.3.2.5.1	Les atouts	225
3.3.2.5.2	Les contraintes des activités du secteur tertiaire	225
3.3.3	<i>Le zonage de la région sur la base des activités économiques</i>	226
3.3.3.1	La zone pastorale	228
3.3.3.2	La zone agropastorale	228
3.3.3.3	La zone agricole	229
3.3.4	<i>Les problématiques générales des activités économiques</i>	231
3.3.4.1	Problématique du système de production agricole	231
3.3.4.2	Problématique des activités pastorales	231
3.3.4.3	Les activités forestières, halieutiques et fauniques	231
3.3.4.4	Problématique du secteur secondaire	231
3.3.4.5	Problématique des activités du tertiaire	232
3.3.5	<i>La Problématique générale de développement des activités économiques de la région</i>	232
3.3.6	<i>Les tendances lourdes des activités économiques et les perspectives de développement</i>	232
3.3.7	<i>Les tendances d'évolution des systèmes de production agricoles</i>	232
3.3.8	<i>Les tendances lourdes d'évolution de l'élevage</i>	233
3.3.9	<i>Les tendances d'évolution d'activités à l'exploitation forestière, halieutique et faunique</i>	234



3.3.10	<i>Les tendances lourdes du secteur secondaire</i>	234
3.3.11	<i>Les tendances lourdes du secteur tertiaire</i>	234
3.4	LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS	234
3.4.1	<i>Les caractéristiques des infrastructures et équipements</i>	234
3.4.1.1	Les infrastructures scolaires	234
3.4.1.2	Les infrastructures sanitaires	238
3.4.1.3	Les infrastructures hydrauliques	240
3.4.1.3.1	Zone Urbaine	240
3.4.1.3.2	Zone rurale	241
3.4.1.4	Les infrastructures des télécommunications, routes et pistes	244
3.4.1.5	Les infrastructures culturelles et de loisirs	246
3.4.1.6	Les infrastructures touristiques et hôtelières	247
3.4.1.7	Les infrastructures de transformation et de production artisanale	247
3.4.1.8	Les infrastructures marchandes	249
3.4.1.9	Les infrastructures administratives et d'encadrement technique	249
3.4.2	<i>L'analyse des problèmes des infrastructures et des équipements</i>	252
3.4.2.1	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures scolaires	252
3.4.2.2	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures sanitaires	252
3.4.2.3	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures hydrauliques	253
3.4.2.4	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures des télécommunications, routes et pistes	253
3.4.2.5	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures culturelles et de loisirs ..	254
3.4.2.6	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures touristiques et hôtelières ..	254
3.4.2.7	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures de transformation et de production artisanale	255
3.4.2.8	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures marchandes	255
3.4.2.9	Les problèmes, les atouts et contraintes des infrastructures administratives et d'encadrement technique	255
3.4.3	<i>Le zonage de la région sur la base des équipements et infrastructures</i>	256
3.4.4	<i>Les problématiques générales des infrastructures et équipements</i>	256
3.4.5	<i>Les tendances lourdes des infrastructures et équipements et les perspectives de développement</i>	257
3.4.5.1	La santé	257
3.4.5.2	L'éducation	257
3.4.5.3	Les sports et loisirs	258
3.4.5.4	Les équipements marchands	258
3.4.5.5	Le transport et la communication, le tourisme et l'hôtellerie	258
3.4.5.6	L'hydraulique et électricité	258
3.5	L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE RÉGIONAL	259
3.5.1	<i>Les caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de l'espace régional</i>	259
3.5.1.1	L'organisation traditionnelle de l'espace	259
3.5.1.1.1	Les responsables administratifs à partir du pouvoir central	259
3.5.1.2	L'organisation administrative et spatiale du territoire régional	261



3.5.1.2.1	L'habitat	261
3.5.1.3	La hiérarchie des centres dans la région de Maradi	262
3.5.1.3.1	Les centres urbains	262
3.5.1.3.2	L'assainissement (voirie, réseau et divers)	262
3.5.1.3.3	Urbanisation	263
3.5.1.3.4	Les villes de la région et leur évolution	266
3.5.1.3.5	Les causes de la croissance urbaine et ses conséquences	267
3.5.1.4	Les initiatives et actions de développement	268
3.5.1.4.1	Impacts sur les ressources en eau	268
3.5.1.4.2	Sur les ressources forestières	269
3.5.1.4.3	Sur l'aménagement et la gestion participative	269
3.5.1.4.4	Sur les ressources pastorales	269
3.5.1.4.5	Impacts sur la faune	270
3.5.1.4.6	Sur l'apiculture	270
3.5.1.4.7	Sur la pêche	270
3.5.2	<i>Les problématiques générales de l'organisation et du fonctionnement de l'espace</i>	271
3.5.2.1	Analyse des mécanismes d'organisation et de fonctionnement	271
3.5.2.2	Analyse des infrastructures	271
3.5.3	<i>Les tendances lourdes de l'organisation et du fonctionnement de l'espace et les perspectives de développement</i>	271
3.6	LES PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION	272
3.7	LA DYNAMIQUE DU CHANGEMENT À TRAVERS LES INITIATIVES STRUCTURANT ET LES TENDANCES VERS LA MODERNITÉ	273
4	LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE MARADI	275
4.1	ORIENTATIONS NATIONALES	275
4.1.1	<i>L'aménagement du territoire comme moyen pour l'organisation et la gestion rationnelle des ressources naturelles</i>	275
4.1.2	<i>Le Développement Humain Durable</i>	275
4.1.3	<i>La politique de population</i>	276
4.1.4	<i>La lutte contre la pauvreté</i>	277
4.1.5	<i>Le développement rural décentralisé</i>	277
4.2	LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU SRAT	277
4.2.1	<i>Les orientations et les axes d'aménagement et de développement</i>	277
4.2.1.1	Promouvoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles pour la satisfaction des différents besoins concurrentiels ;	278
4.2.1.2	Renforcer les capacités humaines par un plus grand accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, hygiène et assainissement, emploi etc.) ; ...	280
4.2.1.3	Promouvoir les performances de l'économie régionale	280
4.2.1.4	Améliorer la couverture des réseaux et des équipements dans l'espace régional .	281
4.2.1.5	Structurer l'organisation de l'espace régional en assurant la liaison ville - campagne et villes - centres et villages	282
5	LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE MARADI	283
5.1	SCHÉMA DE MISE EN COHÉRENCE DES ACTIONS DES PROJETS ET PROGRAMMES EN COURS	283



5.2	LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME (HORIZON 2023)	285
6	ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	287
6.1	PROMOUVOIR UNE UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES PAR LA SATISFACTION DES DIFFÉRENTS BESOINS CONCURRENTIELS	287
6.1.1	<i>Hypothèses prospectives des caractéristiques du milieu naturel</i>	287
6.1.1.1	Hypothèses tendancielle	287
6.1.1.2	Hypothèses d'amélioration	288
6.1.2	<i>Mesures nécessaires</i>	288
6.2	RENFORCER LES CAPACITÉS HUMAINES PAR UN PLUS GRAND ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	289
6.2.1	<i>Hypothèses prospectives des caractéristiques du milieu humain</i>	289
6.2.1.1	Evolution des effectifs et répartition spatiale de la population	289
6.2.1.2	Population urbaine et population rurale	291
6.2.1.3	La population active	291
6.2.2	<i>Scénarios pour atteindre les objectifs de répartition spatiale de la population.</i>	291
6.2.3	<i>Efforts à fournir pour assurer le développement humain.</i>	292
6.2.3.1	Accès aux services sociaux de base et amélioration des conditions de vie.	292
6.2.3.2	Accès à une alimentation de base suffisante	295
6.2.3.3	Assainissement pour le plus grand nombre	295
6.2.3.4	Promotion de la femme	296
6.2.3.5	Promotion de la culture et du sport	296
6.2.3.6	Promotion de la jeunesse	297
6.2.3.7	Réduction de la pauvreté par l'accès à un revenu décent	297
6.3	PROMOUVOIR LES PERFORMANCES DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE	298
6.3.1	<i>Hypothèses et projections dans le domaine économique</i>	298
6.3.2	<i>Hypothèses</i>	299
6.3.3	<i>Projections et analyses</i>	299
6.3.4	<i>Scénarios pour atteindre les objectifs dans le secteur agricole.</i>	300
6.3.4.1	Développement de l'industrie et de l'artisanat	302
6.3.4.2	Développer les ressources financières	302
6.3.5	<i>Améliorer la couverture des réseaux et des équipements dans l'espace régional ;</i>	302
6.3.5.1	Développer le secteur des transports, des communications, des échanges, du commerce et des services	302
6.3.5.2	Développer les infrastructures nécessaires au développement des activités productives.	303
6.4	STRUCTURER L'ORGANISATION DE L'ESPACE RÉGIONAL EN ASSURANT LA LIAISON VILLE - CAMPAGNE ET VILLES - CENTRES ET VILLAGES	303
6.4.1	<i>Schéma de structure et de développement durable</i>	309
6.4.2	<i>Hiérarchie urbaine et pôle de développement</i>	309
6.4.2.1	Les centres urbains et leur hiérarchie	309
6.4.2.2	Niveau I : Les métropoles régionales	311
6.4.2.3	Niveau II : Les centres départementaux	311
6.4.2.4	Niveau III : Les centres communaux	311



6.4.2.5	Niveau IV : Villages centres	311
6.4.3	<i>Les pôles de développement</i>	311
6.5	LES ACTIONS PRIORITAIRES DU SCHÉMA	315
7	MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU SRAT DE MARADI	329
7.1	LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'EXÉCUTION DU SRAT	329
7.1.1.1	L'Etat	329
7.1.1.2	Les Collectivités décentralisées	329
7.1.1.3	La société civile	330
7.1.1.4	Le secteur privé	330
7.1.1.5	Les institutions de formation et de recherche	331
7.1.1.6	Les autorités coutumières et religieuses	331
7.1.1.7	Les partenaires techniques et financiers	331
7.2	LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION INTERMÉDIAIRES	331
7.3	LA RÉGLEMENTATION ET LE CARACTÈRE JURIDIQUE DU SRAT	331
7.4	LES MODALITÉS PRATIQUES DE SON EXÉCUTION	332
7.5	LA COORDINATION	332
7.6	LE FINANCEMENT	332
7.7	LE PLAN PROGRAMME	332
8	CONCLUSION	334
9	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	336



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: humidité relative de Maradi Aéroport (moyenne 1978-2007	15
Tableau 2: situation actuelle des gommeraies de la région de Maradi	17
Tableau 3: Situation des Formations Forestières de la Région de Maradi	18
Tableau 4: Situation d'empoisonnement des plans d'eau de 2001 à 2008	19
Tableau 5: les différentes espèces fauniques rencontrées	21
Tableau 6: Classification locale des sols de la région de Maradi	24
Tableau 7: Caractéristiques des bassins versants	26
Tableau 8: Liste des principales mares de la région de Maradi	27
Tableau 9: répartition des superficies en hectares ainsi que les différentes transformations ou mutations de chaque unité d'occupation des sols entre 1975 et 2006	35
Tableau 10: Variation des unités d'occupation et d'utilisations des sols entre 1975 et 2006	36
Tableau 11: Taux de mise en culture adaptée - situation de 2004	37
Tableau 12: Besoin énergétique de la région	40
Tableau 13: Situation des feux de brousse par département de 2001 à 2008	42
Tableau 14: Comparaison campagnes 2001-2008	43
Tableau 15: Atouts/Potentiels-Contraintes des ressources forestières	44
Tableau 16: Analyse des ressources forestières	45
Tableau 17: Atouts/Potentialités-Contraintes des ressources pastorales	48
Tableau 18: Analyse des ressources pastorales	48
Tableau 19: Atouts/Potentialités-Contraintes des ressources fauniques	49
Tableau 20: Analyse des ressources fauniques	50
Tableau 21: Atouts/Potentialités-Contraintes des ressources halieutiques	51
Tableau 22: Analyse des ressources halieutiques	51
Tableau 23: Atouts/Potentialités-Contraintes en ressources Hydriques	52
Tableau 24: Analyse des ressources hydriques	53
Tableau 25 : Population de la région selon les départements en 2007	70
Tableau 26 : Structure par âges de la population de la région	70
Tableau 27: Densité de la population	73
Tableau 28 : Indice synthétique de fécondité selon l'état matrimonial en âge de procréer en 2001	74
Tableau 29 : Mortalité dans la région 2001	74
Tableau 30 : Situation des effectifs des élèves par sexe et le type d'enseignement. .	79
Tableau 31: Taux bruts de scolarisation et d'admission 2006-2007	84
Tableau 32 : Situation de l'encadrement et classes disponibles : 2007	86
Tableau 33 : Alphabétisation	92



Tableau 34 : Les effectifs des apprenants	92
Tableau 35 : Les taux de réussite des tests de niveau	93
Tableau 36 : Personnel de l'enseignement professionnel	93
Tableau 37 : Evolution des effectifs du personnel de 2001 à 2008	94
Tableau 38 : Effectifs au public	95
Tableau 39 : Effectifs du privé	95
Tableau 40: Effectif global des EFPT	96
Tableau 41 : Répartition des structures de santé au niveau régional : 2008	100
Tableau 42 : Rapport personnel / infrastructures / population de la région	101
Tableau 43 : Population active et non active au niveau de la région	107
Tableau 44 : Offres et demandes d'emploi dans la région en 2007	109
Tableau 45 : les problèmes du contexte socio-culturel, leurs causes et conséquences	110
Tableau 46: Les atouts et contraintes socioculturels au développement	111
Tableau 47: Les problèmes démographiques	112
Tableau 48: les atouts, potentialités et contraintes démographiques	114
Tableau 49: Les problèmes des aspects socio-économiques	116
Tableau 50: Problématiques du contexte socio-culturel	121
Tableau 51: Problématique du contexte démographique	123
Tableau 52: Récapitulatif sur les problématiques du milieu humain	125
Tableau 53 : Répartition des ménages agricoles selon le domaine d'activités agricoles	128
Tableau 54 : Répartition et poids de la population agricole	129
Tableau 55 : Répartition des ménages ruraux selon les domaines d'activités agricoles en 2007	130
Tableau 56 : Répartition de la population agricole de la région de Maradi selon le sexe en 2007	134
Tableau 57 : Superficie exploitée et production des culture horticole/2008 dans la région de Maradi.	137
Tableau 58 : Performances des systèmes de production sous pluie dans la région de Maradi : 2008.	139
Tableau 59 : Eléments comparatifs des performances du sous-systèmes semi-intensifs de production horticole 2007-2008	140
Tableau 60 : Comparatif des prix du mil au consommateur de la région de Maradi : 2005-2008.	141
Tableau 61: Évolution des principaux indicateurs de production des filières sous pluie: Région de Maradi 2001-2008	142
Tableau 62: Bilan céréalier de la Région (en tonne) 2000 - 2008	144
Tableau 63: Bilan du niébé de la Région (en tonne) 2001 - 2008	145



Tableau 64: Situation des principaux paramètres de production maraichère en 2008 dans la Région de Maradi	147
Tableau 65 : Évolution des principaux paramètres de production de 2001 à 2007 dans la Région de Maradi	148
Tableau 66 : Bilan céréalier de la Région (en tonne) 2000 - 2006	151
Tableau 67: Résumé des problèmes, contraintes et conséquences des filières pluviales	154
Tableau 68 : Résumé des problèmes, contraintes et conséquences des filières spécifiques aux zones irriguées	157
Tableau 69 : Résumé des problèmes, contraintes et conséquences communes aux filières	160
Tableau 70 : L'analyse des problèmes majeurs relatifs à la production végétale	163
Tableau 71 : Taille moyenne ainsi que les minima et les maxima des différents troupeaux dans les zones pastorales et agropastorales dans la région de Maradi ..	167
Tableau 72 : Taux de croît du cheptel avant et après le recensement	168
Tableau 73 : Effectif 2005 2006 et 2007 du cheptel de Maradi et leur équivalent UBT	169
Tableau 74 : Répartition selon les zones écologiques des espèces animales de Maradi	176
Tableau 75 : Valeur du cheptel régionale de Maradi en 2007 en F CFA	177
Tableau 76 : Evolution des maladies à Maradi de 1998 à 2007	178
Tableau 77 : Evolution des différentes vaccinations dans la région de Maradi de 1998 à 2007	179
Tableau 78 : Evolution des traitements par espèces de 1998 à 2007 dans la région de Maradi	180
Tableau 79 : Evolution de la biomasse disponible des résidus et sous produits de cultures (tonnes de MS) dans la région de Maradi de 1999 à 2007	183
Tableau 80 : Evolution des bilans fourragers de la région de Maradi de 1998 à 2007 (tonne de MS)	185
Tableau 81 : Inventaire des couloirs de transhumance et leur état dans la région de Maradi	186
Tableau 82 : Inventaire des espaces pastoraux et leur état d'aménagement en 2007	186
Tableau 83 : Nombre de têtes abattues par département en 2007 dans la région de Maradi	189
Tableau 84 : Evolution de la production des cuirs et peaux de 1998 à 2007 dans la région de Maradi	191
Tableau 85 : Evolution des poids moyens des carcasses à l'abattoir de Maradi de 1998 à 2005	192
Tableau 86 : Estimation de la consommation carnée en 2007 par personne et par an dans la région de Maradi	192
Tableau 87 : Estimation de la production laitière en 2004 à Maradi (kg)	193



Tableau 88 : Effectif de la volaille recensée et la volaille consommée à Maradi en 2005	194
Tableau 89: Besoin énergétique journalier de la région	197
Tableau 90: Evolution des recettes forestières (FCFA	197
Tableau 91: Situation des industries terminées	201
Tableau 92 : Situation des unités industrielles en activités	202
Tableau 93 : Situation des institutions de Micro finance au niveau de la région	206
Tableau 94 : Superficie physique cultivée par relief, par département et par catégorie (sexe) de ménage	208
Tableau 95 : Ressources de la Région de Maradi	209
Tableau 96 : Valeur des exportations des animaux en 2007 dans la région de Maradi	212
Tableau 97 : Taxes d'identification et d'abattage en 2007 dans la région de Maradi	212
Tableau 98 : Taux d'exploitation du cheptel en 2007 dans la région	213
Tableau 99: Analyse des problèmes de l'élevage	215
Tableau 100: Localisation des activités économique dans les trois zones	230
Tableau 101 : Caractéristiques des établissements scolaires primaires	235
Tableau 102 : Répartition des établissements secondaires	237
Tableau 103 : Répartition des Infrastructures sanitaires	238
Tableau 104 : Répartition et Etat des Infrastructures Hydrauliques	240
Tableau 105 : Répartition des ouvrages hydrauliques en milieu rural	241
Tableau 106 : Répartition des infrastructures de communication	244
Tableau 107 : Répartition des infrastructures culturelles et sportives	246
Tableau 108 : Répartition des Infrastructures d'élevage	247
Tableau 109: découpage administratif de la région	249
Tableau 110 : Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures éducatives	252
Tableau 111 : Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures sanitaires	252
Tableau 112 : Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures hydrauliques	253
Tableau 113: Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures de télécommunication	253
Tableau 114: Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs	254
Tableau 115: Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures de transformation et de production artisanale	255
Tableau 116: Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures marchandes	255



Tableau 117: Problématiques, atouts, potentialités et contraintes des infrastructures administratives et d'encadrement technique	255
Tableau 118 : Réseaux de voiries et assainissement dans les principaux centres urbains de la région	263
Tableau 119 : Etablissements humains et cadre de vie	264
Tableau 120 : Evolution des populations des centres urbains selon les taux d'accroissement du RGHP de 2001 (Estimations du Consultant)	266
Tableau 121 : Besoins énergétiques à l'horizon 2023	287
Tableau 122 : Evolution de la population de Maradi de 2001 à 2023 par département tendance spontanée	289
Tableau 123 : Evolution de la population urbaine et rurale.	291
Tableau 124 : Population active	291
Tableau 125 : Effectif des élèves et enseignants de l'éducation formelle en 2023. ..	292
Tableau 126 : Besoins totaux en personnel de santé en 2023	293
Tableau 127 : Estimation des besoins en eau potable	294
Tableau 128 : Logements nécessaires en milieu urbain au total par département en 2023	295
Tableau 129 : Besoins céréaliers en 2023	295
Tableau 130 : Communes pouvant disposer de systèmes d'assainissement	296
Tableau 131 : Surfaces (ha) cultivables et cultivée en 1989, 2000, 2010	299
Tableau 132: Développer les secteurs agro-sylvo-pastoraux sur le territoire	303
Tableau 133 : Les actions prioritaires du SRAT de Maradi	316
Tableau 134 : Tableau recapitulative synthèse des coûts estimatifs des actions prioritaires	333



LISTE DES FIGURES

Figure 1: variation annuelles des précipitations à Maradi Aéroport (1978-2007)	14
Figure 2: Régime thermique de Maradi Aéroport (moyenne 1978-2007)	15
Figure 3: Diagramme ombrothermique de Bagnouls et Gausse	16
Figure 4: Réalisations environnementales de 1984 à 2002	18
Figure 5 : Production de bois entre 2001 et 2008	40
Figure 6 : Situation des feux de brousse de 2000 à 2008	42
Figure 7 : Réalisations environnementales de 2000 à 2008	43
Figure 8 : Relation entre fréquence des feux et l'aménagement de pare-feu de 2000 à 2008	44
Figure 9: Evolution des pâturages et des besoins des animaux dans la région de Maradi de 1998 à 2007	46
Figure 10: Production halieutique de 2001 à 2008	52
Figure 11: Répartition des superficies selon leur aptitude	55
Figure 12: Evolution des effectifs des animaux de la région de Maradi de 1998 à 2007	175
Figure 13 : Proposition des différentes espèces animales en UBT dans la région de Maradi	175
Figure 14: Evolution des abattages des taureaux, bœuf, vache et veau de 1998 à 2007 dans la région de Maradi	190
Figure 15 : Evolution des abattages des ovins et caprins mâles et femelles de 1998 à 2007 dans la région de Maradi	191
Figure 16: Evolution de la production des plants	196
Figure 17: Evolution de la production de bois	196
Figure 18: Evolution des plantations en bloc	198
Figure 19: Evolution des plantations linéaires	198



LISTE DES CARTES

Carte n° 1: Carte de localisation de la Région de Maradi	3
Carte n° 2: Carte de découpage administratif de la Région de Maradi	4
Carte n° 3: Formations géologiques de la Région de Maradi	13
Carte n° 4: Les isohyètes de la région de Maradi 1991-1990	14
Carte n° 5: occupation de sols dans la région de Maradi	23
Carte n° 6: Réseau hydrographique, plans et points d'eau	25
Carte n° 7 : Les aquifères dans la Région de Maradi	29
Carte n° 8: Occupation des terres de la région de Maradi (Situation de 2006)	31
Carte n° 9 : Occupation des terres de la région de Maradi (Situation de 1975)	32
Carte n° 10 : Taux d'occupation des terres par unités d'occupation des terres et par département de 2006	33
Carte n° 11: Densité de population et structure des exploitations agricoles	72
Carte n° 12: La Répartition des établissements de l'enseignement primaire	83
Carte n° 13: Ratios et taux de fonctionnement des écoles	85
Carte n° 14: Classes sous paillote	87
Carte n° 15: Répartition des établissements d'enseignement du secondaire	89
Carte n° 16: Ratios et taux de fonctionnement des établissements secondaires	90
Carte n° 17: Indicateurs sur la scolarisation des filles	97
Carte n° 18: Résultats scolaires et taux de scolarisation	98
Carte n° 19: Ratio du personnel medical par département	103
Carte n° 20: Taux de couverture sanitaire par département	104
Carte n° 21: Importance spatial des superficies des principales cultures céréalières	132
Carte n° 22: Principales productions agricoles et domaines agricoles de la région de Maradi	133
Carte n° 23: Structures des exploitations agricoles selon le sexe du Chef de Ménage en fonction du domaine agricole	135
Carte n° 24: Systèmes agricoles de la région & importance des productions de rente et spécialisation par département	143
Carte n° 25: Effectif du cheptel bovin par département	171
Carte n° 26 : Carte des effectifs des ovins dans la région	172
Carte n° 27: Effectifs des caprins dans la région	173
Carte n° 28 : Effectifs des Camelins dans la region de Maradi	174
Carte n° 29: Zonage de l'espace régional de Maradi	227
Carte n° 30: Infrastructures éducatives de la région	236
Carte n° 31: Infrastructures sanitaires	239
Carte n° 32 : Infrastructures hydrauliques	243



Carte n° 33 : Carte des infrastructures routières	245
Carte n° 34: Superficies des marchés de la Région par département	250
Carte n° 35: Infrastructures d'élevage	251
Carte n° 36: Etablissements humains	265
Carte n° 37: Projections par département de la population active en 2023	284
Carte n° 38: Projections de la population active en 2023 par département (tendance aménagée)	290
Carte n° 39 : Carte des flux commerciaux	301
Carte n° 40: Projections des besoins en eau par département en 2023	305
Carte n° 41: Besoins en infrastructures de santé à l'horizon 2023	306
Carte n° 42: Besoins en personnel de santé (personnel subalterne)	307
Carte n° 43 : Projections des besoins en personnel de santé (personnel cadre)	308
Carte n° 44 : Hiérarchie des centres de la Région de Maradi	310
Carte n° 45 : Réseau de pistes à l'horizon 2023	312
Carte n° 46: Besoins en infrastructures éducatives au niveau du primaire en 2023 ..	313
Carte n° 47: Besoins en logements décentes des localités urbaines de la Région de Maradi	314
Carte n° 48 : Carte synthèse du SRAT de la Région de Maradi	328



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLES	:	LIBELLES
AEP	:	Adduction d'Eau Potable
APE	:	Association des Parents d'Elèves
CES/DRS	:	Conservation des Eaux et du Sol/Défense et Restauration des Sols
CFJ	:	Centre de Formation des Jeunes
CIPSDR	:	Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie de Développement Rural
CLAC	:	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CNEDD	:	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
COFO	:	Commission Foncière
COGES	:	Comité de Gestion Scolaire
CSI	:	Centre de Santé Intégré
CUM	:	Communauté Urbaine de Maradi
DNM	:	Direction Nationale de la Météorologie
DRAT/DC	:	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
DRE	:	Direction Régionale de l'Environnement
DRESS	:	Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
DRFPT	:	Direction Régionale de la Formation Professionnelle et Technique
EDSN	:	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Niger
IEFPT	:	Institut de l'Education et de La Formation Professionnelle et Technique
IGNN	:	Institut Géographique Nationale du Niger
INS	:	Institut National de la Statistique
IRDAR	:	Projet d'Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rural
LTDK	:	Lycée Technique Dan Kassaoua
MBA/A/DGEB	:	Ministère de l'Education de Base/ Direction Générale de L'Enseignement de Base
MHE/LCD	:	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale



SIGLES	:	LIBELLES
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSS	:	Observatoire du Sahara et du Sahel
P	:	Présentés
PAC	:	Programme d'Action Communautaire
PADEL	:	Projet d'Appui au Développement local
PADL	:	Programme d'Appui au Développement Local
PAF	:	Parcs Agro-Forestiers
PAFN	:	Projet d'Aménagement des Forêts Naturels
PAFN	:	Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles
PASEL	:	Programme d'appui au secteur de l'élevage
PASEL	:	Projet d'Appui au Secteur de l'Elevage
PDDE	:	Projet de Développement de l'Education
PDRM	:	Projet de Développement Rural Maradi
PED	:	Projet Energie Domestique
PEM	:	Point d'Eau Moderne
PHNS	:	Programme Hydraulique Niger-Suisse
PPCB	:	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPEAP	:	Projet pour la Promotion des Exportations des Produits Agropastoraux
PPILDA	:	Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié
PPR	:	Peste des Petits Ruminants
PRIPAN	:	Projet de Renforcement Institutionnel pour la mise en œuvre du Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification
PRSA	:	Programme de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture
PSPR	:	Programme Spécial du Président de la République
RGA/C	:	Projet de Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
RGP	:	Recensement Général de la Population
RGP/H	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN1	:	Nationale N°1
SAE	:	Service d'Arrondissement de l'Environnement
SDAM	:	Schéma Directeur d'Approvisionnement en bois de Maradi
SDDR	:	Schéma Directeur de Développement Régional



SIGLES	:	LIBELLES
SLG	:	Structure Locale de Gestion
SNV	:	Service Néerlandais des Volontaires
SRAT	:	Schéma Régional de l'Aménagement des Territoires
TA	:	Taureau
UBT	:	Unité Bétail Tropical
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VA	:	Vache
VE	:	Velle
VSF	:	Vétérinaire Sans Frontière



1 Introduction générale

La République du Niger occupe une superficie de 1.267.000 km² qui s'étend, en latitude, entre le 11^e degré 37 et le 23^e degré 33 nord ; en longitude, elle s'étire entre 0 degré 06 et 16^e degré 00 Est du méridien d'origine.

Le pays est enclavé, limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigéria et le Bénin et à l'Ouest par le Burkina Faso et le Mali. Le pays se présente sous la forme d'un grand plateau, tantôt rocheux, tantôt sablonneux, sillonné en maints endroits par les lits de fleuves fossiles venant du Sahara et creusé par de nombreuses cuvettes constituant des mares pendant l'hivernage.

Le Niger présente généralement des reliefs peu contrastés sauf au Nord du 17^e parallèle où le massif de l'Air atteint 2020 mètres en son point culminant, le mont Indoukat-n-Taghès sur les monts Bagzan.

Le pays ne possède qu'un seul cours d'eau permanent, le fleuve Niger, qui le traverse sur une longueur d'environ 500 km dans sa partie Ouest. On trouve aussi quelques lacs permanents dont le principal, le lac Tchad, est situé à la pointe Sud-Est et plusieurs rivières semi-permanentes, dont les affluents de la rive droite du Niger à l'Ouest et la Komadougu Yobé au Sud-Est du pays.

Il ressort des récentes projections démographiques que si la tendance actuelle se maintenait, la population nigérienne passerait de 13 millions d'habitants en 2006 à 17 millions en 2015, le nombre de naissances annuelles attendues passerait d'environ 600.000 en 2005 à 800.000. Ce rythme élevé de la croissance démographique entraînerait une demande potentielle explosive dans tous les secteurs sociaux (éducation, santé, sécurité alimentaire, emploi, habitat, eau potable, hygiène et assainissement, etc.) et une forte pression sur les ressources naturelles physiques.

Une telle croissance démographique avec ses besoins à satisfaire ne peut être envisagée sans l'aménagement et la gestion durable des ressources productives : eaux, sols, végétation, etc.

En juin 2004, s'est tenue à Praia au Cap-Vert, la conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation qui a regroupé les représentants des Etats, des organisations paysannes et des partenaires au développement. Elle a abouti à la déclaration dite de Praia qui dégage les grands axes d'une gestion démocratique, participative et décentralisée des ressources naturelles au Sahel. Dans cette Déclaration de Praia, il est fait état d'un certain nombre de contraintes relatives à la gestion des ressources naturelles dont « l'indispensable définition des cadres contractuels clairs et durables qui améliorent les conditions d'accès aux ressources naturelles des catégories marginalisées, fixent les rapports entre les propriétaires fonciers et les usagers et procurent la nécessité de la libération des énergies de ces derniers ». Dans cette déclaration également, il est exposé « la nécessité de plus en plus persistante d'envisager l'aménagement du territoire pour la sauvegarde de l'environnement et des cadres de vie, en s'inspirant des expériences positives (locales ou ayant fait leur preuve ailleurs) en se fondant sur des avantages comparatifs, sur des techniques performantes accessibles et adaptées.

Le Niger a choisi comme système de pilotage et de gestion du développement la planification indicative¹. L'expérience nigérienne de planification et de gestion du

¹¹ Il faut noter une vieille tradition dans la planification du développement au Niger : en effet, dès 1961, des études prospectives sont engagées et conduisent à la formulation des



développement a connu deux phases essentielles : la période 1960-1983, marquée par les plans, et la phase de l'ajustement entamée depuis 1984. A l'échelle régionale, la planification s'est traduite par l'élaboration de Schémas Directeurs de Développement Régional et Sous Régional (SDDR et SDDSR) et l'adoption d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire. Les bases juridiques de l'aménagement du territoire se fondent sur la loi n° 2001-032 adoptée le 31 décembre 2001, portant Orientation de la politique d'aménagement du territoire au Niger. L'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de Maradi vient en appui à la politique de décentralisation et de gouvernance dont l'objectif dans le moyen terme est de fournir aux collectivités territoriales les orientations nécessaires pour la coordination et l'animation du développement.

Le choix pour une politique d'aménagement du territoire est aujourd'hui une nécessité pour :

- Soutenir le processus de décentralisation en dotant les collectivités territoriales d'un instrument d'orientation et de coordination pour l'élaboration de leurs documents de planification spatiale ;
- Assurer la cohérence des politiques et stratégies sectorielles au niveau régional notamment la politique de développement rural décentralisée, la réduction de la pauvreté à travers des stratégies telles la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté, 2008 – 2012 ;
- Sécuriser les producteurs et leurs activités sur les espaces spécialisés ;
- Créer des pôles de développement afin de réduire les migrations et équilibrer la population sur le territoire ;
- Favoriser la concertation au niveau régional en fournissant aux départements et communes, et aux autres acteurs un cadre de référence cohérent pour leurs interventions.

perspectives décennales 1964-1974 traduites par le plan quadriennal 1965-1968 et le projet de plan 1971-1974

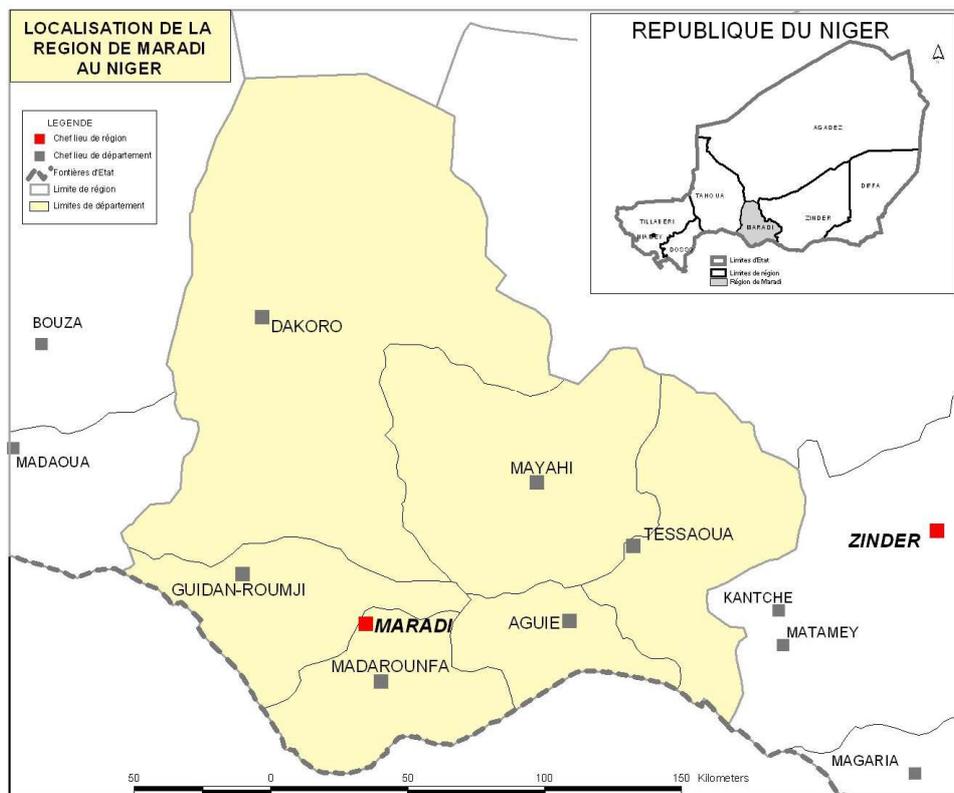
2 Généralités

2.1 Présentation générale de la région de Maradi

2.1.1 Situation géographique

La région de Maradi a été créée par la Loi N° 98-31 du 14 septembre 1998 ; son chef-lieu est Maradi. Elle est située dans la partie au Centre Sud du pays entre les parallèles 13° et 15°26' latitude Nord et les parallèles 6°16' et 8°36' longitude Est. Elle est limitée à l'Est par la région de Zinder et à l'Ouest par celle de Tahoua, au Nord par la région d'Agadez, et elle partage au Sud une frontière commune avec la République Fédérale du Nigeria sur environ 150 Km. La région couvre une superficie de 38.500 Km² (SDDR 1997) pour une population chiffrée en 2001 à 2 235 748 habitants par les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat, avec de un taux d'accroissement annuel moyen de 3,6%.

Carte n° 1: Carte de localisation de la Région de Maradi



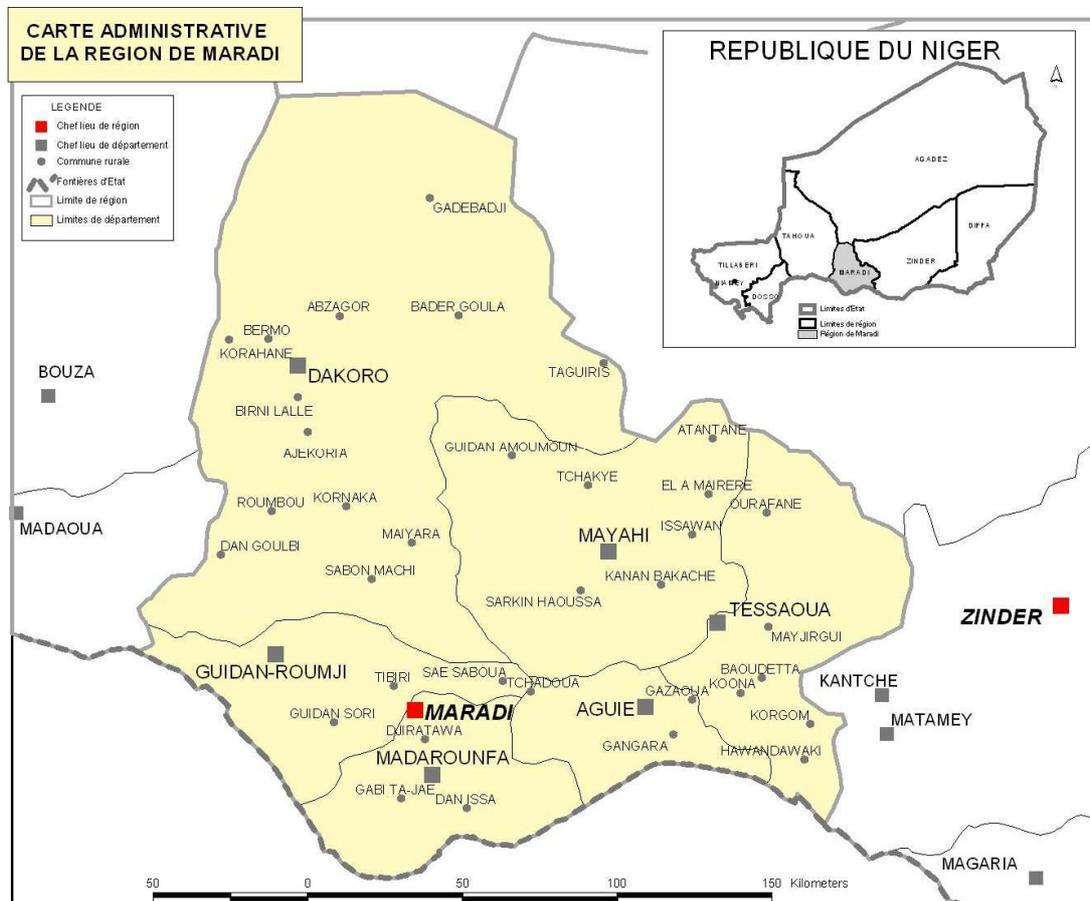
2.1.2 Découpage administratif

La région de Maradi dispose au total de quarante sept (47) communes, réparties comme suit :



Départements	Cantons	Groupements	Communes	Villages	Tribus
1.Aguié	2		4	195	
2.Dakoro	4	4	14	687	64
3.Guidan Roudji	5	1	5	395	
4.Madarounfa	5	2	6	294	
5.Mayahi	2		8	347	
6.Tessaoua	3	2	7	264	
7 Maradi Commune	0	0	3	18 quartiers	

Carte n° 2: Carte de découpage administratif de la Région de Maradi





2.1.3 Les provinces traditionnelles de la région

La caractéristique fondamentale de l'installation des populations demeure leur formation en 2 grands blocs : i) le Katchina abritant les Katsinawa originaires d'une formation sociale du même nom dans le Nord Nigéria et ii) le Gobir abrité par les Gobirawa également du Nigéria.

2.1.3.1 Le Katsina

Etymologiquement le mot Maradi est contenu dans la phrase « Mu tsaya nan kan Allah ya biya mu radin mu, mu je mu karba birnin mu na katsina » prononcée par Dan Kasawa, premier Sarkin Katsina, (Maradi veut dire souhait littéralement) du vocable Murâdi.

Les Katsinawa revendiquent donc l'antériorité de la création de la localité de Maradi.

Selon la légende véhiculée par les anciens, les souverains du Katsina sont descendants des Juifs et Arabes à partir du mariage de Bayajida, un Arabe venu de Bagadaza (Bagdad) qui épousa Daura « Fille du juif Lamarudu ».

De cette union naquirent sept états Haussa dirigés par leurs petits fils chacun à la tête d'un état. C'est ainsi que Daura, Kano, Katsina, Gobir, Zaria, Rano furent respectivement dirigés par Bawo, Bagauda, Kumayau, Duma, Gunguma et Biram

L'aîné septième fils de la famille né d'une esclave fut nommé « Sarkin Anna » (chef des animistes) de tous les Etats Hausa du fait qu'il n'avait pas d'Etat (Kasa) à diriger.

L'Etat du Katsina fut donc créé par Kumayau au VIII siècle avec comme premier centre politique Durbi ta Kusheyi à 28,8 km au sud-est de l'actuel Birnin Katsina, avec un autre centre politique important à Bugaje à 16 km à l'ouest du même Birnin Katsina.

La chefferie est organisée selon de nombreux titres attribués aux membres de la cours :

- Au sommet de la cours se trouve le sarki, personnage important disposant de plusieurs institutions de l'Etat pour exercer sa fonction. Il est à la tête de l'autorité politique, religieuse et militaire du territoire.
- Un Conseil électoral composé de quatre membres dont deux de la main droite Galadiman Katsina et Yan Daka Katsina et deux de la main gauche Kauran Katsina et Durbin Katsina chargé d'élire le Sarki. Il est renforcé par un cinquième membre responsable religieux incarnant les orientations divines.
- Le groupe des princes dirigé par Dan Galadima (le Sarkin Yan Sarki, le chef de tous les princes). Leur nombre varie selon les sources (16 à 25...).
- Le groupe des princesses dirigé par la Iya qui s'occupe des affaires religieuses (le culte bori) et féminines de la province. Elle est aidée par des adjointes (Jekadiya, Magajiya Hawa, Magajiya Tashibdi, Magagiya Maskomi, Magagiya Mai Rimaye...).
- Le groupe des responsables religieux composé de dignitaires plus ou moins attachés au pouvoir central, de Limanin gari chargé de donner les deux prières au Ramadan et Tabaski (Sala ladi), du Limamin Jumaa chargé de la prière hebdomadaire du vendredi, du Limamin Daka chargé des prières journalières au sein du palais et du Alkali, Juge suprême...
- Le groupe des griots de la Cour dirigé par Dan Toma, et les autres Dan Kutu, Dan Wardanga et Dan Homa.

Les responsables ont pour rôle de collecter et de percevoir les taxes et impôts. Les biens sont soumis au contrôle et à la gestion des fonctionnaires tels que : Aja (trésorier), Sarkin Kasuwa (responsable du marché) etc ...



Les relations entre la chefferie de province dont le chef réside à Maradi et les chefs représentant les secteurs sont étroites, les chefs de cantons et/ou de secteurs rendent compte au chef de province de leurs activités

En définitive, Katsina a été un royaume dont la principauté s'étend sur un vaste territoire de la région de Maradi ce qui confère aux responsables coutumiers une grande renommée à travers le pays jusqu'au Nigéria voisin.

Cette hégémonie peut être à l'origine des difficultés de cohésion pour le partage de l'espace avec son voisin le plus proche qu'est la province du Gobir bien que ses responsables se réclament du même bord à partir des anciens Etats Haousa.

Nul n'ignore les contraintes qui minent la collaboration entre les deux provinces dont les populations sont indéniablement appelées à partager les mêmes potentialités socio-économiques sur des espaces qui ne se distinguent que par les limites imaginaires héritées du colonisateur.

Un aperçu sur l'historique du peuplement du Gobir et l'organisation socio-politique confirment une telle affirmation.

2.1.3.2 Le Gobir

Selon l'Etymologie Gobir vient des mots signifiant poussière, vent, tempête soulevés par les fondateurs guerriers à leur passage ce qui symbolise leur réputation à travers les ravages sur leur passage tel un ouragan.

A l'instar du Katsina, le Gobir doit sa renommée à la descendance relatée par la légende selon laquelle les fondateurs seraient venus des contrées proche-orientales à partir des pays tels que l'Irak, Israël, l'Arabie Saoudite en passant par l'Egypte, le Nigéria puis le Niger. L'on précise dans la monographie de la région de Maradi que « Le Gobir, c'est 5.000 ans d'histoire et 1.100 ans de migrations (de Bagdad Irak via Tibiri (Niger) ». Et que « Les Gobirawa ont fondé dix neuf (19) capitales avant de s'installer définitivement dans l'actuelle République du Niger ».

La dernière capitale du Gobir a été fondée vers 1835 par le 360^{ème} Sarkin Gobir Jibon Ta Uba.

L'organisation socio-politique du Gobir est très hiérarchisée de haut en bas de l'échelle avec comme responsable principal le Chef ou Sarki qui préside la vie de la province et gouverne seul. Il est assisté d'un conseil de hauts dignitaires connus sous le vocable de Taran Gobir (les 9 du Gobir).

La hiérarchie du pouvoir du Gobir se compose de neuf groupes dont :

- Premier groupe : le Conseil électoral composé de 9 membres(Sarkin Rafi , 2-Ubandawaki, 3-Sarkin Tudu Babba, 4-Sarkin Rafi Karama, 5-Sarkin Tudu Karama, 6-Sarkin Kaya, 7-Magaji Kukuta, 8-Sarkin Bazai, 9-Koda).
- Deuxième groupe : Galadima et ses adjoints du nombre de 7
- Troisième groupe : les hauts dignitaires de la Cour au nombre de 57
- Quatrième groupe : Baraya et ses adjoints au nombre de 14
- Cinquième groupe : Uban Doma et ses adjoints au nombre de 04
- Sixième groupe : Dan Galadima et ses adjoints (groupe de 17 princes).
- Septième groupe : la Inna femme, personnage imminent de la province du Gobir, tante paternelle ou sœur aînée de Sarkin Gobir. Choisie par le Sarki, elle a une autorité sur toutes les femmes de la province, et en particulier sur les femmes adeptes du culte bori et de l'ensemble des adeptes de ce rite.
- Huitième groupe : le groupe des marabouts attitrés au nombre de 10
- Neuvième groupe ; les griots attitrés au nombre de 11.



La province du **Gobir** est divisée en quatre cantons mais le pouvoir central est détenu par le Chef de Province qui réside à **Tibiri** capitale et plaque tournante de la province peuplée par 56 villages.

Les 4 cantons sont **Chadakori** avec 85 villages, **Guidan Sori** avec 48 villages, **Guidan Roudji** avec 54 villages et **Saé Saboua** avec 77 villages

Tous les biens sont soumis au contrôle et à la gestion par des fonctionnaires tels que : Ajia (trésorier), Sarkin Kasuwa, Sarkin Noma, Sarkin Makéra, Tarno, Sarkin Anna, Sarkin Aski, Sarkin Fawa, etc.

La vie de la province du Gobir est donc soutenue par une organisation socio-politique encrée sur une hiérarchisation qui crée un ordre social avec en toile de fonds l'hégémonie des responsables coutumiers garants de toutes décisions pour les actions de développement.

A l'instar des populations du Katsina, les Gobirawa nourrissent la résurgence du droit à l'antériorité de l'occupation de l'espace qui semble réclamer une certaine suprématie au plan de l'utilisation des ressources. Aussi le mode d'administration hiérarchisé et de gestion de l'espace mis en place par les responsables coutumiers renforce les prises de position quant à l'emprise sur les ressources et le mode d'occupation de l'espace.

En définitive même si de part leurs origines les Katsinawa et les Gobirawa se disputent l'antériorité de la descendance arabe et peulh du Katsina (Nigéria) le mode d'administration et d'organisation sociale est presque identique pour les 2 provinces.

De même les populations des 2 provinces présentent des caractéristiques socio-linguistiques identiques qui ne diffèrent que par la forme des tatouages au visage comme traits distinctifs. Ce sont deux groupes dont la parenté à plaisanterie est connue de tous. Il est aussi reconnu que les Gobirawa sont parents à plaisanterie de nombreux groupes ethniques.

2.2 Contexte général de l'étude, objectifs

2.2.1 Contexte général de l'étude

La loi précise en son article 1^{er} que l'orientation de la politique d'aménagement du territoire a pour objet de « fixer le cadre juridique et réglementaire de toutes les interventions de l'Etat et des autres acteurs ayant pour effet la structuration, l'occupation et l'utilisation du territoire national et de ses ressources ». La politique d'aménagement est définie alors comme une politique de planification spatiale qui vise le développement harmonieux de l'espace par une meilleure répartition de la population et des activités en tenant compte des contraintes et potentialités du milieu naturel, des capacités humaines et techniques, des interactions et des spécificités socio-économiques régionales et de la protection de l'environnement.

Cette définition fait apparaître trois éléments clés :

- la politique de planification spatiale qui a trait à l'organisation d'éléments sur le territoire ;
- le développement harmonieux de l'espace qui évoque un souci d'équilibre territorial dans le domaine d'emprise de l'aménagement du territoire qui est le développement ;
- une meilleure répartition de la population et des activités. Cela évoque la meilleure utilisation de l'espace par la population et les activités.

L'aménagement du territoire vise donc à construire les fondements de la société future nigérienne, à réaliser un projet de société selon une image



La loi portant orientation de la **politique d'aménagement du territoire** précise que les instruments de mise en œuvre de cette politique sont de 4 types :

- Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui détermine la destination générale des terres situées dans les limites du territoire national, la nature et la localisation des grands équipements d'infrastructures sur l'ensemble du territoire national ;
- Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) qui traduit les orientations du schéma national à l'échelle de la région. Il doit être conforme au schéma national ;
- Le schéma de zone qui consigne les orientations du schéma régional à l'échelle du département ou à l'échelle intercommunale ;
- Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) qui détermine les orientations fondamentales d'occupation et d'utilisation des terres et les objectifs d'aménagement à l'échelle communale ou de tout autre espace donné. Il doit être conforme au schéma départemental, régional et national d'aménagement du territoire.

2.2.2 Objectifs de l'étude

- Doter la région de Maradi d'un outil d'aide à la décision qui est le SRAT, favoriser la promotion d'un développement harmonieux de l'espace régional par une exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté. Les objectifs spécifiques poursuivis sont :
- Connaître de manière approfondie la région de Maradi par l'établissement d'un bilan diagnostique régional complet et dynamique dans les divers secteurs et thématiques (milieu physique, milieu humain, activités économiques, infrastructures et équipements, le milieu urbain et sa capacité d'encadrer le monde rural, la dynamique du changement à travers les projets en cours et les tendances vers la modernité)
- Formuler des axes d'orientation et des perspectives de développement et d'aménagement de la région de Maradi
- Mettre en place une banque des données régionale de l'aménagement du territoire sur les divers aspects du développement de la région de Maradi ;
- Dégager des actions prioritaires de développement de la région et déterminer leur localisation
- Permettre à la région d'exprimer ses besoins d'investissement ;
- Faire le zonage de l'espace régional et délimiter les différentes zones d'aménagement sectoriel ;
- Servir de situation de références aux intervenants

Les objectifs thématiques poursuivis par l'étude sont :

- Sur le plan sectoriel et thématique les objectifs de la mission sont les suivant :
 - En ce concerne le milieu physique
 - faire l'inventaire des ressources naturelles disponibles dans la Région ;
 - déterminer leur importance, leur état, leur localisation et leur évolution ;
 - faire ressortir les contraintes et les atouts du milieu physique ;
 - Identifier les actions structurantes qui dépassent le cadre départemental ;



- proposer des options pour leur utilisation et leur gestion durable.
- En ce concerne le milieu humain
 - Evaluer les ressources humaines de la Région ;
 - Déterminer les disparités au plan spatial et les tendances d'évolution des faits de population ;
 - Déterminer les structures démographiques, culturelles et sociales ;
 - Identifier les problèmes d'occupation de l'espace ;
 - déterminer la problématique générale du milieu humain
 - proposer des solutions en termes d'aménagement et de développement.
- En ce concerne les infrastructures et équipements
 - évaluer le niveau d'équipement de la Région en matière de grandes infrastructures socio collectives de base et leur impact sur le bien-être de la population ;
 - repérer les contraintes en matière d'équipements et d'infrastructures ;
 - repérer la problématique générale en la matière ;
 - identifier les tendances majeures ;
 - faire des propositions pour une meilleure dotation en infrastructures et équipements pour la Région.
- En ce concerne les activités économiques
 - identifier les activités caractéristiques et les filières porteuses ;
 - identifier les problèmes et leurs conséquences ;
 - identifier les atouts et les contraintes au développement de ces activités et filières ;
 - dégager les tendances lourdes ;
 - identifier les disparités au plan spatial et les tendances d'évolution ;
 - dégager la problématique générale des activités économiques ;
 - proposer en matières économiques, des axes pertinents d'intervention notamment sur le plan spatial
- En ce concerne le milieu urbain et sa capacité à encadrer le monde rural
 - Analyser la structuration des deux milieux et les interrelations ou interdépendance qui existent entre eux ;
 - Analyser le mode d'encadrement du monde rural par le milieu urbain, ses forces et ses faiblesses ;
 - Analyser les services chargés d'apporter cet encadrement et leurs capacités à assurer leur mission ;
 - Dégager la problématique générale des relations milieu humain et monde rural ;
 - Recueillir les attentes des acteurs du monde rural à travers les conseils municipaux nouvellement mis en place et en faire l'analyse ;
 - Faire des propositions d'amélioration de cet encadrement.
- En ce concerne la dynamique du changement à travers les travers les projets en cours et les tendances vers la modernité



- Etablir la situation de départ avant leur intervention ;
- Décliner les objectifs qui étaient/sont assignés aux projets/programmes et leurs stratégies de mise en œuvre ;
- Identifier les cibles des projets/programmes, les résultats atteints par rapport aux objectifs et les impacts constatés sur le terrain ;
- Préparer des actions pour accélérer le progrès.

2.3 Démarche méthodologique, champs couverts

2.3.1 Principes de l'approche méthodologique

La réalisation de la mission d'élaboration du SRAT de Maradi a connu l'application de principes assortis d'un parcours méthodologique. Les principes qui ont guidé la démarche du consultant sont :

❖ Une approche analytique pour un diagnostic fiable ;

Il s'est agi d'instaurer et entretenir une dynamique d'investigation, de réflexion, d'échanges et d'analyse interactive avec les diverses parties prenantes.

- Recherche de synergies avec les autres projets et intervenants ;
- Adoption d'une approche participative pour :
- Informer et sensibiliser les différents acteurs concernés ;
- Partager la stratégie d'intervention du Consultant ;
- Faciliter l'implication des acteurs à toutes les étapes de l'étude
- Assurer l'appropriation du SRAT par les acteurs eux-mêmes ;
- Communication : collaboration, transparence et visible ;
- Une communication interne permanente ;
- La restitution des résultats à chaque étape décisive ;
- Identification concertée des actions proposées ;
- Cohérence avec les politiques et stratégies de développement.

2.3.2 Phases de déroulement de la consultation

Le processus déroulé jusqu'alors par la mission s'articule autour de la phase du diagnostic et d'élaboration des axes d'orientation du développement

Cette phase a connu plusieurs étapes qui sont :

- **Etape de connaissance préliminaire du milieu et des informations dont les principales activités ont été :**
 - Recensement des documents, cartes, imageries, dessins disponibles et pertinents pour la mission et pour chaque secteur d'intervention ;
 - Identification des personnes ressources à rencontrer ;
 - Tout autre élément jugé important pour une mise en route efficace et rapide de l'équipe clef de la mission.
- **Etape d'études sectorielles sur la base des six thématiques constitutives du SRAT**
 - Etude de base sur le milieu physique ;
 - Etude de base sur le milieu humain ;
 - Etude de base sur les infrastructures et les équipements ;
 - Etude sur les activités économiques ;



- Etude sur le milieu urbain et sa capacité d'encadrer le monde rural ;
- Etude sur la dynamique du changement à travers les projets en cours et les tendances vers la modernité.
- **Etape synthèse des différentes études sectorielles**
 - Elaboration du bilan diagnostic ;
 - Elaboration des principales orientations d'aménagement et de développement.
- **Etape de prise en compte des préoccupations des acteurs de l'aménagement du territoire**

Au regard de l'étendue de la mission et de la dispersion des populations et des délais de réalisation de la mission, la revue et l'exploitation de la documentation officielle ainsi que des entretiens et focus-group ont permis d'impliquer le maximum de personnes et structures ou autorités ressources dans le cadre de cette mission. Cette implication s'est concrétisée particulièrement par la tenue de l'atelier de restitution et de validation des résultats provisoires du diagnostic.



3 L'analyse diagnostique, thématique et sectorielle

3.1 Le milieu physique

La région de Maradi fait partie d'un erg étalant des formes aplanies au centre du Niger entre le Damagaram et l'Ader-Doutchi. Mais il faut retenir que les grands ensembles du relief de la région sont constitués de vallées, de glacis d'épandage sableux et enfin des eaux, et des plateaux dunaires et latéritiques.

3.1.1 Les caractéristiques du milieu physique et l'évolution des variables d'évolution

3.1.1.1 Le relief

Le relief est constitué par un vaste plateau du continental intercalaire légèrement incliné du sud (550 m) au nord (400 m). Au sud, il existe des affleurements granitiques qui font rapidement place aux sables particulièrement éolisés marquant son aspect principal à ce plateau. La partie nord est formée par un réseau d'ondulations dunaires dont l'altitude moyenne est de 400 m à la limite nord.

3.1.1.2 La géomorphologie

Au niveau géomorphologiques et géologiques, le document le plus illustratif s'intitule : description des Formations crétacées et Tertiaires du Bassin des Iullemendens de Jacques Greigert. Ce document fait une description complète du Bassin des Iullemendens à travers les différentes séries qui le composent. Par rapport à la région de Maradi les coupes et les observations réalisées nous renseignent sur les formations suivantes :

- Les carapaces ferrugineuses et les regs résiduels : constitués des grès de type Farak, recouvertes souvent par des sols argilo sableux bruns. Ces carapaces peuvent reposer sur des grès directement (Aguié) ou par l'intermédiaire du sable (Tessaoua) ;
- les alluvions anciennes caillouteuses : les vallées du goulbi de Maradi et de ses affluents sont creusées dans des nappes d'alluvions anciennes constitués par des grès bariolés, des sables et des galets qui ont été traversés sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur et dont l'extension horizontale est considérable puisque, de part et d'autre du méridien 7^e, à la confluence du goulbi de Maradi avec le Bansourou ;
- les produits et remplissage des goulbis :
 - les alluvions anciennes du goulbi N'kaba et ses affluents,
 - les produits de remplissage de la vallée du goulbi N'kaba,
 - les dépôts récents et actuels du goulbi Maradi.

Cette carte illustre certains passages à travers des planches dont entre autre celles qui dénombrent les régions naturelles du Bassin, les transgressions marines.

3.1.1.3 La géologie

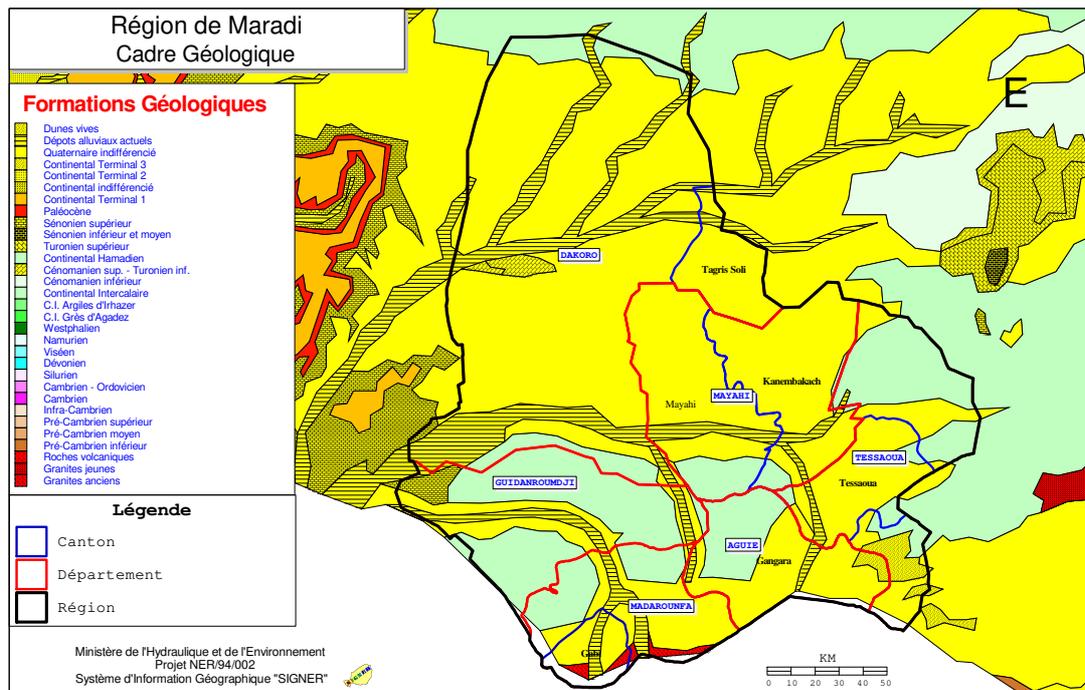
Selon GREIGERT (1961) et R. MIGNON et al (non daté mais beaucoup plus récent), la région de Maradi comprend au plan géologique les unités suivantes :

- Au Sud, notamment entre Dan Issa et Chirgué, le socle. Il est constitué de granodiorite et de granito-gneiss autour de Chirgué, de leptynites et de gneiss vers Doufounbara, de schistes épimetamorphiques vers le Sud Maraka, de granites porphyroïdes à amphibole ou biotite entre Garin Liman et Kandamao et du grès argileux indifférenciés du crétacé pour le reste jusqu'à Madarounfa ;



- Plus au Nord et le long des Goulbis, jusqu'à la latitude 13°30', on trouve des alluvions anciennes caillouteuses ;
- Au Sud du Goulbin Kaba, s'étale le Continental Hamadien.
- Dans les vallées du Goulbin Kaba et de la Tarka, ce sont des éléments de comblement de vallées fossiles et dans la vallée du Goulbin Maradi des alluvions modernes ;
- Entre le Goulbin Kaba et la Tarka, ce sont des dunes fixées anciennes.

Carte n° 3: Formations géologiques de la Région de Maradi



Source: Projet NER/94/002

3.1.1.4 Le climat

Le climat de la région de Maradi est de type sahélien semi-aride. Il se caractérise par trois saisons bien distinctes :

- une saison sèche et froide qui va de Novembre à Février ;
- une saison sèche et chaude qui va de Mars à Mai ;
- une saison pluvieuse qui va de Juin à Septembre, pouvant aller exceptionnellement à la mi-octobre.

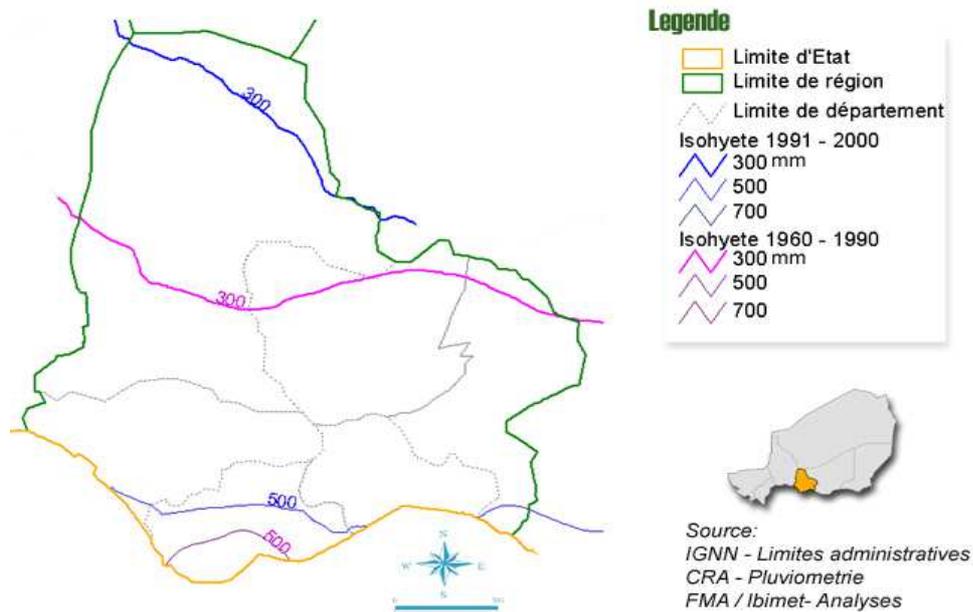
Les précipitations ne durent guère plus de 4 mois. Elles sont très irrégulières, mal réparties dans le temps et dans l'espace et s'étalent entre 20 et 35 jours de pluies par an.

Les données de la station de Maradi Aéroport ont servi à calculer l'Indice de De Martonne par la formule suivante : $I = P / (T + 10)$. Pour cette station, $I = 12,6$, $10 \leq I \leq 20$, ce qui veut dire qu'en terme de région phytogéographie, Maradi est caractérisé par la steppe.

3.1.1.4.1 Pluviométrie

La région de Maradi est caractérisée par une grande variabilité pluviométrique (Figure 1) qui va de 284,4 en 1984 à 615,7 en 2007.

Carte n° 4: Les isohyètes de la région de Maradi 1991-1990



La pluviométrie augmente du Nord vers le Sud, mais au cours des trois dernières décennies, la région accuse un déficit pluviométrique d'environ 200 mm.

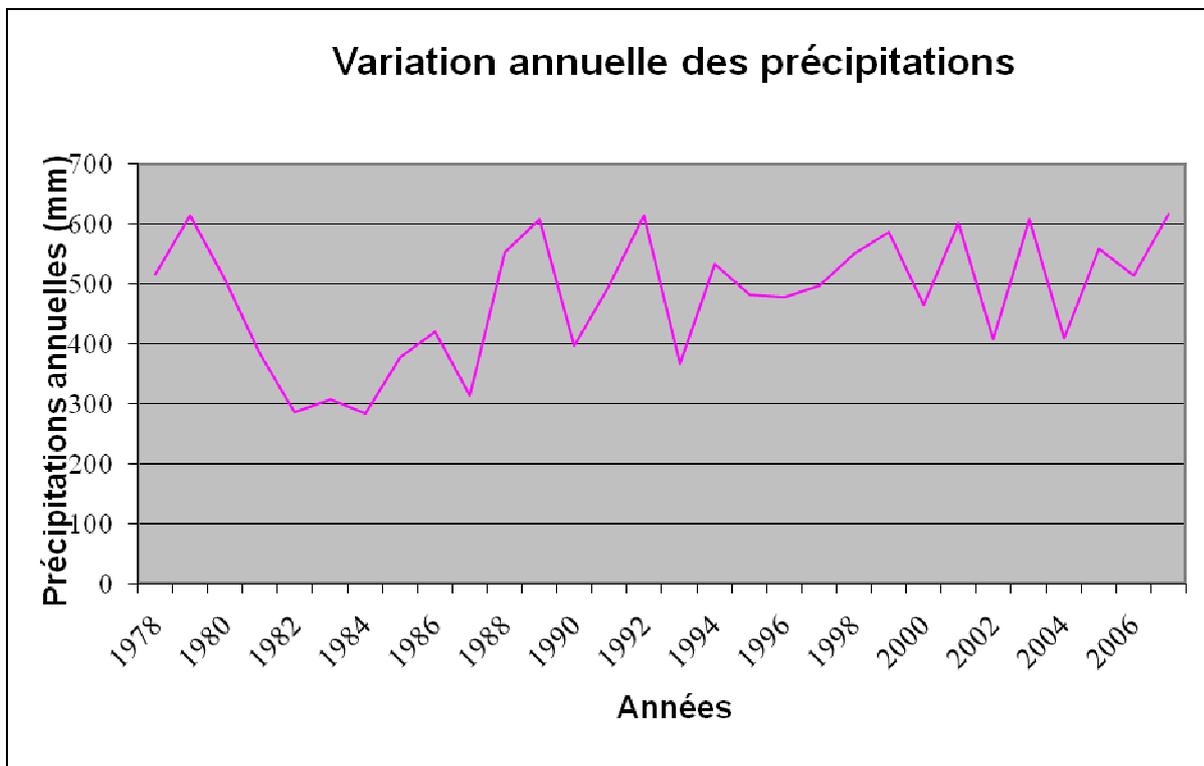


Figure 1: variation annuelles des précipitations à Maradi Aéroport (1978-2007)

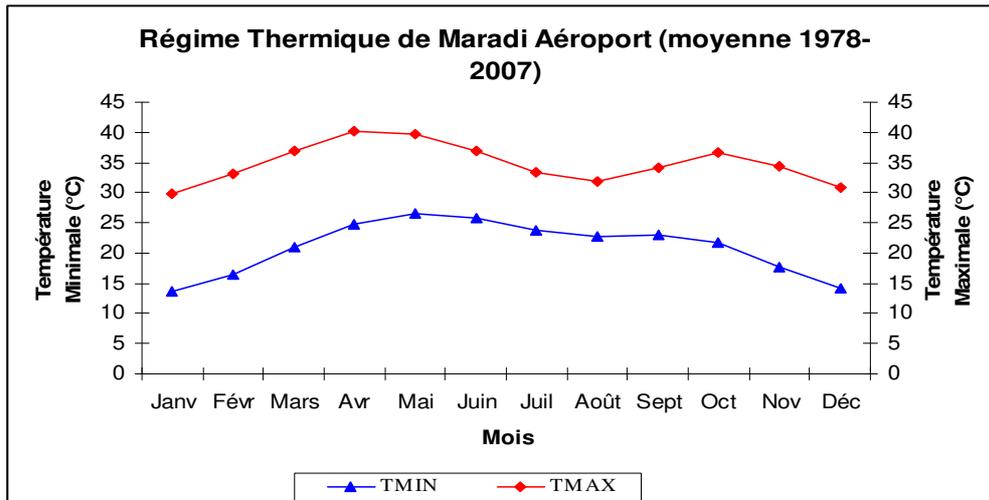


Ainsi, l'isohyète 400 mm de la période 1941-1970, devenu 300 mm pendant la période 1968-1985 est remplacé actuellement par 200 mm dans la partie septentrionale (Carte 3). De même la partie centrale, les isohyètes de 500 et 600 mm sont passées à 300 et 400 mm. Dans la partie méridionale, la pluviométrie annuelle ne dépasse que rarement 700 mm (République du Niger, 1997).

3.1.1.4.2 Température

Les courbes de températures montrent qu'il y a pour cette région, 2 minima en Décembre-Janvier et en Août (avec une moyenne de 23,21 °C), et 2 maxima qui apparaissent en Avril -Mai (33,4°C) et en Octobre -Novembre.

Figure 2: Régime thermique de Maradi Aéroport (moyenne 1978-2007)



D'autres études ont donné 2 minima en Décembre -Janvier et en Juillet -Août (avec une moyenne de 23,5 °C), et 2 maxima qui apparaissent en Avril -Mai (32,7°C) et en Octobre -Novembre.

3.1.1.4.3 Humidité relative

L'humidité relative atteint son maximum en Août (93%) c'est-à-dire le mois le plus pluvieux de l'année et le minimum est atteint en Mars (8%) c'est-à-dire le mois le plus sec (voir tableau ci-contre).

Tableau 1: humidité relative de Maradi Aéroport (moyenne 1978-2007)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
mini	11	9	8	12	22	32	47	56	47	22	12	12
maxi	33	27	25	38	62	75	86	93	90	69	40	36

Source : DNM, Niamey.

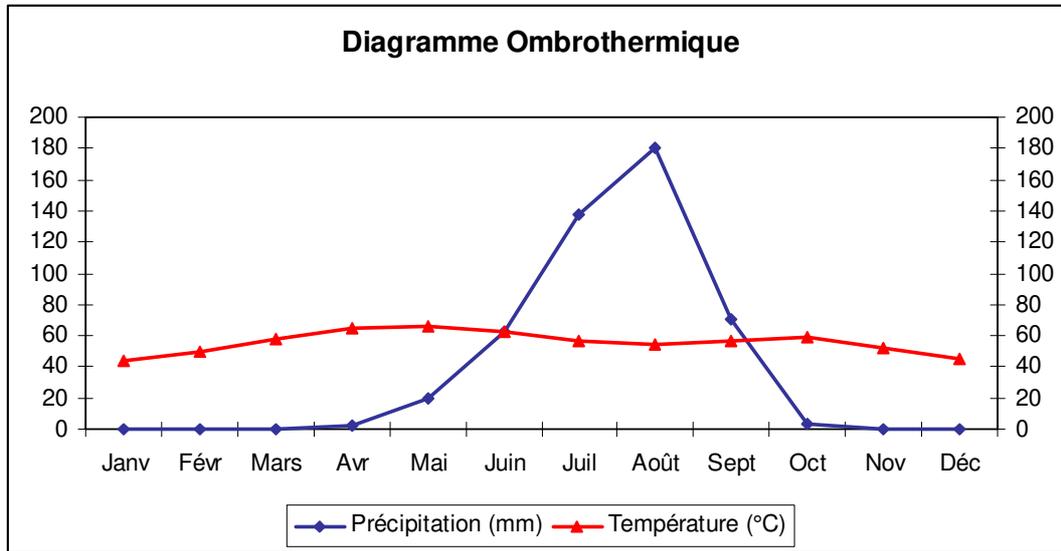
3.1.1.4.4 Synthèse climatique

L'appréciation de l'influence du climat sur le milieu est conditionnée par la caractérisation de sa pluviométrie et de sa température. Les méthodes les plus utilisées sont le diagramme ombrothermique de Bagnouls et Gausson et le climagramme d'Emberger.



Selon Bagnouls et Gausson, un mois est sec lorsque la pluviométrie enregistrée au cours de ce mois est inférieure au double de la température moyenne du même mois. Cette méthode permet ainsi de déterminer les mois secs de l'année ainsi que la durée de la sécheresse. Le diagramme ombrothermique de Maradi (seul poste climatique de la région) montre que la saison des pluies dure de juin à septembre dans cette région et la saison sèche a donc une durée d'au moins 8 mois (Figure 3).

Figure 3: Diagramme ombrothermique de Bagnouls et Gausson



Quotient pluviothermique d'Emberger

$$Q_2 = \frac{2000 \cdot P}{(M_2 - m_2)}$$

M : maxima moyen du mois le plus chaud

m : minima moyen du mois le plus froid

P : précipitation moyenne annuelle.

N.B. : M et m sont en degré Kelvin ($0^\circ\text{K} = ^\circ\text{C} + 273,2$) et correspondent aux données de Maradi aéroport (1978 à 2007).

Pour ce poste M: $40,2^\circ\text{C}$ (correspondant au mois d'Avril) et m : $13,7^\circ\text{C}$ (correspondant au mois de Janvier).

La combinaison du Q_2 et du m permet de déterminer l'ambiance bioclimatique d'une station donnée. Pour le poste de Maradi aéroport, le Q_2 est de 60,15 ; la station de Maradi aéroport bénéficie d'une ambiance bioclimatique subhumide à variante chaude.

3.1.1.5 Les formations végétales

3.1.1.5.1 Les ressources forestières naturelles

Les ressources végétales se concentrent dans le sud-ouest de la région, dans les départements de Guidan Roumdji et Maradounfa, où les conditions pluviométriques sont favorables. Dans la partie nord, la végétation est essentiellement constituée d'espèces d'Acacias, associées à du *Balanites aegyptiaca*, *Sclerocarya birrea*. La zone centrale est caractérisée par la présence des doumiers dans la vallée du Goulbi N'Kaba.

La partie sud de la région est surtout le domaine des Combrétacées. Le couvert végétal est constitué principalement des formations des domaines classé et protégé, des parcs agroforestiers et des formations de vallées. Les forêts aménagées sont à Baban Rafi Nord (15000 ha), Baban Rafi Sud (36902 ha), Tapkin Guiwa (13344 ha) et la doumeraie de Goulbi Kaba (10500 ha).

3.1.1.5.2 Les Formations naturelles classées



La région de Maradi regorge d'importantes formations Naturelles classées. Elle compte 16 formations Naturelles classées, communément appelées Forêts classées pour une superficie de 103.151 ha. Elles ont fait l'objet d'un classement National avec des textes réglementaires au droit Forestier. Elles sont également soustraites de toutes activités de l'homme, sauf le ramassage du bois mort sous forme de droit d'usage coutumier autorisé pour les communautés locales riveraines de ces Forêts. Toutefois, il convient de noter la nécessité d'intensifier les plantations d'arbres.

Il faut noter le cas des cinq (5) gommerais de Dakoro qui totalisent actuellement 8.202 ha et celle de Guidan Roumdji avec 7 ha.

Tableau 2: situation actuelle des gommerais de la région de Maradi

Département	Nom gommeraie	Superficie	Type peuplement	Densité	%de gommier
Dakoro	Bermo	6511	N	Dense	70
	Birni Lalle	200	N	Peu dense	30
	Garin Moussa Dakoro	200	N	Moyen dense	50
	Intuila	412	N	Peu dense	30
	Mouloul	679	N	Dense	80
Total Dakoro	5	8202			
Guidan Roumdji	Albawa	7	N	Dense	80

Source : DRE/LCD de Maradi.

3.1.1.5.3 Les Formations Naturelles Protégées

La région de Maradi comptait 48 formations naturelles protégées pour une superficie de 105.169 ha. Il s'agit des formations Forestières qui n'ont pas fait l'objet de classement, mais le plus souvent qui bénéficient d'une protection des espèces de valeur et/ou aussi du périmètre de restauration (écosystème fragile). Notons que ces formations forestières sont dans un état médiocre ; 35 % sont occupées par les champs de cultures, 40 % occupées par les aires de pâturages (FAO, 2004). Seuls 25 % font l'objet d'un Aménagement pour la production du bois de chauffe aux communautés locales (cas de Baban Rafi) pour le département de Madarounfa et G. Roumdji.

3.1.1.5.4 Les Parcs AgroForestiers

Les Parcs Agroforestiers de la région de Maradi sont tantôt assimilés aux champs de cultures (cas des départements d'Aguié, G. Roumdji, Tessaoua et Madarounfa) tantôt assimilés aux formations des certaines dépressions et des vallées ensablées. On estime pour la région de Maradi, 18 zones pour une superficie de 546.227 ha. Ces Parcs Agro-Forestiers ont comme origine la protection de certaines espèces de valeur par le Code Forestier comme *Faidherbia albida* (gao) et aussi par la vulgarisation et l'intensification de la méthode de Régénération Naturelle par le Service de l'Environnement et certains Projets du développement ayant intervenu dans la zone. On peut distinguer :

- Des Parcs Agroforestiers à *Faidherbia albida* (gao) en majorité épargnés dans les champs et souvent le long du cours d'eau (goulbi) comme dans les départements de Madarounfa et G.Roumdji ;



- Des Parcs Agroforestiers à Combrétacées (*Combretum glutinosum*, Combrétacées nigricans et *Guiera senegalensis*) souvent associées au *Piliostigma reticulatum* et *Balanites aegyptiaca*). C'est le cas du département de Mayahi, le Nord de Tessaoua et le Sud de Dakoro.

3.1.1.5.5 Les Doumeraies

Un peuplement résiduel à *Hyphaene thebaica* (doumier) existe dans la vallée fossile du Goulbi N'Kaba, qui traverse les départements d'Aguié (Gazaoua), Mayahi, Dakoro et Guidan Roudji. Le Goulbi s'étend sur une longueur de 170 km avec une largeur comprise entre 200 m à 5 km par endroit. Mais c'est seulement dans le département de Mayahi que la ressource est importante et a fait l'objet d'aménagement par le Projet Aménagement des Forêts Naturelles (PAFN). A Mayahi, la doumeraie couvre une superficie de 31500 ha pour une densité moyenne de 4,5 pieds/ha d'arbres adultes.

3.1.1.5.6 Ressources forestières artificielles

La région de Maradi a bénéficié de plusieurs types d'opérations de reboisement et d'Agroforesteries depuis l'avènement de l'Engagement de Maradi en 1984. Les superficies de plantation, étaient marginales mais ont pris une ampleur depuis 2000 dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République (PSPR). Ainsi, en 18 ans (1984 à 2002), il a été réalisé 13697,2 ha de plantations en bloc, 3040,8 ha de CES/DRS et 10262,17 km de plantations linéaires (Figure 4).

Signalons les deux gommeraiies privée denses de Madarounfa (Danja1 et Danja2) de superficies respectives 12 et 25 ha.

Figure 4: Réalisations environnementales de 1984 à 2002

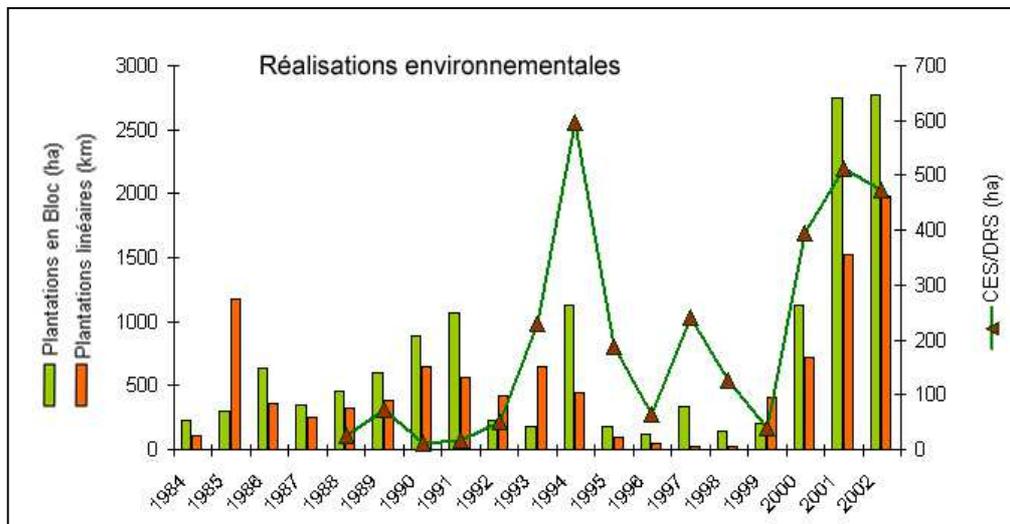


Tableau 3: Situation des Formations Forestières de la Région de Maradi

Localité	Formations naturelles classées		Formation Naturelles protégées		Parc Agroforestier		Aire de pâturage		Formations de vallées		Formations artificielles	
	Nbre	Sup/ha	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup
Dpt d'Aguié	3	14.265	-	-	1	269.000	3	1.250	1	46.800	10	286
Dakoro	2	76.034	5	1.251	1	227	-	-	1	-	-	-



Localité	Formations naturelles classées		Formation Naturelles protégées		Parc Agroforestier		Aire de pâturage		Formations de vallées		Formations artificielles	
	Nbre	Sup/ha	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup	Nbre	Sup
Guidan-roumdji	5	5.188,4	37	57.359	5	159.500	44	1.582	-	-	189	170
Madarounfa	5	6.743,6	2 4	38.402 8.157	4	34.000	1	200	-	-	217	45
Mayahi	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Tessaoua	1	960	-	-	7	84.000	9	13.450	1	12.000	12.000	24
C.Maradi	-	-										
Total	16	103.151	48	105.167	18	546.727	57	16.482	4	58.800	12.416	525

3.1.1.5.7 Apiculture

La Région de Maradi dispose de réelles potentialités apicoles compte tenu de la présence d'espèces mellifères dans le Département de Madarounfa. Les zones de pratique de cette activité sont principalement situées aux alentours du lac.

Un recensement effectué par le SAE de Madarounfa en septembre 2003 fait état de 73 apiculteurs et 650 ruches pour les seules zones de Kankaré, Serkin Bindiga et alentours du lac. La production moyenne de miel par ruche est de huit (8) litres par mois en deux (2) prises et le temps moyen de production du miel est d'environ neuf (9) mois autour du lac (Enquête SAE Madarounfa/septembre 2003). Ces données sont encourageantes et que la production du miel mérite un suivi constant car l'activité peut lutter efficacement contre la pauvreté (CIPSDR, 2004).

3.1.1.5.8 Les ressources halieutiques

Des 43 mares que compte la région, seules la mare de Kourfin Koura, le lac de Madarounfa, la Retenue d'eau de Rafin Wada et la mare d'Akadaney sont permanentes et l'activité piscicole s'y pratique. A côté de ces mares, il existe aussi de nombreuses mares semi-permanentes où la pêche est aussi pratiquée. La pêche saisonnière se pratique aussi intensivement au niveau de certaines vallées des Goulbi N' Maradi et Goulbi N'Kaba. Les principales espèces capturées dans la région de Maradi sont *Clarias gariepinus*, *Oreochromis nilotica*, *Momyrus rume*, *Bagrus bayard*, *Protopterus annectens*, *Lates niloticus*, *Synodontis shall*, *Shilbae mystus*, *Hyperopisus bebe*...

Tableau 4: Situation d'empeisonnement des plans d'eau de 2001 à 2008

Année	Localité ou nom de la mare	espèces	Nombre de poisson	Poids moyen (g)	Nombre de pêcheurs
2001	Dakoro	Clarias	8000	250	-
		Tilapia	12000	50	
		Protopterus	7000	250	
	Madarounfa	Protopterus	1168	260	-
	G. Roudji	Clarias	18560	-	-



Année	Localité ou nom de la mare	espèces	Nombre de poisson	Poids moyen (g)	Nombre de pêcheurs
		Protopterus Tilapia	190 250 connus		
2002	Lac Madarounfa	Clarias polypterus	191	-	-
	Mare kourfin koura	Synodontis, Bagrus, Tilapia	484	-	-
2004	G. Roundji	Bagrus sp Lates niloticus Tilapia sp Clarias sp	160 430 5650 908	-	280
	Com. Maradi	Tilapia sp Clarias sp	250 400	-	-
2006	madarounfa	7 espèces	-	-	-
	G. Roundji	Tilapia, Clarias	1000	-	21
	Com. Maradi	Clarias gariepeus Tilapia nilotica	452 850	200 176	-
2008	G. Roundji	-	-	-	
	Madarounfa	-	-	-	102

Source: Rapports annuels, 2001 à 2008.

3.1.1.6 La faune

Les Ressources Fauniques sont essentiellement localisées dans la Forêt Protégée de Baban-Rafi (Département de Madarounfa) et la Réserve de Faune et Forêt Classée de Gadabédji (Département de Dakoro). Les deux (2) sites se répartissent comme suit :

- la réserve de faune de Gadabédji (Dakoro) d'une superficie de 76000 ha où trois zones cynégétiques sont identifiées (la zone de chasse d'Akadaney, la zone de chasse de Tin Simitan et la zone de chasse de Sala). Les principales espèces rencontrées dans ces zones de chasse sont des antilopes, des outardes, divers oiseaux d'eaux.
- La réserve de faune de biodiversité de Baban Rafi (Madarounfa) d'une superficie de 3 500 ha qui renferme aussi des gazelles, outardes, pintades et singes patas, rongeurs (Ecureuil, Lièvre). Elle connaît souvent des incursions de troupes d'éléphants par an pendant deux (2) à trois (3).



Les dénombrements réalisés en 1993 et 2001 et 1993 par la Direction de la Faune Pêche Pisciculture autour du lac de Madarounfa et ILLIASSOU A. au niveau de Baban Rafi sud ont fait ressortir les résultats suivants : une vingtaine d'espèces d'oiseaux (2348 individus), y compris les oiseaux migrateurs autour du lac de Madarounfa; 29 espèces de mammifères, 350 espèces d'oiseaux et une dizaine d'espèces de reptiles ont été recensés dans la forêt de Baban Rafi Sud (Monographie de Maradi, 2007). Dans le cadre du microprojet financé par PPS/FEM, un inventaire des ressources fauniques a aussi été réalisé au niveau de la réserve de Biodiversité de la forêt de Baban Rafi sud en 2007.

Tableau 5: les différentes espèces fauniques rencontrées

Nom local	Nom français	Nom scientifique
Dagué	Ratel	Mellivora capensis
Zabon daji	Pintade sauvage	Numida meleagris
Tankarki	Petite outarde	Neotis caffra
Dila	Chacal	Canis aureus
Touji	Grande outarde	Otis arabs
Zomo	Lièvre	Lepus capensis
Mazourou	Chat sauvage	Felis sylvestris
Kourégué	Ecureuil	Xerus erythropus
Barewa	Gazelle dorcas	Gazella dorcas
Barewa	Gazelle à front roux	Gazella ruffifrons
Bégoua	Porc-épic	Hyrix cristata
Makorwa	Perdrix	Francolinus bialcalaris
El Rabi	Genette commune	Genetta genetta
Jan Biri	Singe patas	Erythrocebus patas
-	Outarde naine	Eupodotis ruficrista
Metso	Serval	Felis serval
Chaho	Epervier	Accipiter milanolencus
-	Rat de Gambie	Cricetomys gambianus
Tounkou	Mangouste	Ichneumia albicauda
-	Tourterelle pleureuse	Olea capensis
Tchilakko	Petit calao	Tocus nazatus
Bouddari	Zorille	Ictonyx striatus

Sources : (Rapport annuel, 2007 ; Monographie de Maradi, 2007)

3.1.1.7 Les ressources pastorales



Les ressources herbacées sont abondantes dans la partie nord des la région consacrée zone pastorale, mais aussi dans les forêts classées du sud. Les superficies pâturables de la zone pastorale au nord de la Tarka sont estimées à plus de 800 000 ha. A cela s'ajoute environ 28000 ha de pâturages dans les forêts classées.

3.1.1.7.1 Les Aires de parcours (Aires de pâturage).

Elles sont au nombre de 57 pour une superficie estimée à 58.000 ha. Notons que ces formations Forestières ont fait l'objet d'un bornage et/ou d'une matérialisation des périmètres par certains projets d'Appui à l'élevage au Niger. C'est le cas du projet PASEL au niveau de la région de Maradi qui couvre trois départements (Madarounfa, Guidan-Roundji et Dakoro). Ces trois départements possèdent d'importantes superficies d'aires de pâturages qui sont le plus souvent confondues aux formations Naturelles Protégées.

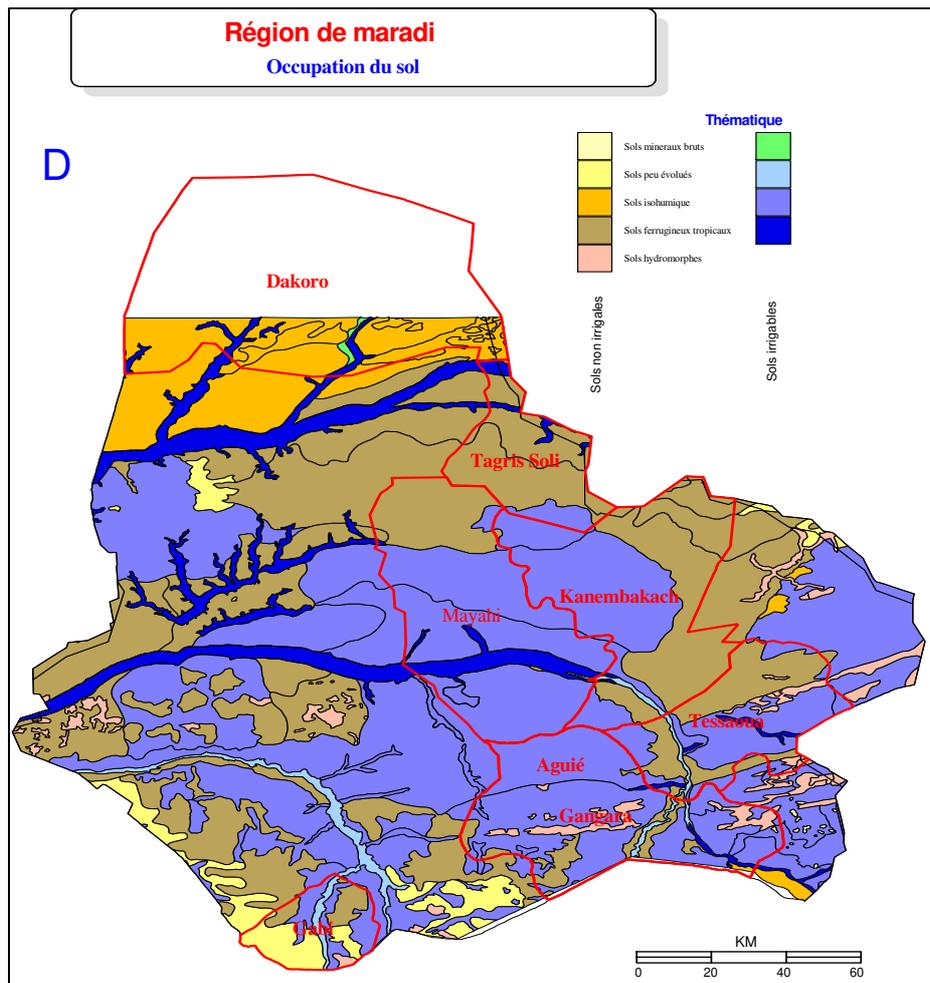


3.1.1.8 Les sols

3.1.1.8.1 Types de sol

En ce qui concerne les sols, Gavaud (1964 in ROSELT, 2004) distingue dans la région de Baban Rafi, des sols essentiellement de la classe des sols ferrugineux tropicaux lessivés typiques : il s'agit notamment les sols de la série de Madarounfa, de la série de Gayokoli associée à des sols ferrugineux peu lessivés à marbrures et à concrétions. Dans la partie sud et Sud-Ouest, on trouve des sols peu évolués de la famille des sols sur placages sablo argileux issus d'alluvions à galets.

Carte n° 5: occupation de sols dans la région de Maradi



Source : Gavaud, 1964 in ROSELT, 2004



Dans la Goulbi N'Kaba et la Tarka, les sols sont du type hydromorphes minéraux à gley de profondeur, de la famille sur sables grossiers des vallées sèches. Entre le Goulbi Maradi et le Goulbi N'Kaba, ce sont des sols ferrugineux tropicaux lessivés en fer typiques, notamment ceux de la famille sur sables faiblement argileux de Maradi (Série de Maradi). Entre Dan Koullou et Serin hausa, ce sont des sols ferrugineux tropicaux de la famille sur sables éoliens (ergs récents) ; notamment la série de Kornaka associé à la série de Garagoumsa et la série de Wakassou.

Tableau 6: Classification locale des sols de la région de Maradi

Unités locales des sols	Jigawa	Géza	Fadama
Type pédologique	Sols ferrugineux tropicaux sur sable (erg ancien)	Sols ferrugineux sur placages argilo-sableux.	Sols hydromorphes et vertisols
Texture	Sableuse	Sableuse à argilo-sab	Sablo-arg à argileuse
-% Sable	93	89	78
- %limon	4	2	4
-% argile	2	9	14
Fertilité chimique	Très faible	Faible	moyenne
Taux MO %	0,3	0,4	
CEC (meq/100 g)	1,1	1,3	
P total (1000)	0,06	0,16	
Comportement hydrique des sols	Bonne perméabilité, stockage de l'eau en profondeur, restitution facile.	Battance : faible, perméabilité et ruissellement	En sec : fentes de retrait En humide : engorgement

Source : PARE, 1979 (in ROSELT, 2004).

Dans l'ensemble de la région, les sols possèdent un potentiel limité. Ils sont caractérisés par une faible fertilité, par une saturation et sur lesquels l'efficacité des pluies est très variable.

3.1.1.8.2 L'érosion

Les sols dunaires sont peu sensibles à l'érosion hydrique mais par contre très sensibles à l'érosion éolienne avec une tendance à l'encroûtement en surface. Les conditions climatiques peu favorables ainsi que la surexploitation des sols posent des problèmes graves de restitution de la fertilité des sols détruisant ainsi les propriétés physique, chimique et biologique des sols. De fertilité plutôt faible et un taux de rétention en eau bas, ils sont faciles à travailler pour les agriculteurs. Dans certaines localités, les sols sont même perdus à cause des ravinements provoqués par l'érosion hydrique due à l'expansion des villes et villages et à l'accroissement des carrières de prélèvements de sables et argiles à des fins de constructions. L'érosion est plus présente notamment dans la bande sud de la Région, principalement dans les départements de Madarounfa, Aguié, Guidan Roudji et Tessaoua où, elle compromet dangereusement la production agricole.



Les sols de bas-fonds se caractérisent par leur hydromorphie, ils sont plus cohérents, argileux, formés d'alluvions récentes de textures variables et d'alluvions sableuses très homogènes ; très riches en argiles et en matière organique ils durcissent à la dessiccation et sont sensibles à l'érosion hydrique. Par contre ils sont difficiles à travailler par les agriculteurs, sols jadis délaissés au profit des terrains dunaires, aujourd'hui ils sont de plus en plus colonisés du fait de la forte pression démographique qui pousse à la recherche de nouvelles terres fertiles à défricher.

3.1.1.9 Le réseau hydrographique et les eaux souterraines

3.1.1.9.1 Les ressources en eau de surface

3.1.1.9.1.1 Hydrographie

La région de Maradi constitue un territoire qui renferme un réseau hydrographique important.

La zone comprend 3 grands bassins hydrographiques : le Goulbi de Maradi ; le Goulbi N'Kaba ; la vallée de la Tarka.

Le réseau hydrographique est important mais n'est fonctionnel que dans la partie méridionale de la zone (Goulbi de Maradi et sud du Goulbi N'Kaba). Le reste du réseau est fossile (vallée de la Tarka et partie nord du Goulbi N'Kaba).

Les 3 bassins présents dans la zone de Maradi sont situés sur le plan hydrologique dans le bassin versant du fleuve Niger. Ce sont des affluents dits de « rive gauche » qui contribuent peu au niveau des apports car situés dans des zones de pluviométrie réduites. Ils sont donc de ce fait peu suivis par l'Agence du Bassin du fleuve Niger.

Carte n° 6: Réseau hydrographique, plans et points d'eau

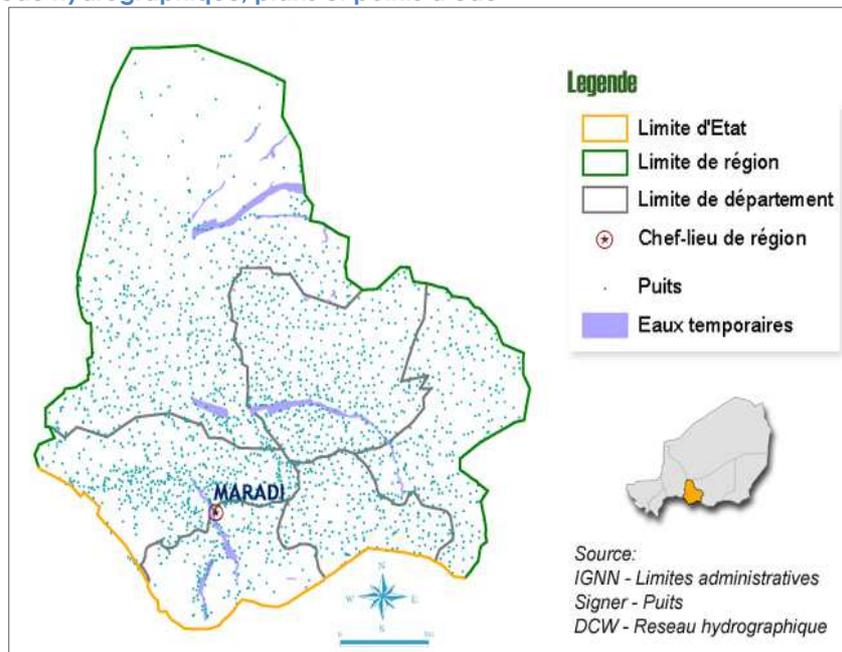




Tableau 7: Caractéristiques des bassins versants

Nom du Bassin	Surface de Bassin versant en km ² (exutoire au niveau de la sortie de la région)	Surface de bassin versant dans la région (%)	Caractéristiques hydrologiques (écoulements)	Période d'écoulements continus
Goulbi de Maradi	10510	42	Actif	Juillet à Septembre
Goulbi N'Kaba	27330	28	Actif uniquement dans sa partie amont (amont de Yatawa)	Août
Tarka	39870	2	Néant	Inexistant

Source : Etude de la mobilisation des eaux de Maradi, 2006.

3.1.1.9.1.2 Le Goulbi de Maradi

Le Goulbi de Maradi prend naissance dans le massif de Zamfara à 75 km au Nord de Kano, au Nigeria sous le nom de Gada-River. Il entre au Niger, à proximité de Nielloua et décrit un arc de cercle de 120 km pour ressortir du Niger à Souloulou et rentrer à nouveau au Nigeria. La largeur de la vallée (lit majeur) varie de 1 à 4 km avec une moyenne de 2 km. Un lit mineur est présent sur tout le long de son cours, il est bien marqué mais, surtout dans la partie amont, il est parfois sujet à des changements de position. Au total les deux pays Niger et Nigeria, se partagent donc respectivement 42 et 58% du bassin versant. Le Goulbi de Maradi est le principal cours d'eau de la région.

Le Goulbi de Maradi rejoint la rivière Rima au Nigeria, elle-même affluent du fleuve Niger. Comme pour le Goulbi N'Kaba, la construction des barrages en amont a entraîné une grande diminution des écoulements.

Depuis 1988, on n'a observé aucune inondation (qui était qualifiée d'annuelle avant, dans les environs de la ville de Maradi).

Avant les récents travaux du Nigeria voisin, le volume amont charrie, en année normale, environ 220 millions de m³. Ce cours d'eau contient un sous bassin appelé Goulbi gabi, qui se jette directement dans le lac Madarounfa. La superficie du sous-bassin de Gabi est 875 km², la vallée à une longueur de 30 km et une largeur moyenne de 1,5 km.

3.1.1.9.1.3 Le Goulbi N'kaba

Le Goulbi N'kaba de direction est-ouest se développe surtout après sa confluence avec le Goulbi El Fadama May Farou. Dans cette partie, il présente un (caractère fossile) et n'a quasiment aucun écoulement. Le bassin actif est situé au Nigeria et dans le sud de la région de Maradi. Mais depuis une vingtaine d'années, aucun écoulement significatif n'a été observé. Ceci est dû aux faibles précipitations, mais surtout à la construction des barrages de retenue sur la partie "amont" du Goulbi May Farou en territoire Nigeria.

3.1.1.9.1.4 La vallée de la Tarka

Elle part du flanc occidental du Damergou et s'oriente dans le sens Est-Ouest. Elle traverse la région de Maradi sur 115 km environ, dans sa zone pastorale, le Nord de Dakoro, avant d'entrer dans la région de Tahoua. Cette vallée est large de 6 km en moyenne et profonde de 10 à 15 km environ. L'écoulement suit les orages de la saison des pluies et laisse quelques mares qui s'assèchent très vite.



3.1.1.9.1.5 Les mares

Une quarantaine de mares parsèment la région de Maradi, dont quatre (4) seulement sont permanentes. Les mares permanentes, semi-permanentes ou temporaires constituent une ressource très utilisée. Les campements nomades en font usage pour l'abreuvement du bétail, les sédentaires pour l'arrosage des jardins et autres besoins domestiques. Les petits périmètres de cultures de contre-saison en font leur ressource d'appoint.

Tableau 8: Liste des principales mares de la région de Maradi

Départements	Nom du point d'eau	Usage	Régime	Localisation
AGUIÉ	Carrière d'Aguié	Pastorale	P	Est ville Aguié
	Maï Janguéro	Mixte	SP	Maï Janguéro
	Guidan Bakoye	Mixte	SP	Guidan Bakoye
	Maraké	Mixte	SP	Angoual Tambari
	Rafa	Mixte	SP	Rafa
	Magami	Mixte	SP	Magami
	Guidan Bara	Mixte	SP	Guidan Bara
DAKORO	Akadaney	Pastoral	P	Akadaney
	Alékou	Pastoral	P	Alékou
	Birnin Lallé	Mixte	SP	Birnin Lallé
	Maïtsatsaka	Mixte	SP	Maïtsatsaka
	Fadama Rakouma	Mixte	SP	Fadama Rakouma
	Maï Rakoumi	Mixte	SP	Maï Rakoumi
GUIDAN ROUMDJI	Rafin Wada	Mixte	P	Rafin Wada
	Aroudou	Pastoral	SP	Aroudou
	Dargué	Mixte	SP	Dargué
	Kiré	Pastoral	SP	Chadakori
	Oua	Mixte	P	Bawrataoua
MADAROUNFA	Lac Madarounfa de	Mixte	P	Ville Madarounfa
	Kourfin Koura	Mixte	P	Kourfin Koura
	Tchidafawa	Mixte	SP	Tchidafawa
	Kandamao	Mixte	SP	Kandamao
MAYAHI	Korami	Mixte	SP	Korami
	Guidan Galadima	Mixte	SP	Guidan Galadima



Départements	Nom du point d'eau	Usage	Régime	Localisation
TESSAOUA	Gao Gayamba	pastoral	SP	Gao Gayamba
	Ourafane	Mixte	P	Ourafane
	Makéraoua	Mixte	P	Makéraoua
	Magaria	Mixte	P	Magaria
	Inguididaye	Mixte	P	Inguididaye
	Lahira Makahi	Mixte	P	Ville Tessaoua
	Babayé	Mixte	P	Babayé
	Vallée de lyataoua	Mixte	SP	lyataoua
	Vallée de Romaza	Mixte	SP	Romaza

Source : Monographie de la Région de Maradi, 2007.

Les deux les plus importantes mares sont : le lac de Madarounfa dans le Sud-Ouest de la région et la grande mare d'Akadany à l'extrême Nord. La première est à vocation agricole, la seconde à vocation pastorale.

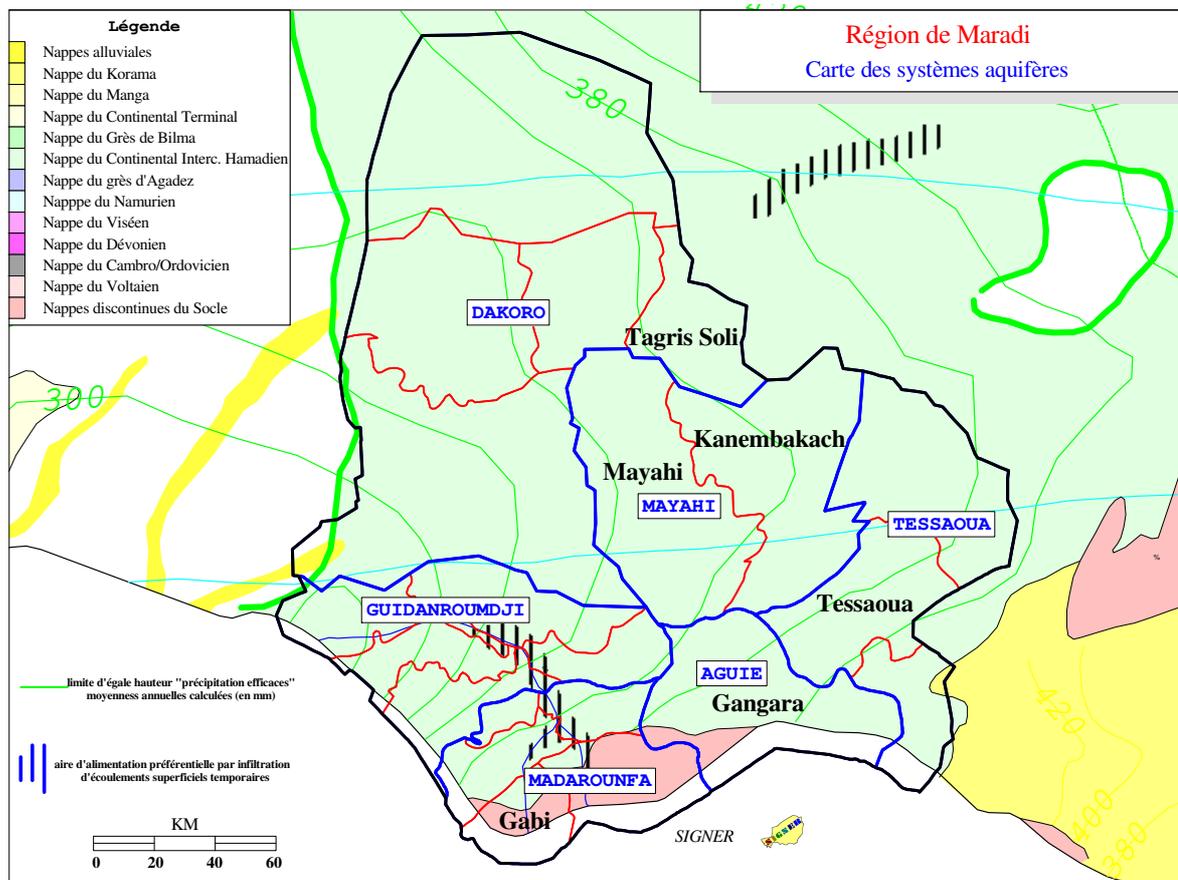
La plupart de ces mares se localisent dans l'élargissement des vallées fossiles (goulbi, cas de Yatawa) et sont permanentes ou semi-permanentes lorsque la nappe alluviale sous-jacente est à faible profondeur.

Le lac de Madarounfa est alimenté à 80 % par le Goulbi Gabi et pour le reste par les eaux de pluie et le débordement du Goulbi de Maradi. Une station créée en 1956 et équipée de cinq (5) éléments d'échelle permet d'effectuer des relevés. Ainsi sa superficie est 0,3 km² à 0,00 m de hauteur limnométrique et de 8,4 km² à hauteur de 5 m. En période de basses eaux, la superficie est de 0,3 km² et son volume de 0,4 millions de m³ d'eau et en périodes de hautes eaux, sa superficie atteint 8,4 km² pour un volume de 24 millions de m³.

3.1.1.9.2 Les eaux souterraines

La région repose essentiellement sur la nappe du continental intercalaire Hamadien. A l'extrême sud, on trouve cependant la nappe discontinue sur socle, ce qui pose des sérieux problèmes d'approvisionnement en eau pour les populations.

Carte n° 7 : Les aquifères dans la Région de Maradi



La région de Maradi dispose d'énormes potentialités en eaux souterraines même si leur accessibilité pose quelques problèmes dans les parties Sud (Socle) et Nord de la région (profondeur et gaz). Ce qui explique une certaine disparité dans la couverture des besoins en eau.

Le sous-sol de la région comprend quelque quatre systèmes aquifères, il s'agit :

- Des nappes superficielles du quaternaire localisées le long des Goulbis (Maradi, N'kaba) dans les alluvionnements récents (gravier, sables, gravillons) et anciens (grès, sableux, argiles sableuses de couleurs jaunes et grises). Elles présentent des niveaux plus bas, 20 à 35 m à la Tarka, contre 2 à 15 m dans les vallées de Maradi et du N'Kaba. La recharge de la nappe est assurée en grande partie par les crues du Goulbi. Cette situation du système discontinu des alluvions du Goulbi, est très précaire et tributaire du barrage de Jibia (Nigeria).
- Des nappes du Continental Intercalaire (d'extension régionale) se présentent sous plusieurs faciès à des profondeurs allant de 21 à plus de 250 m. Il s'agit, de la nappe du Hamadien, rencontrée déjà à des alluvions sur les berges des Goulbi s'enfonçant progressivement du Sud au Nord ; la nappe de Farack de quantité médiocre elle est exploitée conjointement avec celle du Tégama par système des puits-forages où des forages captent la nappe sous pression du Tégama à 200 voire 350 m de profondeur avec un niveau statique remontant de 60 à 90 m.



- Des nappes discontinues du socle localisées dans la partie sud, exploitées par les ouvrages des programmes 1000 forages ACDE Entente PHNS avec des débits médiocres (de 0 à 2 m³ / H).
- Les nappes des grès inférieurs ; localisées dans la partie Ouest de la région, elles présentent un risque d'émanation de gaz. Cet aquifère est mis en communication avec l'intercalaire par un mécanisme technique de rejets.

3.1.2 L'analyse des problèmes du milieu physique

3.1.2.1 L'analyse des problèmes du climat

Les facteurs climatiques tels que la faible pluviométrie ; l'intensité et la durée de l'insolation, les températures élevées sont caractéristiques d'un milieu naturel très contraignant. En effet, ces facteurs accélèrent l'évaporation, notamment aux mois de mars et avril. Ce phénomène vient aggraver le déficit du disponible en eau stockée dans les mares naturelles et artificielles.

3.1.2.1.1 Les potentialités

Les principales potentialités sont entre autres :

- L'intensité et la durée d'insolation, caractéristique principale du climat sahélien constituent la principale potentialité en tant que source d'énergie solaire. Elles offrent une opportunité pour le développement de l'énergie solaire en tant qu'énergie propre et renouvelable.

Cette situation a pour principale conséquence une forte dépendance de la production agricole et animale vis-à-vis de ces contraintes qui alimentent l'insécurité alimentaire ; une fréquence des sécheresses et/ou des inondations occasionnant ainsi des sinistres.

3.1.2.1.2 Les contraintes

Les principales contraintes d'ordre climatique sont :

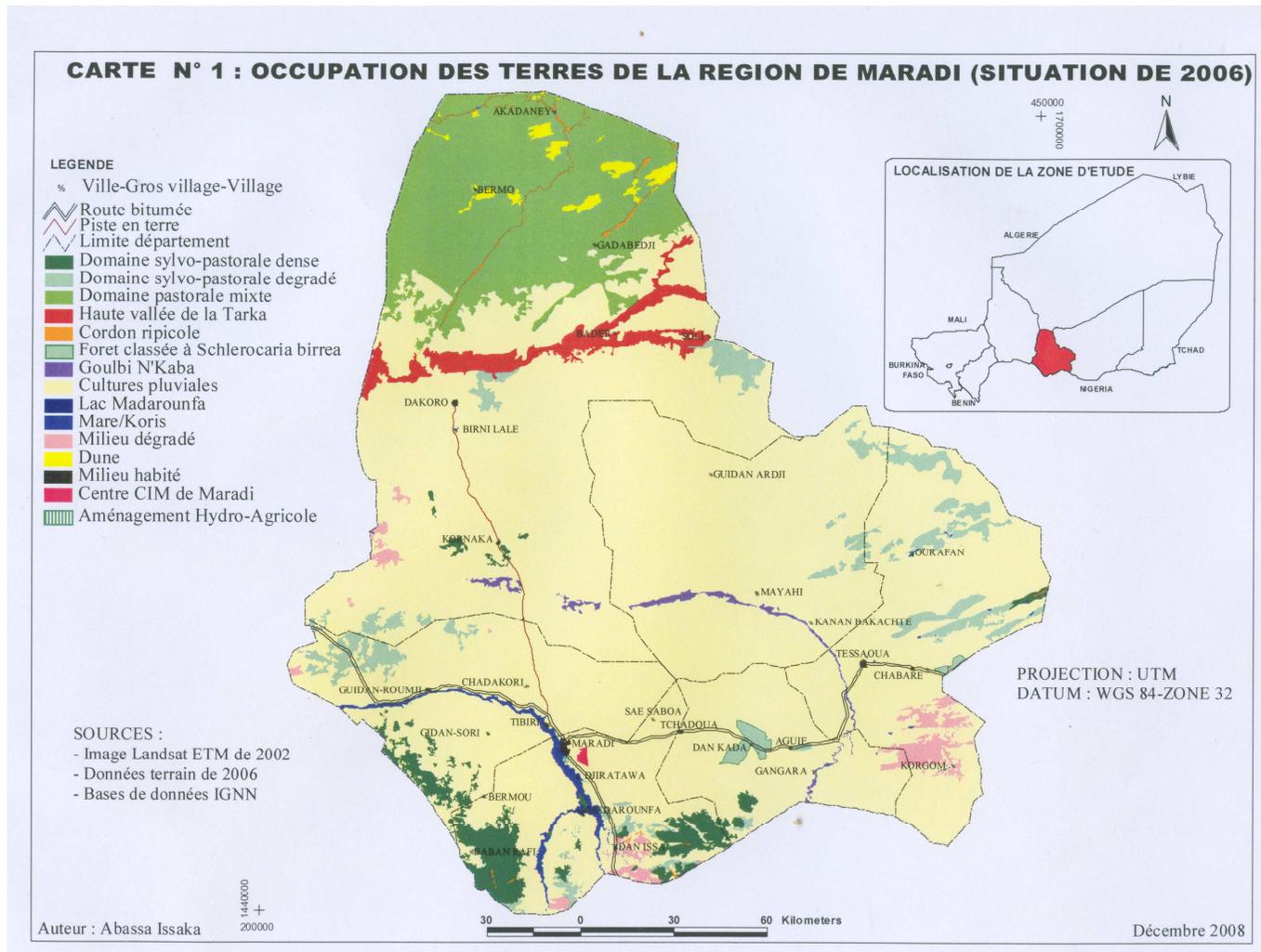
- la faible pluviométrie et le caractère aléatoire de celle-ci avec ses fortes variations spatio-temporelles,
- les valeurs élevées de l'évaporation liées aux températures élevées. Cette situation combinée avec la texture agro-pédologique générale des sols compliquent la situation du disponible en eau de surface, à l'échelle de la région de Maradi.

3.1.2.2 L'analyse des problèmes des formations végétales et de la faune

Un bilan diachronique a été réalisé afin de faire ressortir les différents changements intervenus dans l'occupation des terres. Pour ce faire, la télédétection a été mise à contribution à travers la méthode de numérisation et d'interprétation au moyen d'un PC a été utilisée sur imagerie satellitaires Landsat MSS de 1975 et Landsat ETM de 2002. Les travaux de terrain de l'équipe de végétation de la faculté des sciences de l'Université Abdoul Moumouni effectués en 2006 ont permis la mise à jour de l'image de 2002 à 2006.

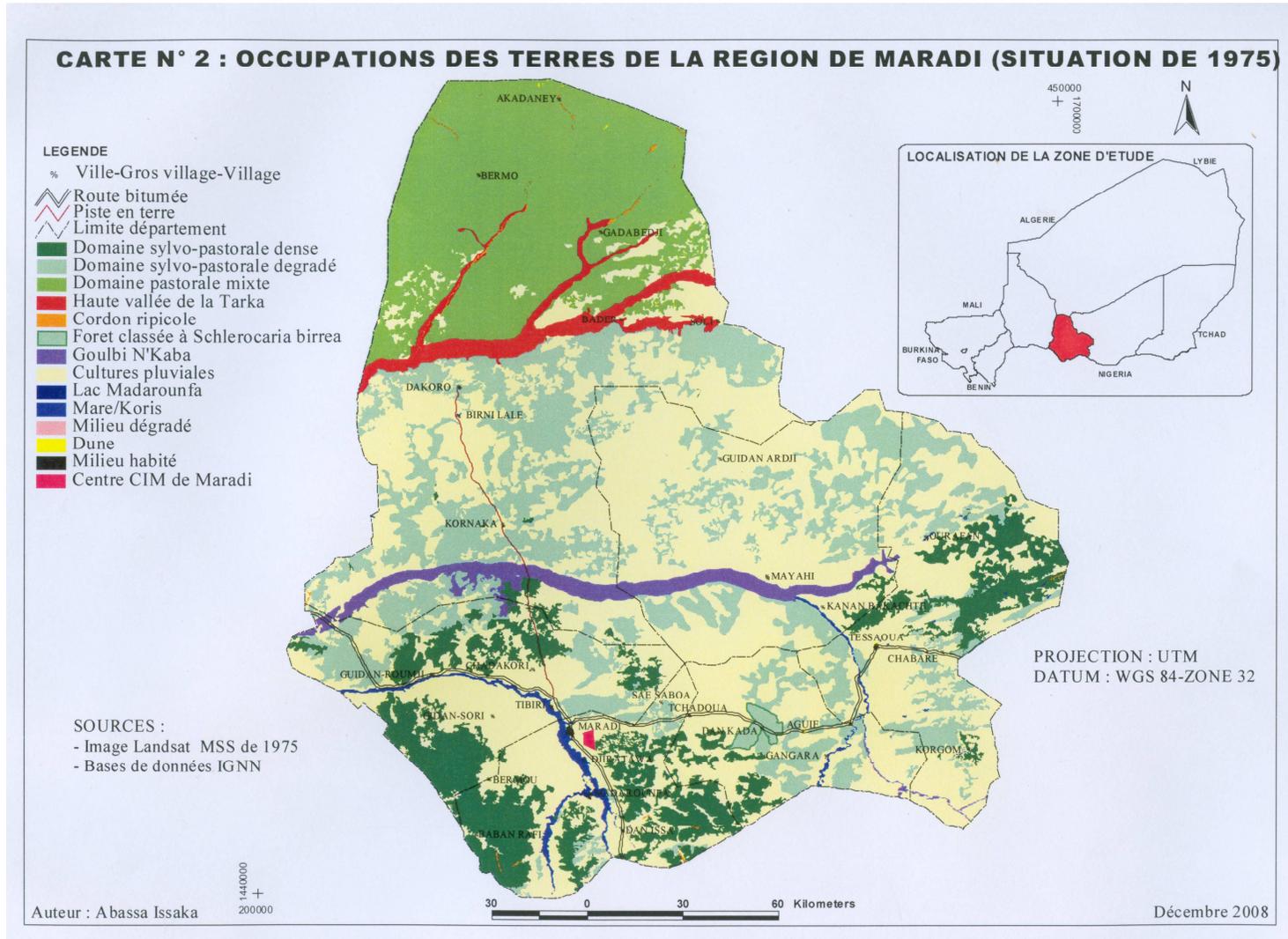
3.1.2.2.1 Résultats cartographique de l'occupation des terres entre 1975 et 2006

Carte n° 8: Occupation des terres de la région de Maradi (Situation de 2006)



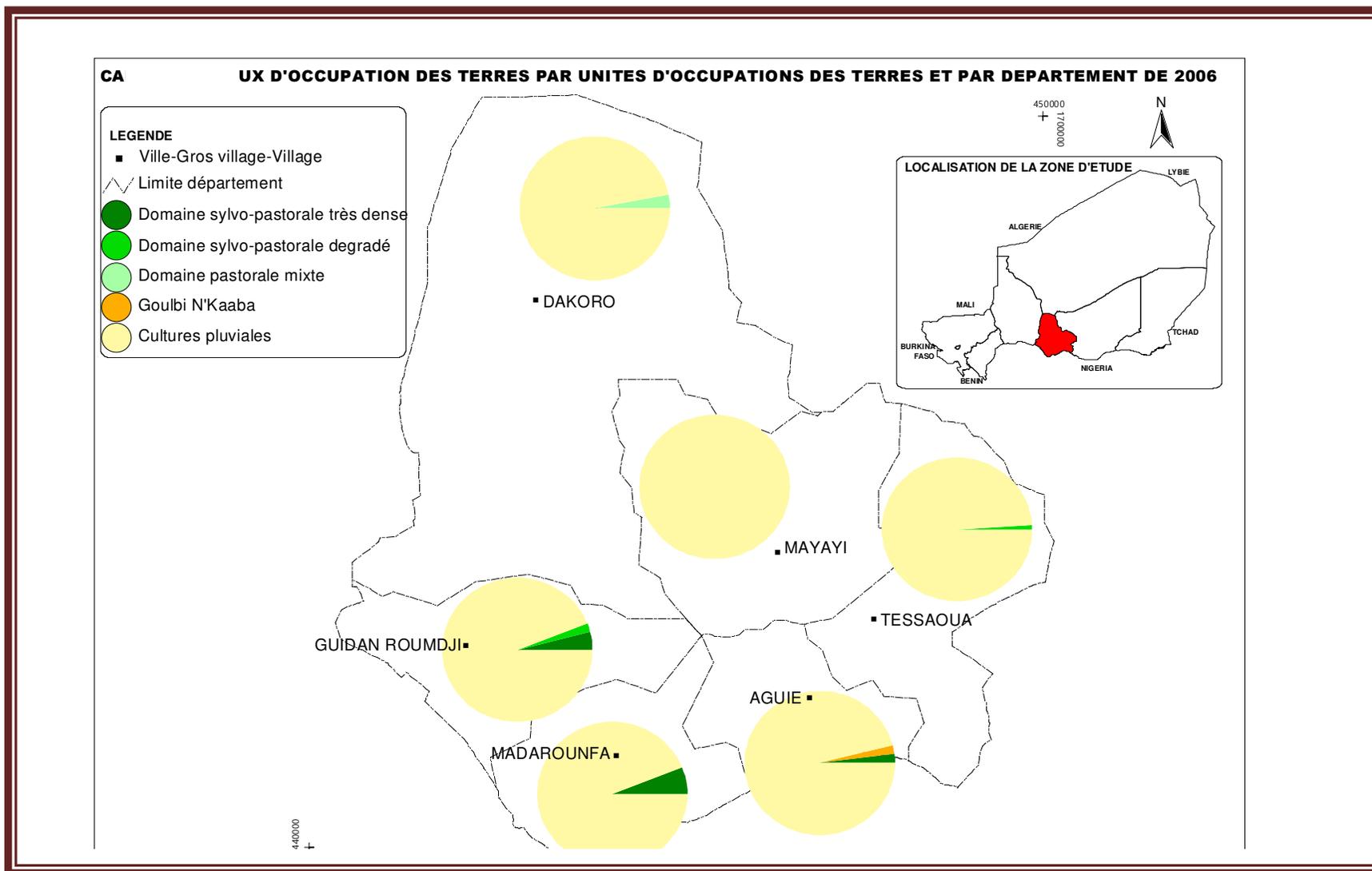


Carte n° 9 : Occupation des terres de la région de Maradi (Situation de 1975)





Carte n° 10 : Taux d'occupation des terres par unités d'occupation des terres et par département de 2006





Il ressort de ce bilan diachronique, que dans l'ensemble toutes les unités d'occupations ont subi des transformations ou mutations suivant le degré des pressions anthropiques ou naturelles. Les domaines sylvo-pastoraux ont été les plus affectés.

En 1975, le domaine sylvo-pastoral dense (btr) était localisé à l'Est (Tessaoua) et au sud-ouest (Aguié, Madarounfa, Guidan Roumdji) (Carte 7), il se trouve aujourd'hui confiné uniquement dans les départements de Guidan Roumdji et Madarounfa dans un état dégradé (Carte 8). Il a régressé de 410 397 ha en 1975 contre 106 353 ha en 2006, soit taux de réduction de 74% (Tableau 8). Ces superficies perdues se répartissent comme suit : 25 379 ha sont devenues domaine sylvo-pastoral dégradé, 278 105 ha au profit des cultures pluviales, 50 ha au profit des mares/koris et 7314 ha sont transformés en milieu dégradé.

Le domaine sylvo-pastoral dégradé (btd) en 1975, localisé un peu partout dans la région à l'exception de l'extrême nord, a complètement disparu. La superficie de cette unité passe de 836 664 ha en 1975 à 148 840 ha en 2006, soit un taux de réduction de 82%. Les cultures pluviales ont récupéré 685 979 ha, 4508 ha ont évolué en domaine sylvo-pastoral dense, 12 ha sont allés au profit des mares/koris, 27 465 ha sont transformés en milieu dégradé, 339 ha sont occupés par le milieu habité et 7 533 ha au profit de la haute vallée de la tarka (trk).

En l'espace de 30 ans, les surfaces agricoles ont augmenté de 61%, passant de 1.858.182 ha en 1975 à 2.989.270 ha en 2006, au détriment des domaines sylvo-pastoraux, du cordon ripicole, du milieu habité, du domaine pastoral, de la haute Vallée de la Tarka et du Centre CIM Maradi.

Le bilan diachronique des images de **1975 et 2006**, montre que le domaine pastoral (sta) situé en totalité au nord de la Tarka, se trouve dégradé surtout le long de celle-ci cause de la remontée du front agricole. Sa superficie est passée de 634 426 ha à 520 252 ha soit une réduction de 18%. Il faut noter que 93,7 % de ces superficies perdues ont été transformés en culture pluviale.

Le cordon ripicole (gf) passe de 5421 ha à 5168 ha soit une réduction de 5%. Le milieu dégradé (md) qui n'existait pas en 1975, apparaît dans l'image de 2006 et représente 50390 ha et se localise surtout dans les départements de Tessaoua et Madarounfa, et de façon moindre dans le département de Dakoro. Seule la forêt classée à *schlerocaria birrea* située dans le département d'Aguié n'a subi aucun changement.

Le milieu habité est passé de 1 720 ha à 3 967 ha soit une augmentation de 131%, au détriment du domaine sylvo-pastoral dégradé, des cultures pluviales, du cordon ripicole et des mares/koris. Les dunes vives ont progressé de 141%, les mare/koris ont diminué de 16% ; la haute vallée de la Tarka et le Goulbi N'kaba ont régressé respectivement de 18% et 81%. Le Lac Madarounfa a reculé de 7%, passant 471 ha à 436 ha. Le centre CIM Maradi perd 8% de sa superficie.

Tableau 9: répartition des superficies en hectares ainsi que les différentes transformations ou mutations de chaque unité d'occupation des sols entre 1975 et 2006

																2006
Unités d'occupations des terres	Aha	Btd	Btr	Cim	Cp	Dn	Fc	Gf	Glb	Lac	Ma	Md	Mh	Sta	Trk	TOTAL
Btd		110828	4508		685979						12	27465	339		7533	836664
Btr		25379	99549		278105						50	7314				410397
Cim				1717	149											1866
Cp	283	12633	2296		1816516			199			212	15611	1931	5464	3037	1858182
Dn						471										471
Fc							14288									14288
Gf					189			4907					21	304		5421
Glb					81480				13458							94938
Lac										436	35					471
Ma					206				4746		24465		39			29456
<p>btr : Domaine sylvo-pastorale dense, btd : Domaine sylvo-pastorale dégradé, sta : Domaine pastorale, trk : Haute Vallée de la Tarka, fc : Forêt classée, glb : Goulbi, ma : Mare/Koris, md : Milieu dégradé, dn : Dune vive, cim : Centre CIM Maradi, mh : Milieu habité, mh : Milieu humain, gf : Cordon ripicole, Lac : Lac Tchad, dune : Dune vive, cp : Cultures pluviales,</p>																
TOTAL	283	148840	106353	1717	2989270	22112	14288	5168	18204	436	24774	50390	3967	520252	77955	3984009



Tableau 10: Variation des unités d'occupation et d'utilisations des sols entre 1975 et 2006

Unités d'occupations des terres	Situation de 1975 (ha)	Situation de 2006 (ha)	Variation en superficie (ha)	Ecart en % par unité d'occupation des terres	Ecart en % sur la superficie totale de la région
Domaine sylvo-pastorale dense	410397	106353	- 304044	- 74	-7.63
Domaine sylvo-pastorale dégradé	836664	148840	- 687824	- 82	-17.26
Cultures pluviales	1858182	2989270	1131088	+ 61	28.39
Dunes vives	471	22112	21641	+ 141	0.54
Foret classée	14288	14288	0	0	0.00
Cordon ripicole	5421	5168	- 253	-5	-0.01
Goulbi N'Kaaba	94938	18204	- 76734	- 81	-1.93
Lac Madarounfa	471	436	-35	- 7	0.00
Mare/Koris	29456	24774	- 4682	- 16	-0.12
Milieu dégradé		50390	50390		1.26
Milieu habité	1720	3967	2247	+ 131	0.06
Domaine pastorale mixte	634426	520252	- 114174	- 18	-2.87
Haute Vallée de la Tarka	95681	77955	- 17726	- 18	-0.44
Aménagement Hydro-Agricole		283	283		0.01
Centre CIM de Maradi	1866	1717	- 149	- 8	0.00



3.1.2.3 Ressources pédologiques

Malgré des potentialités en ressources sols diversifiées, avec une superficie totale agricole exploitable de l'ordre de 2.670.990 ha dont 30.000 ha irrigables au niveau des Goulbis avec environ 8000 ha pour le Goulbi Maradi, la Région de Maradi se trouve confrontée aujourd'hui à une très forte dégradation de son potentiel de production. Elle est la région du Niger où la ressource sol est la plus fortement exploitée. L'intensité de l'exploitation dépend de la zone agro-écologique (CNEDD, 2004). Cette dégradation résulte de la conjonction de plusieurs facteurs en particuliers ceux liés aux aléas climatiques de ces dernières années, à une pression foncière due à des forts taux d'accroissement démographiques, à l'insuffisance de la connaissance des textes régissant le Code Rural. Parmi les facteurs ayant induit à l'augmentation des surfaces, il faut mentionner l'introduction de la culture arachidière, le développement récent de la culture de souchet (Tessaoua, Aguié) qui causent une forte dégradation des sols.

Cette situation a engendrée la remontée des cultures vers le Nord. Cela a conduit les paysans et les éleveurs à puiser dans le seul capital disponible restant (sols, pâturage, forêts) au delà de ses capacités de maintien renouvellement. On assiste à la disparition de la jachère, la baisse de la fertilité et l'augmentation du phénomène d'érosion.

La situation de mise en culture des terres se présente de la manière suivante.

Tableau 11: Taux de mise en culture adaptée - situation de 2004

Départements	Sup. cultivable (ha)	Sup. cultivée (ha) moyenne de 10 ans	Taux moyen de mise en culture (%)
Aguié	279.880	277.219	99%
Dakoro	594.400	432.139	73%
Guidan Rounджи	420.000	310.688	74%
Madarounfa	230.300	193.642	84%
Mayahi	534.000	345.736	65%
Tessaoua	418.100	356.815	85%
Total	2.476.680	1.916.239	77%

Source : CNEDD, 2004.

Les dynamiques observées montrent, dans les départements méridionaux, une tendance à la stabilisation des espaces de production vivrière en raison de la saturation foncière alors que les cultures de rente (sauf le niébé) connaissent une certaine croissance. A l'opposé, dans les départements du Nord, surtout à Tessaoua et Dakoro, on assiste à une forte augmentation des superficies des cultures vivrières et du niébé, conséquence de l'inexorable extension au nord du front des cultures que favorisent les bonnes précipitations de ces dernières années.

Partant par ailleurs des superficies cultivées par habitant en rapport avec la densité de population (cf ROSELT 2005, Annexe), il ressort que :

Dans le Sud de la région (Madarounfa et de Guidan Rounджи) qui enregistre la plus forte densité de population, la superficie cultivée par habitant, a diminué de près de 50% en 25 ans alors que la population a doublé (de 2,5%) les surfaces cultivées globales n'ont augmenté que de 34% ;



L'occupation des sols a atteint le stade de saturation au nord par contre (Dakoro), la surface cultivée par habitant a plus que doublé (2,4) ce qui a pour conséquence la multiplication par plus de 5 des surfaces cultivées. Cela s'explique par une conjonction des facteurs : disponibilité de l'espace, aléas climatiques, augmentation des activités agricoles des ménages d'agro pasteurs.

En définitive, l'expansion des terres cultivées et la forte demande en bois énergie appauvrissent les terres et rendent inefficaces les mesures et conservation des ressources naturelles. Néanmoins, la population rurale s'est adaptée aux nouvelles conditions en réussissant à faire cohabiter l'élevage et l'agriculture (recours au fourrage aérien, aux résidus de culture...). Les spéculations sont principalement vivrières (mil et sorgho) avec toutefois une contribution non négligeable des cultures de rente à savoir l'arachide et le niébé. A l'échelle de la région, l'identification de toutes les espèces cultivées ne se rencontrent pas avec la même fréquence et ne se distribuent pas de manière homogène dans l'espace cultivé. Leur importance est déterminée par le rôle qu'elles jouent dans les économies locales. Leur répartition spatiale répond aux différentes situations écologiques qui existent dans les terroirs villageois. La figure 5 nous donne des indications sur les différentes aptitudes des sols selon les départements. On remarquera que les secteurs présentant des bonnes aptitudes correspondent généralement aux zones méridionales, qui de surcroît sont les plus densément peuplées.

Quoiqu'il en soit il faut noter la modulation assez fine de l'usage de l'espace que les agriculteurs réalisent qui tiennent compte à la fois des potentialités qu'ils attribuent aux différents types de sols et de l'ordre des priorités qu'ils accordent aux différentes cultures.

Les ressources forestières étaient très riches sur le plan diversité biologique et plus dense dans le passé. Les ressources forestières ont régressé de 78,5% en 2006 par rapport à leurs superficies de 1975. De ces forêts classées, il ne reste aujourd'hui que 8 forêts classées encore boisées avec moins de 21442 ha de surface boisée (RdN, CeSIA, CNEED, OSS, 2003). La forêt classée de Chabaré a largement été défrichée, 50% des espèces au classement ont disparu.

Les principaux succès engrangés sont :

- la mise en place des Structures Locales de Gestion (SLG) ainsi que la création des marchés ruraux à Guidan Roudji et Madarounfa a permis une bonne gestion des forêts ;
- la mise en place des Structures Locales de Gestion (SLG) ainsi que la création des comptoirs des feuilles à Mayahi pour la gestion des doumeraie ;
- les fora de sensibilisation ont permis le déguerpissement des occupant illégaux de la forêt de Baban rafi vers la zone tampon ;
- le défrichement amélioré et la protection de la régénération naturelle dans les champs ont permis la constitution d'important parcs-agro-forestiers (environ 600.000 ha) à Aguié, Guidan Roudji et Tessaoua.

3.1.2.3.1 Les potentialités

- l'existence plusieurs types de formations forestières dans la région ;
- l'existence des acquis des anciens projets dans le domaine de renforcement des capacités ;
- l'existence d'un dispositif de prévention et de règlement des litiges fonciers (COFO) ;
- pluviométrie relativement bonne dans certains départements ;
- l'existence de pépiniéristes privés ;



- les marchés ruraux ;
- l'existence de zones favorables au développement du gommier (*Acacia senegal*) ;
- l'Initiative biocarbone qui permettra à la région de réhabiliter les terres dégradées et d'augmenter ses revenus par la vente des crédits de carbone ;
- développement du mouvement associatif dans le milieu rural ;
- l'existence des expériences de certains projets et ONG intervenant dans la région.

3.1.2.3.2 Les contraintes

- les aléas climatiques (sécheresse) ;
- la démographie galopante ;
- la pression foncière ;
- le manque de moyens des organes et services techniques ;
- l'insuffisance de formations des communautés sur certains aspects tels que la technique d'évaluation des produits tirés, l'estimation des superficies etc.... ;
- pauvreté des populations qui les oblige à s'abattre sur les formations forestières pour une question de survie ;
- la mentalité des populations ;
- l'absence d'alternative viable au bois comme source d'énergie ;
- la pression pastorale ;
- les feux de brousse ;
- l'absence de plan d'aménagement pour la majorité des forêts et la méconnaissance des ressources forestières ;
- la méconnaissance des textes législatifs portant règlement forestier au Niger.

Les principaux problèmes rencontrés sont:

- diminution de la superficie totale des espaces forestiers ;
- la perte accélérée de la biodiversité végétale ;
- l'insuffisance de la régénération naturelle ;
- la dégradation des sols ;
- le problème d'approvisionnement en bois de feu ;
- l'impraticabilité des routes pendant la période de reboisement, ce qui freine son évolution ;
- les moyens logistiques sont très insuffisants et vétustes ;
- l'insuffisance du personnel, ce qui implique une faible couverture de la région en matière d'encadrement ;
- le retard de décaissement des crédits voire difficulté de les mobiliser particulièrement au niveau des collectivités ;
- non fonctionnement de beaucoup de pépinières villageoises par manque de moyens financiers.

3.1.2.4 Le bois de feu



La production de bois tend à croître surtout ces 4 dernières années, avec un maximum de production en 2007 (Figure 6), ceci est dû à un besoin de plus en plus croissant et révèle la pression sur les ressources forestières. Les recettes forestières ont doublé, elles sont passées de 22 450 948 FCFA en 2001 à 47 142 128 FCFA en 2007, cette augmentation est le résultat de l'intensification des contrôles. La forêt de Baban Rafi est passée de 800 00 ha à 400 00 ha (RdN, CeSIA, CNEDD, OSS, 2003) ; elle alimente les ¾ des besoins de la ville de Maradi en bois de feu. L'analyse de la pression forestière montre que les départements de Tessaoua, Aguié, Madarounfa, Mayahi sont des zones à fort prélèvement à cause d'une part, de la forte densité humaine engendrant une forte demande en bois domestique et d'autre part, des revenus importants tirés de la vente de bois.

Le SDAM (1993) a mis en évidence un stock de bois sur pied de l'ordre de 930.000 tonnes, avec une productivité annuelle (bois exploitable sans entamer le capital forestier) de 90.000 tonnes de bois sur l'ensemble des superficies forestières. Les productions prises en considération couvrent seulement 31% des besoins.

Ce déficit est comblé par des prélèvements abusifs sur le capital forestier (dégradation), par l'importation d'environ 10.000 tonnes de bois du Nigeria (PED, 1993), ainsi que par la substitution du bois ; on constate, en effet l'utilisation quasi-généralisée des résidus agricoles (tiges de mil) et même des coques d'arachide dans les villes, et aussi l'utilisation de bouses de vache séchées en zone pastorale.

Selon l'approvisionnement global de Maradi évalué à 39.000 en 1990, la consommation par personne et par jour équivaut à 0,8 kg de bois et en considérant la consommation rurale qui est de 0,6 kg de bois par jour et par personne en 1991 (ROSELT, 2004). Sur la base de l'estimation des populations urbaines et rurales en 2008 nous avons établi le besoin journalier théorique en bois de chauffe de la région.

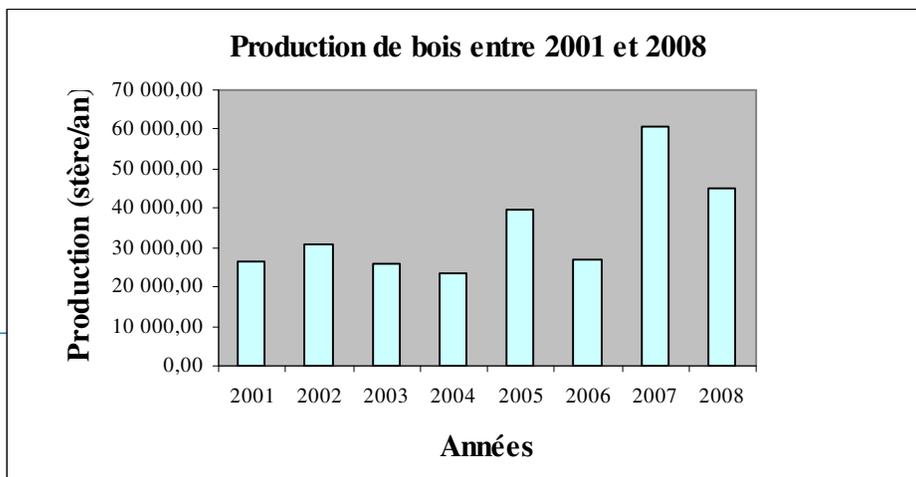
Tableau 12: Besoin énergétique de la région

Besoin énergétique de la région	Année 2008
Population rurale	2.521.947
Population urbaine	314.273
Besoins ruraux (Tonnes)	1513,2
Besoins urbains (Tonnes)	251,42
Besoins totaux (Tonnes)	1764,62

Source: Estimations du consultant

Le besoin annuel théorique de la région est estimé à 644.086,3 tonnes. Les besoins seront de 2.994.768 stères en 2010 (CNEDD, 2004), soit 718744,3 tonnes, ce qui équivaut à une augmentation de 11,6%.

Figure 5 : Production de bois entre 2001 et 2008





Source : Figure élaborée à partir des données du service forestier

3.1.2.5 Les feux de brousse

Les feux de brousse sont très fréquents au nord dans le département de Dakoro, moyennement fréquent au sud dans les départements de Guidan Roudji et Madarounfa. Ils sont causés par les activités humaines et causent d'énormes dégâts sur les ressources forestières. De 2000 à 2002 aucun cas de feu de brousse n'a été signalé. Cependant, depuis 2003 la fréquence augmente. La plus grande superficie brûlée a été enregistrée en 2003 avec 66303 ha à Dakoro et la plus petite superficie en 2004 représentant 63 ha toujours à Dakoro. L'année 2007 a enregistré le grand nombre de cas de feu de brousse (15 cas) et le plus faible nombre de cas a été enregistré en 2004 (3 cas). En effet, l'année 2004 étant déficitaire en en précipitation, n'aura pas permis un développement de la végétation surtout herbacées. Toutefois, en dehors de 2004, il n'y a pas une relation entre la superficie brûlée et le nombre de cas par an (Figure 7). Il y a eu au total, 104092 ha brûlés entre 2000 et 2008 dans toute la région.

Carte 1: Spatalisation des feux de brousse

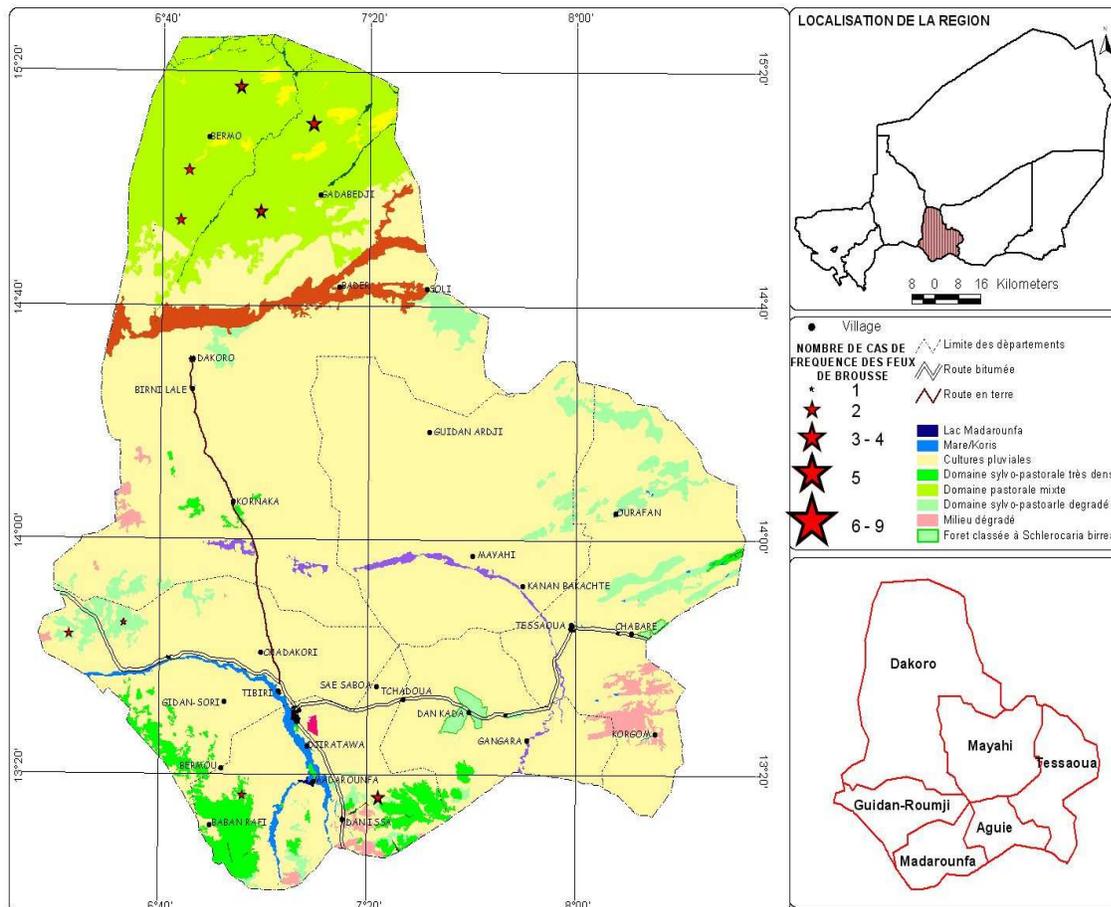




Figure 6 : Situation des feux de brousse de 2000 à 2008

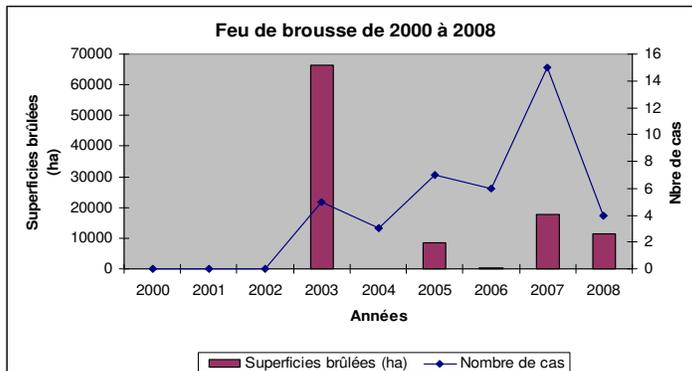


Tableau 13: Situation des feux de brousse par département de 2001 à 2008

Années	Département	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)	origine	Période
2001	-	-	-	-	-
2002	-	-	-	-	-
2003	Dakoro	5 cas	65550	Thé, cuisine, inconnue	Septembre et octobre
2004	Dakoro	3 cas	62	Brûlis de champs	Mars et novembre
2005	-	7 cas	8427	-	-
	-			-	
	-			-	
2006	Dakoro	4 cas	43	Thé, cuisine, enfant	Octobre et novembre
	G. Roumdji	2 cas	200	inconnue	-
2007	Dakoro	9 cas	17.584	Thé et repas	Septembre-Janvier
	G. Roumdji	1 cas	50	Non connue	Octobre
	Madarounfa	5 cas	126	Thé	Septembre-Novembre
2008	Dakoro	5 cas	11297	Ménage, chasse	Octobre et novembre
	Madarounfa	2 cas	368	Grillade, ménage	

3.1.2.6 La lutte contre la dégradation de l'environnement

Pour lutter contre la désertification et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales, les efforts ont particulièrement porté sur le reboisement, la récupération des terres, la fixation des dunes, la lutte contre les feux de brousse.

3.1.2.6.1 Plantations



Les plantations ont augmenté depuis un moment. Ainsi en terme de plantation, en 18 ans (1984 à 2002), il a été réalisé 13697,2 ha de plantations en bloc et 10262,17 km de plantations linéaires (Figure 4) ; alors qu'en 9 ans (2000 à 2008), il a été réalisé 17980,3 ha de plantations en bloc et 7259,3 km de plantations linéaires (Figure 8). Il ressort en général que les plantations ont été plus importantes entre 2000 et 2008 par rapport à la période 1984-2002. De même, les plantations étaient plus importantes dans la période 2000-2003, elles ont accusé un certain recule à partir de l'année 2004; à cause de la baisse du nombre d'unités de production et par conséquent du nombre de plants produits. En effet, la comparaison des campagnes 2001 et 2008 fait ressortir une diminution considérable du nombre d'unités de production (70%) et du nombre de plants produits (65%) (Tableau 10). Malgré ces efforts de plantation, on est loin de pouvoir inverser la tendance vu l'ampleur de la dégradation.

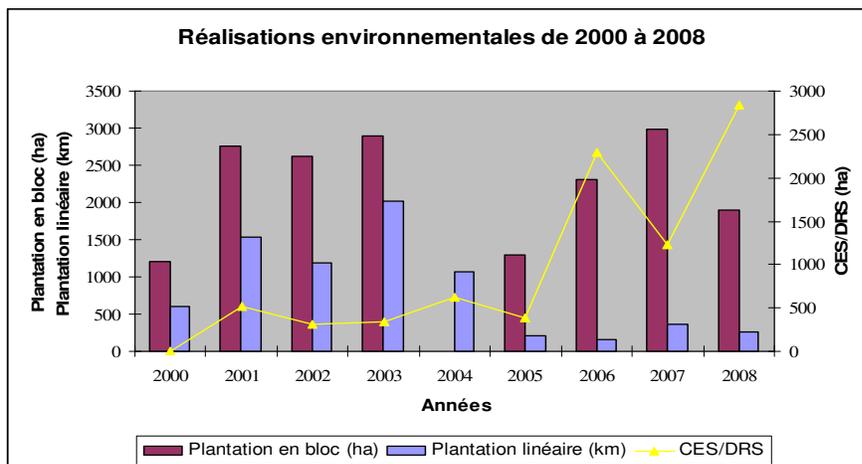
3.1.2.6.2 Régénération naturelle

Entre 2000 et 2008, les activités agroforestières ont permis la régénération sur 3143,77 ha. En effet, la population a pris conscience des avantages qu'elles procurent, à savoir la fertilité des sols, la protection des sols, le bois de feu et comme ressource pastorale.

3.1.2.6.3 Opérations de CES/DRS

Les opérations de restauration des terres ont pris une importance ces dernières années et dans tous les départements de la région. En 18 ans (1984 à 2002), 3040,8 ha ont été traité en CES/DRS (Figure 4); alors qu'en 9 ans (2000 à 2008), 8544,8 ha ont été traité en CES/DRS. Ces opérations ont augmenté surtout ces trois dernières années (Figure 8).

Figure 7 : Réalisations environnementales de 2000 à 2008



Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

Tableau 14: Comparaison campagnes 2001-2008

Campagne	Unités de production	Nombre des plants produits
Année 2001	381	1.861.471
Année 2008	115	659 019

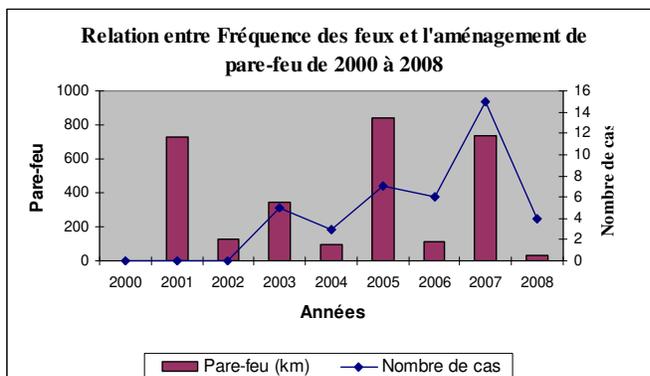
3.1.2.6.4 Fixation de dunes

En terme d'activités de fixation des dunes, les départements les plus concernés sont Aguié et Tessaoua et dans une moindre mesure le département de Dakoro. Cette opération qui était plus importante en 2001 (108,6 ha) est en baisse ces 5 dernières années (60,6 ha en 2008). Durant ces 8 dernières années, il a été traité 340,4 ha de dune. Toutefois, ces interventions restent limitées et mal réparties. En effet, dans le département de Dakoro où le problème est plus aigu, les interventions sont les moindres.

3.1.2.6.5 Installation des pare-feux

La lutte contre les feux de brousse se fait par l'intermédiaire des pare-feux. Le nombre de pare-feu aménagé varie d'une année à l'autre. La coïncidence fait que les réalisations des pare-feux ont été plus nombreuses pendant les années impaires comparées aux années paires. Toutefois, les feux ont été plus fréquents pendant les années paires par rapport aux années impaires. Ce qui voudrait dire, que moins on ouvre des pare-feux, plus le risque de feu de brousse est grand l'année d'après et vice-versa.

Figure 8 : Relation entre fréquence des feux et l'aménagement de pare-feu de 2000 à 2008



Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

Les principaux problèmes dans le cadre de la gestion des ressources naturelles peuvent être synthétisés ainsi que le montrent les tableaux suivants. Le premier tableau fait la synthèse des atouts, potentialités et contraintes.

Tableau 15: Atouts/Potentiels-Contraintes des ressources forestières

Atouts/Potentialité	Contraintes
<p>l'existence plusieurs types de formations forestières dans la région ;</p> <p>l'existence des acquis des anciens projets dans le domaine de renforcement des capacités ;</p> <p>l'existence d'un dispositif de prévention et de règlement des litiges fonciers (COFO) ;</p> <p>pluviométrie relativement bonne dans certains départements ;</p> <p>l'existence de pépiniéristes privés ;</p> <p>les marchés ruraux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'existence de zones favorables au développement du gommier (Acacia 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les aléas climatiques (sécheresse) ; ▪ extension des terres de culture ; ▪ coupe abusive et de bois énergie ; ▪ insuffisance de ressources humaines et de moyens d'action des institutions de promotion des ressources forestières ▪ l'ingérence des autorités surtout coutumières dans la gestion des ressources naturelles ; ▪ faiblesse des processus de promotion de gestion locale des ressources forestières ▪ pauvreté des populations qui les oblige à s'abattre sur les formations forestières pour une question de survie ; ▪ la mentalité des populations ; ▪ l'absence d'alternative viable au bois comme



Atouts/Potentialité	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ senegal) ; ▪ l'Initiative biocarbone qui permettra à la région de réhabiliter les terres dégradées et d'augmenter ses revenus par la vente des crédits de carbone ; ▪ développement du mouvement associatif dans le milieu rural ; ▪ l'existence des expériences de certains projets et ONG intervenant dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ source d'énergie ; ▪ la pression pastorale ; ▪ les feux de brousse ; ▪ l'absence de plan d'aménagement pour la majorité des forêts et la méconnaissance des ressources forestières ; ▪ la méconnaissance des textes législatifs portant règlement forestier.

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

Les principaux problèmes, causes et conséquences ainsi que les pistes de solutions sont présentés ainsi qu'il suit :

Tableau 16: Analyse des ressources forestières

Problèmes	Causes	Conséquences	Axes Stratégiques
Dégradation des espaces forestiers	Conditions climatiques Mise en culture Surpâturage Coupe de bois feu Feu de brousse Manque de moyens pour un contrôle efficace Faible implication des populations	Manque de pâturage Insuffisance de bois énergie Perte accélérée de la biodiversité végétale et animale Insuffisance de la régénération naturelle Ravinement Ensablement Baisse de la productivité Prolifération d'espèces envahissantes Baisse de revenu	Promouvoir la gestion durable des écosystèmes Renforcer les capacités des groupements et structures de gestion locale pour préserver la biodiversité
Problème d'approvisionnement en bois de feu	Population galopante Efforts de plantation insuffisants Capital forestier restreint	Coupes illicites Non respect des possibilités	Assurer une gestion rationnelle du bois-énergie Promouvoir l'utilisation des sources d'énergies alternatives au bois-énergie
Difficulté de gestion des ressources forestières	Insuffisance de moyens (financier, matériel et	Absence de contrôle Le faible niveau des interventions	Renforcer les capacités des organes et services



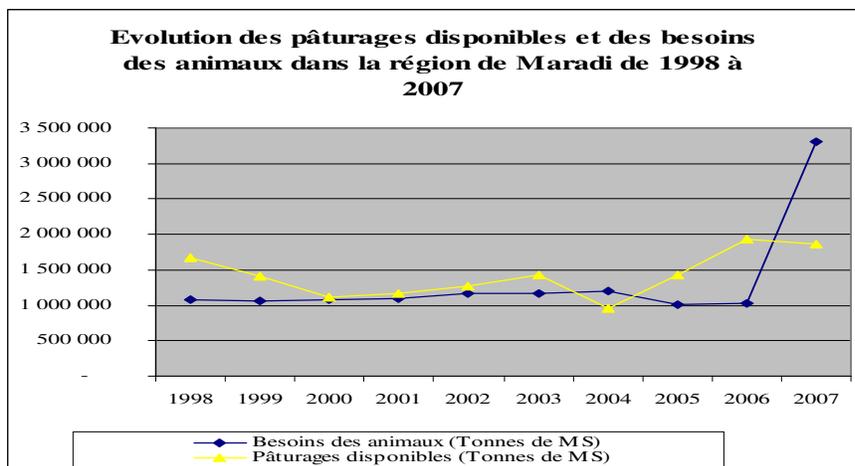
Problèmes	Causes	Conséquences	Axes Stratégiques
	humain)	Faible couverture de la région en matière d'encadrement	techniques
Non fonctionnement de beaucoup de pépinières villageoises	Manque de moyens financiers	Réduction du nombre de plants produits Réduction des superficies plantées	Assurer le fonctionnement durable des unités de production Renforcer les capacités des populations

3.1.2.7 L'analyse des problèmes des ressources pastorales

La région de Maradi bénéficie de plusieurs ressources pastorales susceptibles d'être exploitées. Le bilan diachronique des images de 1975 et 2006, montre que le domaine pastoral (sta) situé en totalité au nord de la Tarka, se trouve dégradé surtout le long de celle-ci à cause de la remontée du front agricole. En effet, 93,7 % des superficies pastorales perdues ont été transformés en culture pluviale. Les ressources fourragères naturelles ont disparu depuis longtemps de la plus grande partie de la région ; et là où la ressource subsiste encore, elle ne peut être que partiellement exploitée à cause de la distribution irrégulière des points d'eau.

Le bilan fourrager est globalement positif (Figure 10) principalement en raison de l'abondance des résidus des récoltes qui couvrent 80% des besoins en fourrages. Toutefois les années 2004 et 2007 présentent des bilans négatifs. L'année 2004 a été déficitaire en pluie, ce qui n'a pas favorisé le développement des ressources pastorales. Tandis que le déficit de l'année 2007 pourrait être attribué l'augmentation du cheptel qui passe 1.935.247 têtes en 1998 à 5.092.299 têtes en 2007. Des documents sur la région de Maradi révèlent une dégradation et une réduction des pâturages à cause de la pression animale croissante (AGRHYMET, 2003). La région du lac Madarounfa présente une pression pastorale élevée à très élevée (CeSIA CNEDD OSS, 2003). Le nord du département de Mayahi subit une pression de l'élevage.

Figure 9: Evolution des pâturages et des besoins des animaux dans la région de Maradi de 1998 à 2007





Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi



Succès :

- matérialisation des différents espaces pastoraux (couloirs de passage et aires de pâturage) réalisées par des projets de développement intervenant dans la région.

Les tableaux ci-après font la synthèse des éléments d'analyse de la problématique sur les ressources pastorales.

3.1.2.7.1 Les potentialités, atouts et contraintes

Les potentialités se composent de :

Tableau 17: Atouts/Potentialités-Contraintes des ressources pastorales

Atouts/Potentialités	Contraintes
<p>Des jachères relativement importantes en zone agro-pastorale,</p> <p>Un bon potentiel hydrique.</p> <p>Existence d'une vaste zone pastorale qui mérite d'être préservée, aménagée et bien gérée ;</p> <p>Existence dans la zone agropastorale et agricole, de grandes enclaves pastorales et forêts classées qui sont de sources potentielles de pâturage ;</p> <p>Présence des couloirs de passage et aires de pâturages communautaires matérialisés ou en voie de l'être ;</p> <p>Forte intégration de l'agriculture à l'élevage dans les zones agropastorale et agricole permettant une bonne mise en valeur des résidus de récoltes.</p>	<p>Conditions climatiques défavorables ;</p> <p>La disponibilité de l'eau (répartition et profondeur) ;</p> <p>La remontée du front agricole vers le nord ;</p> <p>Les feux de brousse ;</p> <p>le surpâturage.</p>

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

3.1.2.7.2 Les problèmes, causes, conséquences et axes stratégiques

Tableau 18: Analyse des ressources pastorales

Problèmes	Causes	Conséquences	Axes Stratégiques
Fréquences des conflits	Pression foncière	Absence de cohésion sociale	Promouvoir la cohésion sociale
Rétrécissement des aires de pâturage	Sédentarisation Pression foncière	Conflits	Assurer l'intégrité des parcours à travers Promouvoir la gestion des ressources naturelles partagées
Dégradation des parcours	Surpâturage Conditions climatiques défavorables Feu de brousse	Baisse de la disponibilité du pâturage en quantité et en qualité ; Perte de la biodiversité ; La prolifération d'espèces végétales inutilisables par le bétail	Lutter contre la dégradation des terres

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi



3.1.2.8 L'analyse des problèmes de la faune

La faune qui jadis était abondante et très variée (girafe, gazelle dama, Autruche,...) a connu une forte régression suite à la dégradation de son habitat et au braconnage (République du Niger, 1997). D'une manière générale, le patrimoine faunique de la région régresse d'année en année (Rapport, 2002). La dégradation de l'habitat a causé dans le sud, la migration des animaux vers le Nigéria ; et la disparition de certaines espèces telles que la Gazelle dama (CNEDD, 2004).

Succès :

- le plan d'aménagement de la forêt de Baban rafi a favorisé le retour de la faune ;
- le retour de certaines espèces d'antilopes grâce aux activités d'ensemencement et de réintroduction par les organisations des chasseurs traditionnels dans la forêt de Baban rafi.

Echecs :

- les trois zones cynégétiques du département de Dakoro ne sont plus fonctionnelles
- les trois zones cynégétiques du département de Dakoro ne sont plus fonctionnelles ;
- la coopérative apicole de Madarounfa n'est plus fonctionnelle du fait de la fin des activités du PAFN.

3.1.2.8.1 Les potentialités, atouts et contraintes

Les principaux atouts et potentialités fauniques sont consignés ainsi qu'il suit :

Tableau 19: Atouts/Potentialités-Contraintes des ressources fauniques

Atouts/Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">▪ Deux sites : Forêt Protégée de Baban-Rafi (Département de Madarounfa) et la Réserve de Faune et Forêt Classée de Gadabédji ;▪ Trois zones cynégétiques ;▪ D'importantes possibilités pour le développement de l'apiculture ;▪ Des grandes possibilités de délimitation de zones de chasse.	<ul style="list-style-type: none">▪ Les sécheresses ;▪ Les feux de brousse ;▪ La pression foncière ;▪ Les coupes abusives pour les besoins en bois ;▪ le surpâturage ;▪ Insuffisance de ressources humaines et de moyens d'action des institutions chargées de la promotion des ressources fauniques.▪ Braconnage.

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi



3.1.2.8.2 Les orientations stratégiques

Les problèmes, causes, conséquences ainsi que les pistes d'axes stratégiques pour une meilleure gestion des ressources fauniques sont :

Tableau 20: Analyse des ressources fauniques

Problèmes	Causes	Conséquences	Axes Stratégiques
Dégradation de l'habitat	Pression foncière Feu de brousse Condition climatique Coupe abusive de bois	Baisse de la disponibilité de pâturage ; Réduction de l'effectif d'animaux ; Migration ; Baisse de la reproduction.	Renforcement des actions de restauration des d'écosystèmes
Forte régression/disparition de la faune	Braconnage ; Non respect des quotas de prélèvement ; Manque de moyen financier pour le suivi des activités	Raréfaction, voire la disparition pure et simple de certaines espèces (Gazelle dama) ; Réduction du nombre de chasseurs ; Baisse de l'activité cynégétique.	Responsabilisation des populations locales dans la gestion des ressources fauniques Elaboration de programme de suivi de la faune et de son habitat Développer l'éco-tourisme Développement de la conservation in situ de la faune

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

3.1.2.9 L'analyse des problèmes des ressources halieutiques

La région de Maradi dispose de plusieurs plans d'eau et des Goulbis où s'exercent des activités halieutiques. Néanmoins, ces ressources halieutiques sont menacées de disparition et on a constaté ces dernières années la disparition de certaines espèces comme *Distichodus rostratus*, *Heterotis niloticus*, *Auchenoglanis occidentalis* tandis que l'espèce *Lates niloticus* devient de plus en plus rare en raison de l'ensablement des plans d'eau (CIPSDR, 2004).

Echecs :

- la mise en quarantaine actuellement de la mare d'Akadaney parce que la population ne s'intéresse pas à l'activité de pêche
- l'ignorance des techniques de pêche malgré la présence d'une structure de gestion au niveau de la retenue de Rafin Wada.



3.1.2.9.1 Les potentialités, atouts et contraintes

Les principaux éléments en termes d'atouts et contraintes sont ci-après :

Tableau 21: Atouts/Potentialités-Contraintes des ressources halieutiques

Atouts/Potentialités	Contraintes
<p>Les mares permanentes, semi-permanentes et temporaires</p> <p>Les goulbis ;</p> <p>La présence de coopératives de pêcheurs dans la région notamment autour lac de madarounfa, la retenue de kourfin koura et la retenue de rafin wada ;</p> <p>Les différentes formations des pêcheurs ;</p> <p>La prise de conscience progressive par les communautés de la dégradation du potentiel halieutique productif.</p>	<p>Sécheresses récurrentes ;</p> <p>L'ensablement ;</p> <p>Le sous équipement des pêcheurs ;</p> <p>La faible organisation de la coopérative des pêcheurs ;</p> <p>L'exploitation anarchique des zones tampons du lac ;</p> <p>La destruction des frayères par la mise en culture des berges des plans d'eau ;</p> <p>La capture des alevins par l'utilisation d'engins prohibés ;</p> <p>Le non respect par les pêcheurs de la durée de fermeture des plans d'eau empoisonnés.</p>

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

3.1.2.9.2 Les orientations stratégiques sur les ressources halieutiques

L'analyse des problèmes, causes et conséquences sur les ressources halieutiques a permis de proposer des axes stratégiques pour une gestion durable de celles-ci. Le tableau ci-après présente les différents éléments de cette analyse :

Tableau 22: Analyse des ressources halieutiques

Problèmes	Causes	Conséquences	Axes stratégiques
Dégradation de l'habitat	<p>Ensablement</p> <p>Sécheresse</p> <p>Hautes températures</p> <p>Manque d'entretien des ouvrages</p> <p>Eutrophisation</p>	<p>Baisse importante des prises</p> <p>Rareté d'espèces</p> <p>Disparition d'espèces</p>	<p>Développer de la gestion concertée des eaux</p> <p>Protéger les berges et réhabiliter les mares ensablées</p>
Réduction des stocks de poissons	<p>Surexploitation ;</p> <p>Insuffisance des activités d'empoisonnement ;</p> <p>Utilisation d'outils prohibés</p>	<p>Insuffisance de la couverture des besoins</p> <p>Importation de poisson de la région de Tahoua</p>	<p>Développer de la pisciculture</p>
Manque d'entretien des ouvrages	<p>Absence de comité de gestion</p>	<p>Réduction du volume d'eau</p>	<p>Organisation des populations</p>

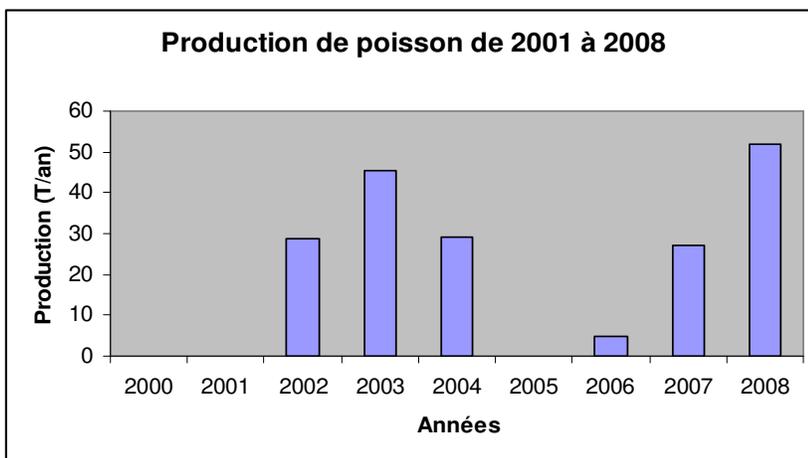


Problèmes	Causes	Conséquences	Axes stratégiques
	Insuffisance de moyens financiers	Assèchement rapide	
Manque de statistiques de pêche	Manque de moyen financier Faible encadrement des pêcheurs Manque d'organisation	Sous estimation des productions Mauvaise gestion de la ressource	Organiser et renforcer les capacités des pêcheurs

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

La production est très irrégulière à cause de la non maîtrise des statistiques de pêche.

Figure 10: Production halieutique de 2001 à 2008



Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

Par exemple, en 2006 seul le département de Guidan Roudji a effectué une statistique de pêche, d'où la faible production. La plus grande production a été enregistrée en 2008 avec 51,8 tonnes. Les quantités de poissons exploitées entre 2001 et 2008 au niveau de la région de Maradi sont estimées à 187 tonnes.

Les ressources en eau de surface de la région sont abondantes, mais plusieurs contraintes rendent difficiles leur exploitation, le tableau suivant en dresse la synthèse.

Tableau 23: Atouts/Potentialités-Contraintes en ressources Hydriques

Atouts/Potentialité	Contraintes
Trois Goulgis, une trentaine de mares, des retenues d'eau. un potentiel de ressources en eaux souterraines considérable ; Eau de bonne	les sécheresses successives ; la construction des barrages au Nigéria ; la difficulté de leur mobilisation (eaux souterraines notamment) ; la réduction de la superficie des plans d'eau et les perturbations de leurs régimes ; l'ensablement et l'envasement des plans d'eau; l'insuffisance de connaissance des ressources et de leurs



Atouts/Potentialité	Contraintes
qualité en général dans les goulbis ; les eaux souterraines sont accessibles par des ouvrages sommaires et peu coûteux.	dynamiques ; la faiblesse des processus gestion locale des ressources en eau ; l'existence du socle dans la partie sud de la région ; profondeur de la nappe dans la partie nord Dakoro et une partie de Mayahi ; présence du fluor dans l'eau dans la ville de Tibiri et environnant ; l'existence des gaz asphyxiants au nord.

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

Les principaux problèmes, leurs causes et conséquences peuvent être consignés comme suit :

Tableau 24: Analyse des ressources hydriques

Problèmes	Causes	Conséquences	Axes Stratégiques
fossilisation de la haute vallée de la Tarka ; écoulement limité à l'amont pour le Goulbi N'kaba ; retard dans l'arrivée des premières crues au niveau du Goulbi Maradi,	Construction de barrages au Nigéria	Réduction de la superficie des terres irrigables, Réduction des productions agricoles, Baisse de la production halieutique, et disparition d'espèces,	Promouvoir une gestion partagée des ressources en eau
Ensalement des mares Dessèchement rapide des plans d'eau	Erosion Déforestation Sécheresse Eutrophisation	Réduction des superficies des mares Disparition des espèces halieutiques Baisse de la production halieutique Manque d'eau pour le bétail	Mobiliser les ressources en eaux Assurer une gestion durable de ces ressources
En milieu rural les eaux sont exposées aux intempéries et aux pathogènes multiples	La nature des ouvrages hydrauliques	Maladies diverses Mortalité infantile	



Problèmes	Causes	Conséquences	Axes Stratégiques
Baisse du niveau de la nappe	Sécheresse	Difficulté d'accès Coût d'exploitation élevé	
Disparité dans la couverture des besoins en eau	Manque de moyen (financier, matériel, humain)	Faible couverture en eau	

Source : Investigations sur l'étude diagnostic/SRAT de Maradi

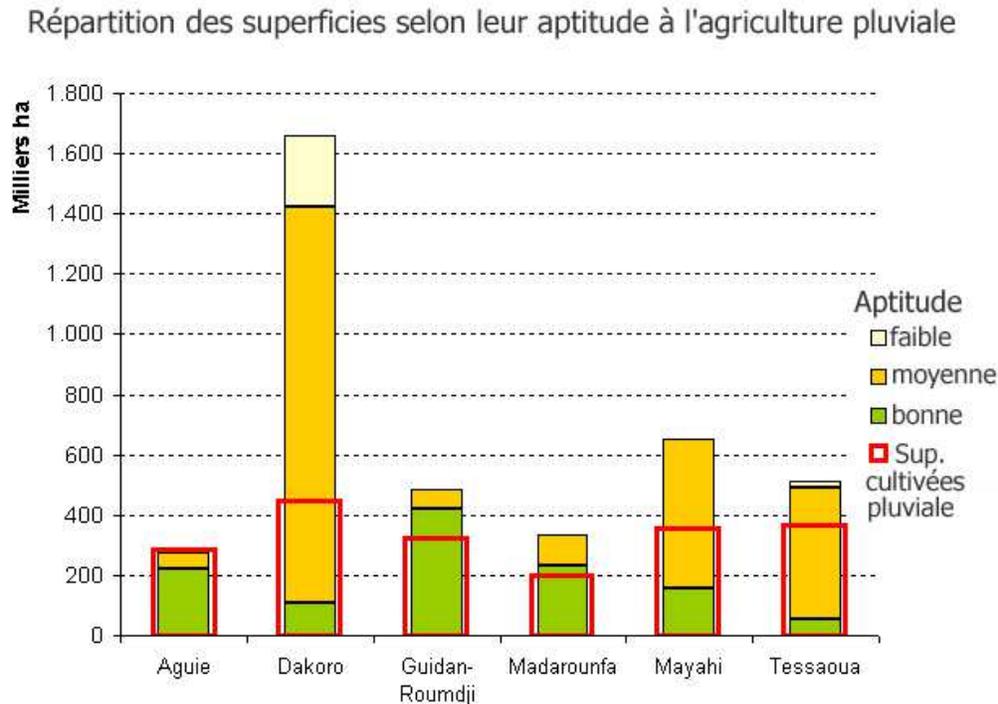
3.1.2.10 L'analyse des problèmes des sols

Dans le Sud de la région (Madarounfa et de Guidan Roumdji) qui enregistre la plus forte densité de population, la superficie cultivée par habitant, a diminué de près de 50% en 25 ans alors que la population a doublé (de 2,5%) les surfaces cultivées globales n'ont augmenté que de 34% ;

L'occupation des sols a atteint le stade de saturation au nord par contre (Dakoro), la surface cultivée par habitant a plus que doublé (2,4) ce qui a pour conséquence la multiplication par plus de 5 des surfaces cultivées. Cela s'explique par une conjonction des facteurs : disponibilité de l'espace, aléas climatiques, augmentation des activités agricoles des ménages d'agro pasteurs.

En définitive, l'expansion des terres cultivées et la forte demande en bois énergie appauvrissent les terres et rendent inefficaces les mesures et conservation des ressources naturelles. Néanmoins, la population rurale s'est adaptée aux nouvelles conditions en réussissant à faire cohabiter l'élevage et l'agriculture (recours au fourrage aérien, aux résidus de culture...). Les spéculations sont principalement vivrières (mil et sorgho) avec toutefois une contribution non négligeable des cultures de rente à savoir l'arachide et le niébé. A l'échelle de la région, l'identification de toutes les espèces cultivées ne se rencontrent pas avec la même fréquence et ne se distribuent pas de manière homogène dans l'espace cultivé. Leur importance est déterminée par le rôle qu'elles jouent dans les économies locales. Leur répartition spatiale répond aux différentes situations écologiques qui existent dans les terroirs villageois. La figure 5 nous donne des indications sur les différentes aptitudes des sols selon les départements. On remarquera que les secteurs présentant des bonnes aptitudes correspondent généralement aux zones méridionales, qui de surcroît sont les plus densément peuplées.

Figure 11: Répartition des superficies selon leur aptitude



Source : CNEDD ; 2003

Quoiqu'il en soit il faut noter la modulation assez fine de l'usage de l'espace que les agriculteurs réalisent qui tiennent compte à la fois des potentialités qu'ils attribuent aux différents types de sols et de l'ordre des priorités qu'ils accordent aux différentes cultures.

3.1.2.11 L'analyse des problèmes des ressources en eaux de surface et des eaux souterraines

3.1.2.11.1 Les potentialités

Les ressources en eau de surface de la région sont abondantes et se composent des Goulbis, d'une quarantaine de mares (permanente, temporaires) et de retenues d'eau. Malgré ce potentiel énorme, le taux de couverture des besoins en eau reste faible. On estime ce taux pour les populations en milieu rural à 37,70 %, ce qui est en deçà du taux régional estimé à 49 % et du taux national à 56 % en 2003 (ROSELT, 2004). En milieu urbain ce taux est estimé à 65 %. En 2003, le taux de couverture était de 55,83 (CIPSDR, 2004). Le Calcul de taux de couverture est fait sur la base de 250 habitants pour un point d'eau moderne.

Succès :

- la construction du seuil d'épandage dans le Goulbi N'Kaba a permis de rehausser le niveau de la nappe de 7 m de hauteur.

Echecs :

- détérioration des points d'eau par manque d'entretien ;
- dégradation des ouvrages structurants (seuil d'épandage, mini-barrage) par manque d'entretien ;
- beaucoup d'investissement dans la réalisation des ouvrages qui restent sous-exploités.



Potentialités :

- un potentiel de ressources en eaux souterraines considérable ;
- dans les goulbis, les eaux souterraines sont accessibles par des ouvrages sommaires et peu coûteux ;
- trois Goulgis, une trentaine de mares, des retenues d'eau.

3.1.2.11.2 Les contraintes

- les sécheresses successives ;
- la construction des barrages au Nigéria ;
- l'absence de comité de gestion des ouvrages ;
- la présence de fluor dans la bande de Guidan roumdji ;
- les teneurs élevées en nitrates (cas de Maijirgui dont la teneur est supérieure à 200 mg/l contre 44 selon la norme de l'OMS ;
- l'existence du socle dans la partie sud de la région ;
- les fortes profondeurs de la nappe au nord ;
- l'existence des gaz asphyxiants au nord.

Les principaux problèmes identifiés sont :

- La fossilisation de la haute vallée de la Tarka ;
- L'écoulement limité à l'amont pour le Goulbi N'kaba ;
- Le retard dans l'arrivée des premières crues au niveau du Goulbi Maradi,
- L'ensablement des mares (mares temporaires disparaissent, mares semi permanentes deviennent temporaires et permanentes deviennent semi permanentes) ;
- Le dessèchement rapide des plans d'eau ;
- Les eaux sont de bonnes qualités sauf en milieu rural où elles sont exposées aux intempéries et aux pathogènes multiples liés à la nature des ouvrages hydrauliques ;
- La baisse du niveau de la nappe ;
- La disparité dans la couverture des besoins en eau.

3.1.3 Les organisations socio professionnelles dans la gestion des ressources naturelles

Les ressources forestières sont exploitées et gérées par des Structures Locales de Gestion. C'est le cas de l'exploitation du massif de Baban Rafi où on dénombre 27 marchés ruraux à Madarounfa, 5 autres à Guidan Roumdji et un à Aguié.

Les Structures Locales de Gestion des Marchés ruraux de bois sont les organes exécutifs des marchés ruraux. Elles sont chargées de :

- la mise en œuvre des plans de gestion des forêts villageoises ;
- la protection et de la restauration de la forêt (gardiennage, ensemencement, paillage, branchage...);
- veiller au respect de l'application du plan d'aménagement de gestion de la forêt (respect du quota par les bûcherons, respect de mise en défens des parcelles par les éleveurs, respect de clauses de l'utilisation du front agricole par les exploitants agricoles),
- l'auto évaluation de la mise en œuvre des plans de gestion.



Il existe 6 Structures Locales de Gestion des Comptoirs de feuilles dans le département de Mayahi. Ces structures, s'occupent de l'exploitation et de la vente des feuilles.

Pour la gestion des ressources halieutiques, il existe 2 coopératives de pêche (Madarounfa), une pour le Lac Madarounfa et l'autre pour la retenue de Kourfin Koura. Le barrage de Rafin wada a une structure de gestion mais la population ignore les techniques de pêche. La mare d'Akadaney est actuellement en quarantaine et n'a pas de structure de gestion ; en plus les populations touaregs de la zone ne l'exploitent pas. Ces structures de gestion bénéficient d'activités de renforcement des capacités à travers plusieurs projets.

Il faut noter la présence d'organisations de chasse traditionnelle au niveau de Guidan-Roundji et Madarounfa qui mènent des activités de réintroduction, d'aménagement d'abreuvoirs, etc. Elles bénéficient d'activités de renforcement des capacités dans la gestion de la faune.

3.1.4 Les ressources naturelles, la propriété foncière, l'accès et le contrôle du foncier

Il existe d'importantes données historiques qui permettent de mieux comprendre l'évolution foncière dans la région de Maradi (Raynaut, 1980 ; Yamba et al. 2000). De ces études il ressort les analyses suivantes :

La tradition, renforcée par le droit musulman, reconnaît au défricheur d'une terre le droit exclusif d'exploitation. La règle de transmission des droits de propriété était patrilinéaire. Les femmes perdaient leur droit d'usage du sol lorsqu'elles se mariaient.

Jusqu'aux années 1970, la région de Maradi vivait dans un contexte de disponibilité foncière exploitée par une population plus ou moins nombreuse avec une parfaite intégration de l'agriculture et de l'élevage. Mais cet équilibre a été rompu dans les années 1970-1980 ; cette période a été marquée par un déséquilibre des systèmes agraires, causé par des facteurs climatiques, socio-économiques, démographiques... De Miranda, E (1980), dans « l'essai sur le déséquilibre écologique et agricole d'une région tropicale semi-aride : le cas de la région de Maradi au Niger » évoque le déséquilibre de écologique et agricole. Qu'il s'agisse du blocage, de déséquilibre... Ces termes traduisent une situation de rupture qui conduit à une surexploitation de l'environnement avec les conséquences sociales qu'elle peut engendrer.

- Cette crise écologique a provoqué, la mise en valeur de plus d'espace pour nourrir une population croissante ; ce qui se traduit des unités d'exploitation occupant une superficie moyenne de 1,5 ha par actif dans le sud et de 3 ha dans la partie nord. La nécessité de contrôler l'espace foncier a engendré des comportements des uns et des autres visant à décourager l'arrivée de nouveaux usagers : les agriculteurs brûlant des pâturages pour éloigner les éleveurs des champs, éleveurs mettant en valeur des espaces réservés aux pâturages en mettant le feu pour éloigner d'autres éleveurs de cette aire pastorale. Le territoire de la région de Maradi connaît en permanence une juxtaposition et une concurrence des activités agricoles et pastorales.



- La pression foncière dans le Sud de la région fait que l'élevage est confronté à un problème de rétrécissement des espaces pastoraux par les terres agricoles. Actuellement, le caractère très extensif de l'agriculture fait que le même phénomène est entrain de se produire dans la zone nord pourtant qualifiée de zone pastorale par excellence. En plus de ce rétrécissement des superficies, les espaces pastoraux souffrent également d'une dégradation très poussée avec comme conséquence l'apparition d'importantes poches de glakis et une colonisation par les espèces herbacées non appréciées par les animaux. La résultante de tous ces phénomènes donne lieu à des conflits souvent mortels entre les agriculteurs et les éleveurs. Cependant, aujourd'hui on note une baisse de ces conflits grâce aux actions de matérialisation des différents espaces pastoraux (couloirs de passage et aires de pâturage) réalisées par des projets de développement intervenant dans la région (PASEL, CARE, FIDA, PADL, PAFN, Etat, etc.).

Durant toute la période des années 1990, la même lancée de déséquilibre écologique a été maintenue. On décèle cependant le développement des pratiques nouvelles de gestion des ressources naturelles.

La configuration actuelle de l'occupation cette région montre que tous les espaces utilisables par l'agriculture au sein de la région sont actuellement occupés. En effet, depuis plus de trois décennies, la pression sur l'espace n'a cessé de s'accroître dans l'ensemble de la région de Maradi. Le système foncier a aujourd'hui subi une grande modification. Il faut rappeler qu'il est né dans un contexte d'abondance de terres et reposait sur une alliance avec les divinités agraires qui autorisaient l'usage. Il n'y avait aucune forme d'appropriation puisque la logique d'ensemble reposait sur le contrôle des hommes et non de l'espace. C'est ainsi que chaque exploitation défrichait des terres et les utilisait comme il l'entendait. Il affirmait ainsi ses droits d'usages qu'il transmettait à ses descendants par voie d'héritage. Le défrichage constituait le mode majeur d'acquisition de l'espace. Mais la pression foncière aidant, l'usage de la terre a progressivement pris un caractère permanent, et devint objet de transaction puisque possédant désormais une valeur intrinsèque. Progressivement toutes les formes sociales de transmission et de jouissance de la terre devinrent caduques, si bien que le don, la prêt disparurent progressivement (Yamba et al., 2001).

De nos jours, de nombreux textes² règlementent la propriété foncière au Niger. On peut citer entre autres :

- Le décret du 26 juillet 1932 réorganisant la propriété foncière au Niger qui consacre le régime d'immatriculation permettant à un particulier autre que l'Etat à posséder à titre définitif sa propriété.
- Le décret n°55-580 du 20 mai 1955 portant réorganisation foncière et domaniale.
- Le décret n°56-704 fixant les conditions d'application du décret n°55-580 du 20 mai 1955 portant réorganisation foncière et domaniale.
- La loi n° 61-30 du 19 juillet 1961 qui confirme les droits fonciers coutumiers et les procédures d'expropriation.

² Les privilèges coutumiers acquis sur les terrains de chefferie sont supprimés (loi n° 62-07 du 12 mars 1962), et le problème de lotissement n'est pas un problème de texte mais plutôt un problème de respect de texte par les maires. Toutes les procédures du début jusqu'à la fin du lotissement ou des aménagements hydro agricoles sont règlementées au Niger.



- L'Ordonnance 59-113/PCN du 11 juillet 1959 réglementant les terres du domaine privé de la République du Niger qui règlemente l'occupation des terres et les concessions urbaines et rurales.
- L'Ordonnance n°93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code rural qui détermine les procédures de gestion et d'accession au foncier rural.
- Le Code Civil nigérien qui protège et dicte les procédures d'accession à la propriété immobilière.

L'ensemble de ces textes règlementaires font qu'aujourd'hui la location, la mise en gage et la vente sont désormais les modes dominants d'acquisition au foncier.

3.1.5 Le zonage de la région sur la base des ressources éco-géographiques

En regard des ressources éco-géographiques de la région, il se dégage 3 zones principales qui sont :

- la zone agricole : comprend l'ensemble des départements de Guidan Roumji, Aguié et Madarounfa et la partie méridionale des départements de Dakoro, Mayahi et Tessaoua. Cette zone est marquée par une pression agricole très forte ;
- la zone centrale ou intermédiaire : elle est à vocation agro-pastorale et concerne la partie septentrionale des départements de Tessaoua et Mayahi et la partie centrale de Dakoro. Elle comprend aussi la Tarka et le Goulbin Kaba. La pression agricole est ici un peu plus faible avec des espaces pastoraux éparpillés au sud et plus importants au nord ;
- la zone pastorale, comprend les parties nord des départements de Dakoro et de Mayahi. Celle-ci était une zone exclusivement pastorale dont l'écosystème est très fragile et qui maintenant, commence à connaître une colonisation agricole dans sa bande méridionale.

3.1.6 Les problématiques générales du milieu physique

La région de Maradi présente un potentiel en ressources naturelles relativement important. On y distingue, 2.476.680 ha de terre cultivable, 829.029 ha de formation forestière, 800.000 ha de superficie pastorale, une trentaine de mares, une diversité d'espèces fauniques et halieutiques, etc. Toutefois, la région est confrontée à des problèmes environnementaux majeurs, dus à des conditions climatiques peu favorables et à un déséquilibre entre l'exploitation des ressources et leur disponibilité. Parmi les problèmes majeurs, il faut retenir :

- Sur le plan climatique que la région est caractérisé par des précipitations irrégulières et faibles, une faible capacité des populations à s'adapter à ces variations, limitant ainsi la production agro-sylvo-pastorales et l'utilisation des ressources en eau ;
- En matière de terre de culture, on assiste à une insuffisance des terres cultivables, à une précarité des sols et à une pression foncière croissante, menaçant les petites exploitations agricoles ;
- En matière de ressources forestières, la pression est de plus en plus forte sur celles-ci malgré leur état de dégradation très avancée ;
- En termes de ressources en eau, les possibilités de mobilisation restent limitée à cause des contraintes techniques et sociales, engendrant une faible couverture en eau ;
- En termes de ressources pastorales, elles s'amenuisent au profit des surfaces agricoles, le cheptel s'accroît, ajouté à cela un système pastoral en inadéquation avec la réalité ; tout ceci entraîne un déséquilibre des écosystèmes pastoraux et menace la cohésion sociale ;



- En matière de ressources fauniques, elles se dégradent du fait de la forte pression sur les habitats ;
- Les ressources halieutiques ont considérablement régressé sous l'effet conjugué de la surexploitation, de l'ensablement des mares et de la mauvaise gestion ;
- Le faible niveau des investissements en environnement, la mentalité des populations et la démographie galopante freinent le développement de la région.

La dynamique d'évolution du milieu physique conduit à la formulation d'une problématique générale : les ressources naturelles relativement abondantes (lacs, mares, potentiel en ressources agricoles) pourraient efficacement être sauvegardées, utilisées et valorisées par les populations de la région aux fins du développement économique et social de celles-ci. Cependant, la démographie galopante, les besoins (pâturages, bois de feu, eau potable, eau agricole, sols, etc.) sans cesse croissants, l'inadaptation des stratégies et politiques de gestion durable des ressources naturelles conduisent à une dégradation continue des ressources. Cette situation compromet dangereusement l'économie régionale dont la part contributive du secteur primaire (agriculture, élevage) reste la plus importante.

3.1.7 Les tendances lourdes du milieu physique et les perspectives de développement

Les tendances lourdes sont les phénomènes qui caractérisent l'évolution du milieu physique sur la dernière décennie (1997-2006). Dans l'ensemble, les tendances lourdes du milieu physique sont articulées autour du processus continu de dégradation des ressources en eau, sols et végétation.

L'analyse diagnostique de l'évolution des différents paramètres permettent de proposer les tendances lourdes du milieu physique. Les principaux facteurs clés sont :

- Sol : La tendance montre d'une part, la saturation foncière au sud de la région avec une réduction des superficies cultivées par habitant et d'autre part, une extension du front agricole au nord sur des terres marginales.
- Ressources hydriques : les efforts des réalisations des points d'eau se réduisent avec une tendance à la hausse en 2007 d'où une amélioration de la couverture en eau actuellement.
- Ressources forestières : les besoins en bois, les recettes forestières et les fréquences des feux de brousse s'accroissent, alors que les interventions pour restaurer les ressources forestières se réduisent sauf les opérations de CES/DRS qui connaissent une tendance à la hausse.
- Ressources pastorales : le bilan fourrager est globalement positif, avec une tendance à l'augmentation des besoins des animaux par rapport aux pâturages disponibles qui s'est traduit en 2007 par un bilan fourrager négatif.
- Ressources fauniques : la tendance est à une réduction importante des recettes fauniques avec une amélioration en 2007.
- Ressources halieutiques : la production a considérablement diminué, mais on assiste depuis 2006 à une certaine amélioration.
- Ressources naturelles et propriété foncière : la tendance montre une domination de la location, de la mise en gage et de la vente des terres et la disparition du don et du prêt.



3.1.7.1 Dans le domaine du climat

Le climat connaît principalement les tendances lourdes centrées sur une alternance de bonnes et mauvaises pluviométries dans la période. La pluviosité moindre et sa variabilité plus grande ont accru la vulnérabilité des ressources naturelles à la dégradation dans les pays du Sahel, et il est devenu moins facile aux systèmes écologiques et sociaux de résister. La cyclicité et la persistance de ces sécheresses devraient conduire à une pénurie et une dégradation de la qualité des ressources en eau du fait de la baisse des précipitations et de l'augmentation de l'évaporation liée aux élévations des températures. Une des conséquences est également l'apparition, la fréquence et l'intensité des inondations qui ont pour corollaires famines et épidémies. La sécheresse est sans doute la catastrophe climatique la plus redoutable par sa durée et son étendue. C'est elle qui atteint les plus vastes dimensions temporelles (des années) et spatiales. La sécheresse climatique (et même météorologique) n'est que le début d'une longue série d'événements qui affectent progressivement tout un écosystème et tout un milieu humain. En effet, au plan social, ces incidences amplifieront les conflits entre les différents usagers de l'eau et entraîneront une augmentation des maladies liées à la consommation d'eau impropre. Cependant, il convient de noter par ailleurs un regain de l'activité de la pluie depuis 2006.

Les principales tendances dans le domaine du climat sont :

- Une diminution constante de la durée moyenne de la saison des pluies. Si les dates d'installation des pluies sont restées stables dans l'ensemble (variation de 15%), les dates de retrait sont en revanche plus erratiques et ont souvent entraîné une nette réduction du nombre de jours pluvieux au Sahel (variation de 20% dans la zone bio-climatique soudanienne plus de 30% dans les régions bioclimatiques sahéliennes);
- Une baisse tendancielle des cumuls pluviométriques pour toute la zone CILSS, caractérisée par une variabilité plus importante pour la zone bio-climatique sahélienne ;
- Un glissement des isohyètes vers le sud d'environ 100 km ;
- Une augmentation des températures en surface.

Pour ces tendances dont la maîtrise par l'homme reste difficile voir inaccessible, le renforcement des capacités à s'adapter à ces tendances constitue la principale alternative viable. C'est une alternative qui combine à la fois :

- La gestion intégrée des ressources en eau et la lutte contre l'érosion ;
- La mise en place et en opération d'un système d'alerte et d'information sur les risques climatiques ;
- La gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- La promotion d'un agropastoralisme d'équilibre ;
- L'intensification de l'élevage.

Cette option a pour avantage de valoriser les principales ressources et opportunités offertes en matière de production agricole et animale et de prendre des mesures préventives sur les menaces de tout genre liées au climat (sécheresses, inondations, famines, épidémies).

3.1.7.2 Dans le domaine de la végétation et de la faune

Les principaux constats faits sur l'évolution des paramètres sur 30 ans montrent que :

- Les surfaces agricoles ont augmenté de 61%,



- Cet accroissement s'est fait au détriment des domaines sylvo-pastoraux, du cordon rupicole, du milieu habité, du domaine pastorale, de la haute Vallée de la Tarka et du Centre CIM Maradi.
- Le domaine pastoral (sta) situé en totalité au nord de la Tarka, se trouve grace à l'avancée du front agricole avec une réduction de 18% dans la période ;
- Près de 94% du domaine pastoral a été transformé en zone de culture pluviale
- Le cordon rupicole (gf) dans la région a connu une réduction de 5%.
- Le milieu dégradé (md) qui n'existait pas en 1975, apparait dans l'image de 2006 et atteint 50.390 ha ;
- Le milieu habité est passé a connu une augmentation de 131%, au détriment du domaine sylvo-pastoral dégradé, des cultures pluviales, du cordon rupicole et des mares/koris.
- Les dunes vives ont progressé de 141%, les mare/koris ont diminué de 16% ; la haute vallée de la Tarka et le Goulbi N'kaba ont régressé respectivement de 18% et 81%. Le Lac Madarounfa a reculé de 7%, passant et le centre CIM Maradi perd 8% de sa superficie.

Ainsi, sur la période 1975-2006 l'analyse diachronique de l'occupation des terres indique une claire tendance à la dégradation de la végétation naturelle. Ainsi, dans cette période, les superficies boisées ont connu un recul tandis que les superficies cultivées ont connu un accroissement. Cette situation de dégradation continue des ressources forestières a pour corollaire la réduction de l'habitat de la faune et la destruction des zones refuges de reproduction. Les tendances fortes dans le domaine du couvert végétal et de la faune sont :

- La dégradation continue des ressources forestières et pastorales ;
- L'amenuisement des ressources pastorales ;
- Une compétition croissante entre les besoins domestiques, agricoles et pastorales qui induit l'exacerbation des conflits entre les différents acteurs ;
- La détérioration qualitative et l'amenuisement en termes de superficies des biotopes et des sites de reproduction de la faune. Si cette tendance devrait se poursuivre, elle conduira à la réduction du potentiel faunique de la région ;
- La conversion des superficies boisées en terres agricoles ;
- La disparition progressive de la faune dont l'issue peut être sa disparition quasi-totale.

3.1.7.3 Dans le domaine des sols

L'agriculture de la région de Maradi est basée essentiellement sur l'agriculture pluviale avec une faible pratique de la culture irriguée. Elle est aussi, en dehors des cultures de rente (oignon, souchet et poivron), une agriculture de subsistance faiblement mécanisée et utilisant très peu de fertilisants chimiques et organiques. C'est donc une agriculture à faible productivité, consommatrice de grands espaces et fortement dépendante des aléas pluviométriques. Cette situation de l'agriculture peu restauratrice de la fertilité des sols, combinée à l'érosion hydrique et éolienne détruit les sols et instaure le cycle de la faible productivité et compromet la production agricole. On note également, l'occupation anarchique des bas-fonds en vue d'accroître la production agricole sans toujours les aménagements requis qui contribuent à l'érosion et à l'ensablement des cours d'eau et des plans d'eau. Les ressources en sols ont pour principales tendances :

- Une forte exploitation qui élimine la pratique de la jachère ;
- La baisse continue de la fertilité des sols ;
- La baisse des rendements ;
- La pollution des sols (utilisation des engrais chimiques) notamment dans les abords des plans d'eau ;



3.1.7.4 Dans le domaine des ressources en eaux de surface et des eaux souterraines

Les principales tendances dans le domaine des ressources en eau sont également des menaces qui pèsent sur les ressources halieutiques. Au titre des tendances dans le domaine des ressources en eau, on peut citer :

- Ensablement des cours d'eau ;
- La disparition des rivières et marigots au profit des cultures vivrières et maraîchères (céréalières (maïs) et de maraîchage) ;
- La réduction de la capacité de rétention des différents plans d'eau ;
- La baisse continue de la nappe phréatique ;
- L'accroissement des besoins en eau agricole, pastorale et domestique.

Au titre des menaces qui planent consécutivement à ces tendances sur les ressources halieutiques :

- L'eutrophisation des cours d'eau ;
- La diminution de la productivité piscicole des plans d'eau ;
- La perte de diversité spécifique des différents plans d'eau par la pêche sélective ;
- Un appauvrissement des prises de pêche.



3.2 Le milieu humain

3.2.1 Les caractéristiques et l'évolution des variables du milieu humain

3.2.1.1 Le contexte socio-culturel

3.2.1.1.1 L'historique du peuplement et composition socio-ethnique de la région

L'historique de l'installation des populations dans la région est lié à celui des Etats Haoussa ayant profondément marqué l'émergence des Etats dans le Soudan Central desquels les provinces du Katsina et du Gobir tirent leurs origines entre le Nigeria et le Niger actuels.

L'histoire de la région est jalonnée de conflits et de mouvements d'occupation discontinus de l'espace. Elle est intimement liée à l'évolution des Etats Haoussa du Nord du Nigéria et au processus de pacification intervenue avec la colonisation. Les villages ont été créés par soucis de trouver des espaces pacifiés. C'est le cas des villages fondés dans les vallées du Goulbi N'Kaba lors de la guerre sainte menée en 1815. La grande majorité des villages occupant la bande sud de la région ont vu le jour de l'arrivée du colonisateur (dans les années 1800) à 1930.

3.2.1.1.2 Le statut de la femme

La problématique de la question de la femme dans la société nigérienne en général a subi une évolution qui prend naissance bien dans le système patriarcal qui a régi pendant longtemps la production et la reproduction des différences et des rapports sociaux entre les hommes et les femmes. Les rapports hommes-femmes sont alors régis par des usages et coutumes selon lesquels la « femme est inférieure à l'homme et que sa place est au foyer ». Dès lors la soumission, la marginalisation, la chosification etc., étaient devenus les maîtres mots des considérations attribuées à la femme.

Traditionnellement la femme est considérée comme gardienne de la maison. Pourtant la femme a toujours été la conseillère de premier plan dans la royauté Africaine en participant aux décisions des chefs lors des guerres et les autres questions touchant la communauté.

L'histoire du rôle de la femme dans la société Africaine renseigne que des femmes combattives ont marqué l'histoire de nos sociétés.

Au Niger 50,14% sont des femmes sur une population de plus de 11 millions d'habitants depuis le recensement général de la population réalisé en 2001. Marginaliser une telle frange de la population des prises de décision et des questions de la vie publique rendrait donc impossible tout progrès pour un pays comme le Niger.

Aujourd'hui, la situation politique, socio-économique, juridique et culturelle de la femme a positivement évolué sur le plan national. Cependant, cette situation reste encore préoccupante car de nombreuses études et recherches réalisées ces dernières années (ESDN II-1998, DDPF-1999, EDSN III-2006, etc..) indiquent que les femmes Nigériennes font partie des couches des populations les plus vulnérables. Les femmes sont aussi les plus exposées aux conséquences néfastes de la crise économique et financière que connaît le Niger depuis plusieurs années.

Comme toutes les autres régions, les femmes de Maradi ne sont pas épargnées de cette situation de vulnérabilité et de précarité.



3.2.1.1.3 Les aspects genre dans le développement de la région

La composante féminine de la population n'est pas épargnée de cette situation de vulnérabilité et de précarité. Au nombre de 1319047 hts les femmes représentent 51% de l'effectif total de la population de la région.

Cette supériorité numérique de la femme a des conséquences sur le développement de la région du fait que cette frange importante de la population est reléguée au second rang dans le processus du développement. Cela est lié au statut social de la femme qui constitue un frein à son épanouissement. Elle est avant tout perçue comme une maîtresse de maison, une aide familiale, une procréatrice chargée d'élever les enfants. Aussi la division du travail la confie dans les tâches pour lesquelles les ressources productrices, à l'assistance technique, à la propriété foncière, à l'emploi, à la planification familiale et à l'éducation sont difficilement accessibles. Certes l'émergence des organisations féminines a permis à de nombreuses femmes d'accéder aux fonds de commerce et au bétail pour le petit élevage, mais cette situation, loin d'améliorer les conditions de vie des femmes, est source de pauvreté pour cause de nombreux facteurs.

La situation des femmes est d'autant préoccupante du fait de l'augmentation des femmes chefs de ménage (de 13% en 1998, le nombre de femmes chefs de ménages est passé à 19% en 2006).

Les raisons de telles situations sont liées, en milieu urbain, à l'augmentation des femmes vivant seules avec leurs enfants pour fait de divorce ou de veuvage. En milieu rural cela est dû surtout au phénomène de l'émigration à travers l'exode prolongé tout comme d'autres facteurs liés à la définition du ménage selon les communautés. Comme partout au Niger, un ménage de Maradi compte en moyenne 6 à 7 personnes d'où la conduite d'un ménage n'est pas chose aisée pour les femmes dont les possibilités d'accès au revenu demeurent encore limitées.

Même si l'émergence des organisations féminines a permis à de nombreuses femmes d'accéder aux fonds de commerce et au bétail pour le petit élevage, cette situation, loin d'améliorer les conditions de vie des femmes, est source de pauvreté pour plusieurs d'entre elles et les causes sont multiples :

- La surcharge du temps de travail des femmes rurales par des tâches domestiques, l'éducation des enfants, les travaux champêtres etc. ;
- Les difficultés d'accès des femmes aux facteurs de production (terre, crédit, respect des droits etc.), l'accroissement des femmes avec à charge la conduite et/l'entretien des ménages du fait de la désintégration du foyer conjugal, des déplacements de longue durée des époux ou des décès de ces derniers, etc.

3.2.1.1.4 La répartition de la population selon l'appartenance religieuse

Les principales ethnies dans la Région de Maradi

Les ethnies katsinawa et Gobirawa constituent la majorité de la Région de Maradi. Parmi les katsinawa on dénombre plusieurs sous-groupes : des Barebari (Kambarin Barebari), les Zanfarawa, les Kabawa, les Tazarawa, les Maradawa.

A ces deux principaux groupes s'ajoutent d'autres populations venues des horizons diverses à savoir les Daurawa originaires du Daura au Nigéria, les Adarawa originaires de la région de Tahoua, les Arawa venus de la région de Douchi...

Les Peulhs pressentis comme premiers occupants selon certaines sources constituent numériquement la deuxième ethnie officiellement recensée dans la Région. Les Katsinawa venant du Nigéria lors du Jihad d'Ousman Dan Fodio sont des descendants des peulhs.



Les Touaregs vivent dans la zone pastorale et sont beaucoup présents dans le département de Dakoro.

Les Zarma-Songhai, les Arabes et les Gourmanché sont majoritairement présents. ? Dans les centres urbains tout comme dans les agglomérations péri-urbaines.

La population de la région compte aussi des minorités venues des pays de la sous-région (Nigéria, Mali, Bénin, Togo et Ghana, Burkina Faso etc...) et des expatriés Français, Chinois etc...

La population est essentiellement composée de Haoussa (83%), de Peuhl (10%) et de Touareg (6%). Les autres ethnies à savoir les Djerma et les Kanouris (Manga) représentent 1% de la population totale.

Le Hausa demeure la langue la plus parlée dans la région. On estime à plus de 90% de la population qui parle ce dialecte. Les autres dialectes les plus courants sont le Fulfuldé, le Tamasheq, le Zarma et l'arabe. L'utilisation du Français comme langue officielle facilite l'intégration des minorités étrangères qui s'efforcent de maîtriser les dialectes les plus usuels.

3.2.1.1.5 Les pratiques religieuses

Trois formes de religions sont pratiquées dans la région. Il s'agit de i) l'Animisme, ii) l'Islam et iii) le Christianisme.

- L'Animisme : c'est la première forme de religion pratiquée dans la vallée de Maradi dont la population est appelée communément celle des « Annan Maradi ». Ces derniers sont exclusivement païens et fétichistes en ce sens qu'ils ne connaissent et ne vénèrent aucun Dieu mais croient aux génies et aux esprits. Les adeptes des génies entretiennent et exploitent ces croyances en prétendant guérir toutes sortes de maladies au moyen d'incantations, de prières ou de sacrifices offerts à leurs idoles.
- L'Islam : il touche particulièrement le sud du Sahara plus exactement au Niger depuis le raid de Uqba Ibn Nafi dans le Kawar en 666. Cependant il ne s'est véritablement répandu que plus tard, après l'an 1.000, à partir du Sultanat du Kanem, vers la fin du XI^{ème} siècle et vraisemblablement, par les tribus touaregs, islamisées elles-mêmes vers le X^{ème} siècle. L'islamisation du pays Haoussa s'est affectée par vagues successives, durant plus de dix siècles. Le véritable fondement, l'orthodoxie et la purification de l'Islam dans la Région de Maradi remonterait au début du XIV^{ème} siècle à travers le soufisme véhiculé par les Qadriya, le Jihad d'Usman Dan Fodio, dont la victoire contre le malikisme de type rationaliste dans les Etats Haoussa en général et dans la Région de Maradi en particulier a été déterminante pour les mouvements de populations des Etats Haoussa. Plusieurs courants religieux dont les conservateurs, les Tijanias, les Quadriya, les Malekites, les Malekites orthodoxes, les Shiites, les Izalites sont présents dans la région. Jusqu'à une période récente la cohabitation entre ces tendances islamiques soulève des remous au sein des pratiquants ce qui se réduit progressivement du fait des actions de certains intervenants tels que l'ONG Care International Maradi, l'ONG Karkara et des services publics en charge des questions religieuses. L'émergence d'une nouvelle classe de marabouts impliqués dans des actions de formation et de sensibilisation de leurs pairs contribue à réduire progressivement les distorsions jadis enregistrées au sein des différentes tendances religieuses. L'élaboration d'un guide sur la paix par les marabouts et les séances de formation et de sensibilisation qu'animent leurs leaders instaurent de plus en plus un climat de cohésion et une restructuration de l'enseignement coranique dans la région.



- Le Christianisme : il fut introduit au Niger de la fin du XIX au début du 20^{ème} siècle par le biais de la colonisation. Cette religion s'est propagée et s'est bien implantée dans la région grâce aux différentes famines qui ont secoué la boucle du Niger en général et Maradi en particulier. On y dénombre des Evangiles, des Protestants, des Catholiques, des Assemblées de Dieu dont la cohabitation reflète une certaine cohésion entre les différents pratiquants contrairement aux adeptes de l'islam....

Comparativement à la difficile cohabitation entre musulmans et chrétiens en cours au Nigéria voisin de la région, la symbiose caractérise les relations entre les 2 groupes à Maradi.

3.2.1.1.6 L'analyse des variables d'évolution du contexte socio-culturel

Le contexte socioculturel de Maradi doit son évolution aux caractéristiques de son peuplement, au brassage des divers groupes à travers les migrations internes et aux poids des traditions et des religions pratiquées par les divers groupes.

L'analyse du peuplement de Maradi fait ressortir la présence d'une diversité d'ethnies dont les principales sont :

- les Haoussa (majoritaires) qui représentent plus de 80% de la population totale et sont majoritairement des agriculteurs et la plupart d'entre sont des commerçants ;
- les Peulh qui représentent environs 10% de la population. Ils mènent une vie sédentaire en vivant principalement de l'élevage dans les Départements de Dakoro, Aguié et Tessaoua.
- les Touareg (Bouzou) qui représentent 6% environ de la population vivent principalement dans les zones de Dakoro, Ourafane et Tessaoua ;
- les Djerma représentant plus d'1% de la population. Ils étaient beaucoup plus présents parmi les fonctionnaires mais on assiste à l'arrivée de plus en plus remarquée de jeunes de cette ethnie qui s'adonnent au commerce ;
- les Kanouris qui sont de plus en plus assimilés aux Haoussa par l'adoption de la langue et des traditions Haoussa

La population de la région compte aussi des minorités venues des pays de la sous-région (Nigéria, Mali, Bénin, Togo et Ghana, Burkina Faso etc...) et des expatriés Français, Chinois etc...

Le Haoussa demeure la langue la plus parlée dans la région. On estime à plus de 90% de la population qui parle ce dialecte. Les autres dialectes les plus courants sont le Fulfuldé, le Tamasheq, le Zarma et l'arabe. L'utilisation du Français comme langue officielle facilite l'intégration des minorités étrangères qui s'efforcent de maîtriser les dialectes les plus usuels.

Ces groupes ethniques cohabitent selon un mode de vie entretenu par les croyances, les pratiques et l'organisation sociale mise en place.

En plus de l'organisation administrative moderne, Maradi est structurée autour d'une chefferie traditionnelle très puissante car à la tête de chaque village se trouve un chef de village. Les villages sont quant çà eux subdivisés en quartiers ayant à sa tête un chef. Les villages sont regroupés en cantons avec à leurs têtes des chefs de cantons. La région est donc subdivisée en villages, cantons et provinces (Katsina et Gobir). Les chefs de cantons et de provinces sont désignés parmi les membres de la dynastie royale et sont chargés de la sécurité des populations et de l'arbitrage des conflits. Ils servent d'intermédiaires entre et les populations.

A l'instar des religions, les migrations constituent un des poumons de la vie socio-culturelle des populations de la région. Elles sont temporaires ou semi permanente et touchent particulièrement les jeunes de – 30 ans.



D'une manière générale, on observe 3 formes de déplacements :

- Déplacements liés à la pratique de l'élevage : transhumance. La transhumance est liée au nomadisme. Il s'agit d'un déplacement temporaire des populations pasteurs à la recherche de pâturage au gré des saisons. Selon le RGP de 1988, 97% des populations d'Aguié ont un mode de vie sédentaire.
- Déplacement des ruraux vers les centres urbains à la recherche d'emploi temporaire : L'exode rural constitue généralement un mouvement temporaire (3 à 4 mois) ; Ces migrations touchent essentiellement des jeunes agriculteurs ruraux de moins de 30 ans.
- Déplacements ponctuels de certains commerçants autour des marchés. Les déplacements commerciaux qu'occasionnent les marchés.

Economiquement, l'émigration a un impact important au niveau des revenus des ménages et contribue pour le paiement de l'impôt et la consommation, à diversifier les ressources de la collectivité.

Au plan social, si les migrations contribuent au brassage entre les divers groupes sociaux, ses caractéristiques varient d'un département à un autre :

- Dakoro est considérée plutôt comme une zone de départ que d'arrivée. Les mouvements migratoires touchent surtout les Hodabé (hommes de brousse) qui vivent comme les derniers nomades peulhs.
- A Madarounfa les résultats du dernier recensement (1988) montrent que 99% de la population résidente du département de Madarounfa est sédentaire et seulement 1% est nomade.

Trois formes de migrations sont recensées à Mayahi à savoir l'exode rural, la transhumance et les déplacements commerciaux.

L'exode rural est un phénomène touchant des hommes dont l'âge varie de 15 à 38 ans pour une durée de séjour de 2 à 7 mois (courte durée) et de 1 à 2 ans pour les séjours prolongés. Les principales destinations sont Maradi, Tessaoua, Konni, les villes frontières du Nigeria, la Libye et Algérie pour les séjours prolongés.

- A Tessaoua, 3 types de mouvements de populations sont observés : i) la transhumance : nomade peulhs ; ii) les migrations saisonnière (3 à 4 mois) et iii) l'exode rural : jeunes ruraux de 15 à 35 ans aillant vers certaines villes du pays ou à l'étranger (Nigéria). Les déplacements commerciaux qu'occasionnent les marchés.
- A Guidan Roumdji, l'écrasante majorité (98,8%) des habitants est sédentaire. Seuls 1,2% des populations sont nomades.

Les conséquences quelles soient positives ou négatives des mouvements migratoires sont multiples.

- Contribue pour 50% dans les revenus des ménages (paiement taxes et impôts des collectivités). L'émigration permet de préserver dans certains cas de stock des vivres et couvre les dépenses sociales liées à l'habillement.
- Socialement l'exode contribue au relâchement des structures traditionnelles et à l'éclatement de la famille.

Dans la zone de départ elles se manifestent par le départ des bras valides, une féminisation des populations des villages et un éclatement des structures sociales.

Dans la zone d'arrivée en particulier les villes, on assiste à leur surpeuplement et surtout au développement de l'insécurité, du chômage et autres problèmes sociaux tels que le vol, la prostitution etc...



L'une des variables des données socioculturelles de la région demeure la religion dont la percée oriente intensément le devenir des populations.

Dans les villages, la pratique de l'islam est non seulement caractérisée par les rites quotidiens à travers l'existence des mosquées et les 5 prières, mais aussi l'apprentissage de la lecture du coran aux enfants qui se fait de 2 façons :

- les enfants en âge d'aller à l'école sont rassemblés auprès d'un marabout qui leur apprend à longueur de journée et pendant les nuits, comment lire le coran. De ce fait ils sont tenus de fréquenter spécifiquement cette école et n'ont pas alors la chance d'aller à l'école dite moderne.
- les enfants de villages voisins sont confiés à un ou plusieurs marabouts qui se rendent aux localités éloignées, généralement des villes avec les enfants tenus d'apprendre la lecture du coran. Cette forme d'exode à la recherche du savoir est de nos jours la plus délicate en ce sens que les enfants reviennent souvent au village, ayant ou pas à leur tête le coran, mais surtout avec des comportements souvent déviant des traditions et pratiques laissés au village.

Cette forme d'éducation constitue d'ailleurs, par endroit un frein à la scolarisation des enfants du fait qu'en face des déperditions scolaires et des difficultés d'emploi pour les jeunes diplômés, les parents choisissent l'école coranique et le commerce pour leurs enfants. Tout comme les migrations, les mouvements pour la recherche du savoir coranique contribue au changement socioculturel de leur localité d'origine.

3.2.1.2 Le contexte démographique

3.2.1.2.1 L'état de la population de la région

La population de la région est relativement jeune. En effet, au regard du tableau ci-dessus, on constate que 78,52% de la population ont moins de 35 ans. Cette situation s'observe aussi bien dans la population féminine que masculine. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans), représentent 44% de la population féminine totale de la région contre une moyenne nationale de 45%.

La population de la région est à dominante rurale ; en 2001, elle représentait 89,3% de la population totale soit 1 996 433 habitants.

Avec 511.053 habitants en 2007, le département de Dakoro est le plus peuplé de la région. Il est secondé par les départements de Mayahi (464044 hts) et Guidan Roumdji (405921 hts). Les départements de Tessaoua et de Madarounfa occupent les 4^{ème} et 5^{ème} places avec respectivement 397532 et 325449 hts. Le département d'Aguié reste le moins peuplé avec une population de 320256 hts.

Comme le fait apparaître la population totale (1267320 hommes contre 1319047 femmes soit 49% contre 51%), la population féminine est partout la plus élevée.

La concentration humaine est beaucoup plus élevée à Aguié et dans la Communauté Urbaine avec une densité de 106,72 et 91 hts/km². Les départements de Madarounfa, Guidan Roumdj et Tessaoua sont aussi densément peuplés avec respectivement 86,26 hts, 82,35 hts et 72,66 hts/km². Mayahi et Dakoro sont les moins denses avec 66,75 et 28,92 hts/km².

La population de Maradi est très active car 47,11% sont considérés comme actifs dans les départements. La population de la communauté urbaine est moins active avec 44,80% d'actifs.



La région de Maradi dispose donc d'un potentiel humain qui constitue un capital inestimable pour les actions de développement.

3.2.1.2.2 Évolution de la population

L'importance du capital humain de la région est beaucoup plus manifeste au regard des taux élevés d'accroissement de la population tel que l'atteste le tableau ci-dessous.

A l'instar de celle des autres régions du pays, la population de Maradi croît à un taux élevé comme le montre le tableau ci-dessus. Des écarts sont à notifier d'un département à un autre : Mayahi, Aguié, Tessaoua enregistrent les taux d'accroissement les plus élevés avec respectivement 8,3%, 4,97% et 3,54%.

Tableau 25 : Population de la région selon les départements en 2007

Départements	Taux d'accroissement (%)	Population totale		
		Hommes	Femmes	Total
CU Maradi	2	79 435	82 677	162 112
Aguié	5	156 925	163 331	320 256
Dakoro	2	250 416	260 637	511 053
G/Roundji	3	198 901	207 020	405 921
Madarounfa	3	159 470	165 979	325 449
Mayahi	8	227 382	236 662	464 044
Tessaoua	4	194 791	202 741	397 532
Total	4	1 267 320	1 319 047	2 586 367

Source : DRAT/DC « Monographie de la région 2007

Les départements de Madarounfa, de Guidan Roundji, le département de Dakoro et la Communauté Urbain ont des populations qui croissent moins vite.

Le taux d'accroissement de la population du Niger étant de 3,3% (RGP/H 2001), on peut dire que Maradi est l'une des régions dont la population croît à un rythme exponentiel.

3.2.1.2.3 La répartition par âge par sexe et activités et urbain /rural

Tableau 26 : Structure par âges de la population de la région

Groupe d'âges	Sexe				Total		Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Effectif	%	
	Effectif	%	Effectif	%			
00	55 440	2,48	54 127	2,42	109 567	4,90	102,4
01-04	209 802	9,38	204 030	9,13	413 832	18,51	102,8
05-09	188 940	8,45	181 438	8,12	370 378	16,57	104,1
10-14	110 403	4,94	98 552	4,41	208 955	9,35	112,0
15-19	90 782	4,06	115 968	5,19	206 750	9,25	78,3
20-24	75 094	3,36	93 572	4,19	168 666	7,54	80,3



Groupe d'âges	Sexe				Total		Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Effectif	%	
	Effectif	%	Effectif	%			
25-29	71 294	3,19	82 446	3,69	153 740	6,88	86,5
30-34	57 468	2,57	66 327	2,97	123 795	5,54	86,6
35-39	65 075	2,91	62 552	2,80	127 627	5,71	104,0
40-44	54 701	2,45	54 588	2,44	109 289	4,89	100,2
45-49	21 212	0,95	23 058	1,03	44 270	1,98	92,0
50-54	30 444	1,36	29 236	1,31	59 680	2,67	104,1
55-59	17 019	0,76	18 200	0,81	35 219	1,58	93,5
60-64	18 616	0,83	17 819	0,80	36 435	1,63	104,5
65-69	6 885	0,31	6 403	0,29	13 288	0,59	107,5
70-74	13 672	0,61	10 595	0,47	24 267	1,09	129,0
75-79	6 036	0,27	4 205	0,19	10 241	0,46	143,5
80-84	6 980	0,31	4 934	0,22	11 914	0,53	141,5
85-89	1 783	0,08	1 129	0,05	2 912	0,13	157,9
90-94	1 424	0,06	1 113	0,05	2 537	0,11	127,9
95 et +	1 186	0,05	1 094	0,05	2 280	0,10	108,4
ND	105	-	1	-	106	-	10500,0
TOTAL	1 104 361	49,40	1 131 387	50,61	2 235 748	100,00	97,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) 2001

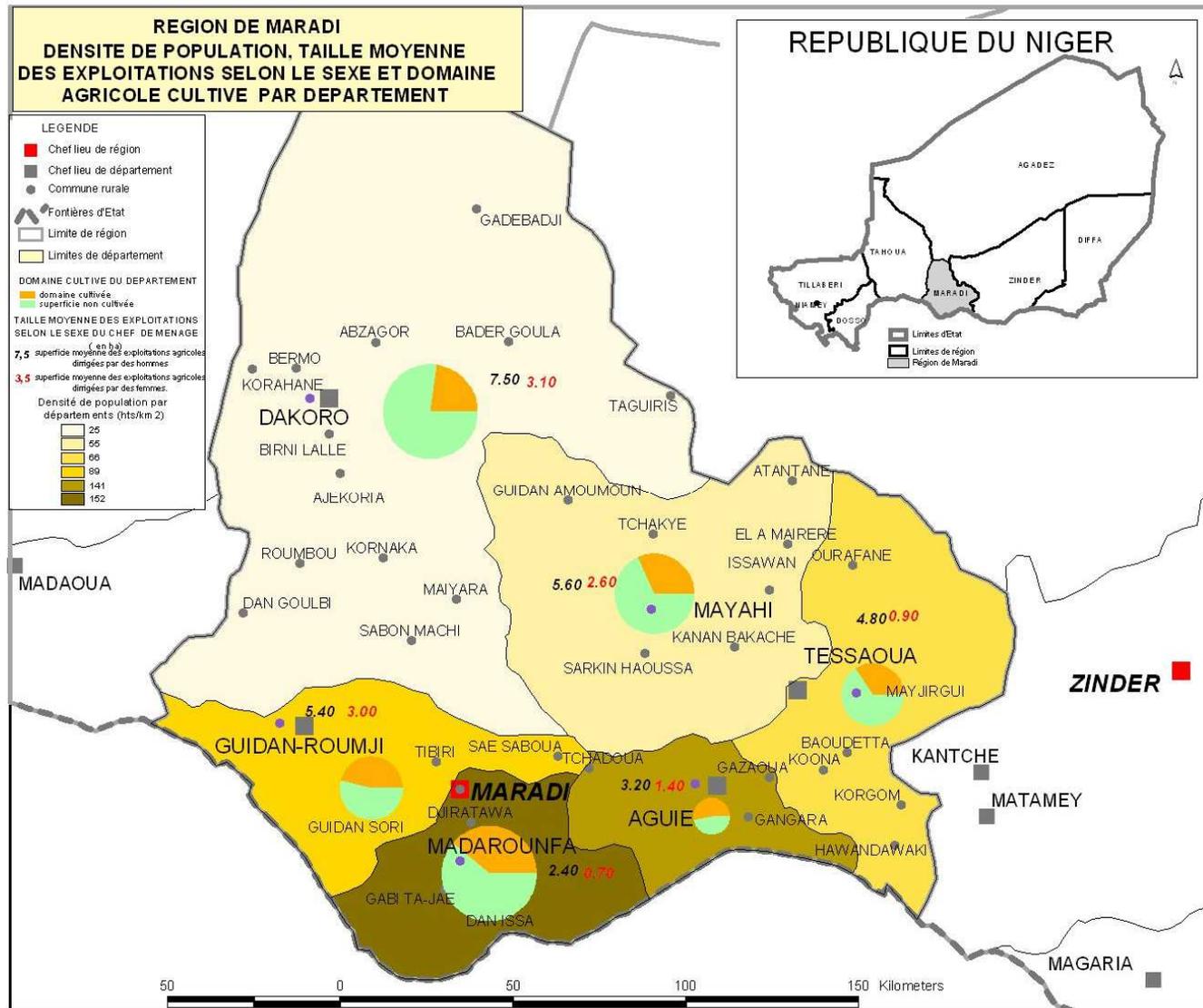
Avec 1.229.827 habitants de moins de 15 ans soit 47,55% de l'effectif total, la population de Maradi est très jeune tout comme celle du reste du pays. La tranche de 0 à 59 ans représente quant à elle 25,23% de la population totale. Ceux de la tranche de plus de 65 ans représentent 32% de la population totale de la région. La région dispose donc d'un énorme potentiel en ressources humaines, facteur important à prendre en compte dans les orientations pour les actions de développement.

3.2.1.2.4 Taille par ménage

Au Niger, l'essentiel des ménages sont dirigés par des hommes. En effet selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (2006), 82% des ménages ont, à leur tête un homme et dans près d'un ménage sur cinq (19%), le chef de ménage est une femme à l'exception de Niamey où le taux est de 14%. On note que de 1992 à 2006 la proportion des ménages dirigés par les femmes a légèrement augmenté passant entre 1992 et 1998, de 9% à 13% et entre 1998 et 2006 de 13% à 19%.



Carte n° 11: Densité de population et structure des exploitations agricoles





Ces tendances varient selon que l'on réside en milieu rural ou urbain. En milieu urbain la proportion des femmes chefs de ménages est passée de 15% en 1998 à 19% en 2006 alors qu'elle est passée de 8% en 1992 à 13% en 1998 et à 19% en 2006. Les raisons de telles situations sont liées, en milieu urbain, à l'augmentation de femmes vivant seules avec leurs enfants pour fait de divorce ou de veuvage alors en milieu rural cela est dû surtout au phénomène de l'émigration à travers l'exode prolongé tout comme d'autres facteurs liés à la définition du ménage selon les communautés.

Avec une moyenne de 6,1 personnes, le ménage Nigérien est reconnu comme étant de grande taille. En 1998 cette moyenne relevée à l'EDSN-II était de 5,9 personnes par ménage. En 2006 les résultats de l'EDSN-III relèvent que 36% des ménages comptent 7 personnes ou plus par ménage.

3.2.1.2.5 Densité par département ou par groupe de départements

Tableau 27: Densité de la population

Départements	CU/Ma radi	Aguié	Dakoro	G/Rou mdji	Madaro unfa	Mayahi	Tessaoua	Total
Population active	72 630	151385	241575	191879	153840	219334	187913	1 218 556
Densité	91	106,72	28,92	82,35	86,26	66,75	72,66	

Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire « Monographie de la région de Maradi, 2007

3.2.1.2.6 Analyse des variables d'évolution de la population (natalité, fécondité, migration interne et externe accroissement pop par département)

3.2.1.2.6.1 La fécondité

Jusqu'à la 3^{ème} décennie de l'indépendance il n'existait pas pour le Niger une politique démographique clairement définie. L'essentiel des programmes étaient triennaux et quinquennaux de développement économique et social dont l'accent était mis sur le développement des secteurs productifs (agriculture, élevage, mines) et la satisfaction des besoins sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'emploi etc. Les quelques actions démographiques observées au cours de cette période concernaient la politique migratoire consistant à maîtriser l'immigration internationale afin de favoriser l'accès des jeunes Nigériens instruits aux emplois modernes de l'Etat et à lutter contre l'immigration des jeunes ruraux vers l'étranger.

En 1984, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement s'est penché sur les interrelations entre la forte fécondité et les risques de santé pour la mère et l'enfant.

De 1985 à 1995 de nombreuses assises et des textes ont vu l'adoption de stratégies et autres politiques en matière de naissances et de la fécondité jusqu'à la création d'un Centre National de la Santé et de la Reproduction en 1995.

L'indice synthétique de fécondité montre que la région de Maradi bat le record en termes de fécondité à travers le pays



Tableau 28 : Indice synthétique de fécondité selon l'état matrimonial en âge de procréer en 2001

Etat matrimonial	Localisation								
	Niger	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tillabéri	Zinder	Niamey	Tahoua
Célibataire	1,44	1,30	1,88	2,26	4,10	1,22	1,57	0,89	1,79
Marié monogame	8,17	7,52	8,15	8,35	9,36	8,51	8,40	7,17	7,04
Marié polygame	7,78	7,31	7,34	7,58	8,59	8,06	7,99	6,57	6,47
Divorcée	3,64	2,37	3,53	2,75	3,44	5,03	3,91	3,01	3,81

Source : Institut National de la Statistique « Etude sur l'indice de fécondité » 2001

Le tableau ci-dessus fait ressortir que l'indice de fécondité de la région est le plus élevé par rapport au reste du pays. Il est de :

- 4,10 enfants par célibataire à Maradi alors qu'il n'est que de 2,26 à Dosso qui vient en 2^{ème} position et le plus bas est à Niamey avec 0,29 enfant ;
- 9,36 enfants par marié monogame à Maradi contre 8,51 à Tillabéri, plus élevé et 7,04 enfants à Tahoua, l'indice le plus bas ;
- 8,59 enfants par marié polygame à Maradi contre 8,06 à Tillabéri pour la seconde position et 6,47 à Tahoua le plus bas indice.

3.2.1.2.6.2 La natalité

Selon les statistiques sanitaires et socioéconomiques du Niger, obtenues sur la base des résultats définitifs du RGPH-2001, la région de Maradi présente le plus fort taux de natalité du pays avec un nombre de 8,0 enfants par femme. Cette situation se retrouve favorisée par l'espérance de vie à la naissance qui est passée de 47,7 ans en 1988 à 54,8 ans en 2000. Dans le même temps, il faut ajouter qu'au niveau national, un homme sur deux se marie avant l'âge de 25 ans tandis qu'une femme sur deux se marie avant l'âge de 15 ans. Cette situation conjuguée dans le cas présent au rôle reproducteur de la femme prédominant sur tous les autres aspects et liée au nombre d'enfants nés vivants qu'elle aura mis au monde explique, en partie ce fort taux de natalité.

3.2.1.2.6.3 La mortalité

Les taux de mortalité de la région varient d'un département à un autre. Chez les mères ils varient de 7‰ le plus élevé à Dakoro à 1‰ à Aguié. Il est le même (5‰) à Madarounfa et Tessaoua et 3‰ à Guidan Roundji.

Tableau 29 : Mortalité dans la région 2001

Départements	CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Madarounfa	Mayahi	Mayahi	Tessaoua
Taux de mortalité maternelle		1‰	7‰	3‰	5‰	2‰	ND	5‰
Taux de mortalité infantile	20‰	50‰	35‰	32‰	27‰	29‰	ND	50‰

Source : Institut National de la Statistique « Etude sur l'indice de mortalité » 2001



Le taux de mortalité infantile reste lui l'un des plus élevés du pays. Avec un taux de 50‰, il est beaucoup plus élevé dans les départements de Tessaoua et d'Aguié. Il varie de 27‰ niveau le plus élevé à 35‰ à Madarounfa, Guidan Roumdji et Dakoro et est faible (20‰) dans la communauté urbaine de Maradi

3.2.1.2.6.4 La situation matrimoniale

L'analyse des résultats des enquêtes démographiques et de santé (de 1992 et 1998) et du 2ème recensement général de la population réalisé en 1988 montre que les mêmes niveaux de nuptialité sont observés de façon générale au Niger. En effet pour l'année 1998, 47% des filles ont contracté leur première union conjugale avant l'âge de 15 ans. A 25 ans, la quasi-totalité des nigériennes (98%) sont déjà mariées.

L'âge médian au premier mariage des filles était de 15 ans contre 22 ans pour les hommes. Dans les deux périodes, l'urbanisation et l'instruction apparaissent comme retardant le plus directement l'âge de la primo nuptialité. Les résultats définitifs du RGHP 2001, ressortent que les femmes ayant un niveau secondaire ou plus ont un âge médian de la primo nuptialité d'environ 22 ans, soit environ 5 ans plus tard que celles ayant un niveau primaire et 8 ans de plus que celles qui n'ont jamais été à l'école. Cette situation se retrouve aggravée par certaines pesanteurs traditionnelles ainsi que le niveau de pauvreté des ménages. Ces deux derniers facteurs influencent fortement l'âge au premier mariage principalement pour les filles.

3.2.1.2.6.5 Les migrations

Plusieurs formes de déplacement existent, migrations temporaires ou semi permanente et touchent les jeunes de – 30 ans.

D'une manière générale, on observe 3 formes de déplacements :

- Déplacement liés à la pratique de l'élevage : transhumance. La transhumance est liée au nomadisme. Il s'agit d'un déplacement temporaire des populations pasteurs à la recherche de pâturage au gré des saisons. Selon le RGP de 1988, 97% des populations d'Aguié ont un mode de vie sédentaire.
- Déplacement des ruraux vers les centres urbains à la recherche d'emploi temporaire : L'exode rural constitue généralement un mouvement temporaire (3 à 4 mois) ; Ces migrations touchent essentiellement des jeunes agriculteurs ruraux de moins de 30 ans.
- Déplacements ponctuels de certains commerçants autour des marchés. Les déplacements commerciaux qu'occasionnent les marchés.

Economiquement, l'émigration a un impact important au niveau des revenus des ménages et contribue pour le paiement de l'impôt et la consommation, à diversifier les ressources de la collectivité.

Au plan social, l'exode est un phénomène préoccupant pour les autorités à cause des problèmes y afférents. Cependant, ces préoccupations sont variables selon les milieux :

- Dakoro est considérée plutôt comme une zone de départ que d'arrivée. Les mouvements migratoires touchent surtout les Hodabé (hommes de brousse) qui vivent comme les derniers nomades peulhs.
- Madarounfa : Les résultats du dernier recensement (1988) montrent que 99% de la population résidente du département de Madarounfa est sédentaire et seulement 1% est nomade. Les migrations s'effectuent généralement en direction du Nigéria ou des villes Nigériennes comme Maradi, Niamey



- Mayahi : On y rencontre 3 formes de migrations : i) l'exode rural, ii) la transhumance et iii) les déplacements commerciaux. L'exode rural est un phénomène touchant des hommes dont l'âge varie de 15 à 38 ans pour une durée de séjour de 2 à 7 mois (courte durée) et de 1 à 2 ans pour les séjours prolongés. Les principales destinations sont Maradi, Tessaoua, Konni, les villes frontières du Nigeria, la Libye et l'Algérie pour les séjours prolongés.
- Tessaoua : 3 types de mouvements de populations sont observés : i) la transhumance : nomade peulhs ; ii) les migrations saisonnière (3 à 4 mois) et iii) l'exode rural : jeunes ruraux de 15 à 35 ans aillant vers certaines villes du pays ou à l'étranger (Nigéria). Les déplacements commerciaux qu'occasionnent les marchés.
- Guidan Roumdji : L'écrasante majorité (98,8%) des habitants de G. Roumji est sédentaire. Seuls 1,2% des populations sont nomades. Les déplacements des bras valides ont lieu vers les villes du Nigéria et des localités Nigériennes telles que Maradi, Niamey, Birnin'N'Konni et autres grosses agglomérations.
- Aguié : zone essentiellement agricole, les populations s'adonnent surtout à l'agro-pastoralisme et au commerce. L'intersaison est utilisée pour les déplacements des bras valides vers les villes du Nigéria, du Niger. Certains jeunes se rendent jusqu'aux pays côtiers à la recherche de la fortune.

Les conséquences de ces mouvements sont multiples. Socialement l'exode contribue au relâchement des structures traditionnelles et à l'éclatement de la famille. Il contribue pour 50% dans les revenus des ménages (paiement taxes et impôts des collectivités). L'émigration permet de préserver dans certains cas les stocks de vivres et couvre les dépenses sociales liées à l'habillement et aux cérémonies.

3.2.1.3 Le contexte socio-économique

Au Niger, l'essentiel des ménages sont dirigés par des hommes. En effet selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (2006), 82% des ménages ont, à leur tête un homme et dans près d'un ménage sur cinq (19%), le chef de ménage est une femme à l'exception de Niamey où le taux est de 14%. On note que de 1992 à 2006 la proportion des ménages dirigés par les femmes a légèrement augmenté passant entre 1992 et 1998, de 9% à 13% et entre 1998 et 2006 de 13% à 19%.

Ces tendances varient selon que l'on réside en milieu rural ou urbain. En milieu urbain la proportion des femmes chefs de ménages est passée de 15% en 1998 à 19% en 2006 alors qu'elle est passée de 8% en 1992 à 13% en 1998 et à 19% en 2006. Les raisons de telles situations sont liées, en milieu urbain, à l'augmentation de femmes vivant seules avec leurs enfants pour fait de divorce ou de veuvage alors en milieu rural cela est dû surtout au phénomène de l'émigration à travers l'exode prolongé tout comme d'autres facteurs liés à la définition du ménage selon les communautés.

Avec une moyenne de 6,1 personnes, le ménage Nigérien est reconnu comme étant de grande taille. En 1998 cette moyenne relevée à l'EDSN-II était de 5,9 personnes par ménage. En 2006 les résultats de l'EDSN-III relèvent que 36% des ménages comptent 7 personnes ou plus par ménage.

3.2.1.3.1 L'éducation

En tant que système global de socialisation, l'éducation est le tremplin par lequel chaque individu devient membre de son groupe d'appartenance en rapport avec les caractéristiques socioculturelles endogènes et/ou exogènes à sa communauté d'appartenance.



Trois formes d'éducation sont à retenir à savoir l'éducation informelle, l'éducation non formelle et l'éducation formelle.

Education informelle : Elle concerne la formation ou même l'éducation que reçoivent les enfants dans la rue. Il s'agit là d'une éducation non normative, mais qui met l'enfant en contact avec son environnement et l'amène à apprendre à faire face aux obstacles de la vie qu'il découvre progressivement avec ses pairs.

Cette éducation traditionnelle qui a pour principe de base l'observation est transmise à travers les représentations écrites et/ou parlées, insignes de la spécificité de l'individu. Elle semble être réticente à l'innovation et peut rendre difficile la vérification du vécu par rapport à l'avenir. Soutenue autrefois par les rites initiatiques, elle est garante de la maîtrise des normes et règles traditionnelles qui identifient l'individu par rapport à sa famille, à son clan, à son groupe d'appartenance, à sa communauté. Tous les comportements, attitudes et pratiques des membres, dépendent des connaissances acquises au sein du tissu social. L'éducation traditionnelle assure à chaque individu son insertion dans la communauté et au système de production économique auxquels il appartient.

Elle prend en compte l'éducation religieuse fondée sur l'enseignement du coran et de la bible véhiculée avec l'avènement de l'islam et du christianisme, Certains de ses éléments tels que les croyances animistes traités de paganisme sont d'ailleurs remis en cause au profit des religions révélées comme gage de conduire vers un au-delà meilleur.

En milieu rural l'éducation coranique est beaucoup plus pratiquée par les parents dont les enfants sont le plus confiés aux marabouts qui conduisent les enfants à la recherche du savoir. L'éducation religieuse constitue par endroit le facteur principal du faible taux de scolarisation face aux échecs qu'enregistrent les enfants envoyés à l'école moderne.

Malheureusement les facteurs tels que la délinquance des enfants conduits en ville par les marabouts et la pauvreté qui oriente marabouts et leurs élèves à la quête du gain facile font de plus en plus obstacles à la réussite de cet enseignement.

Education non Formelle : Elle s'occupe de la formation des adultes et des jeunes déscolarisés ou non afin de leur offrir des chances d'obtenir un minimum de connaissances qui leur sont utiles dans la vie courante.

Cette formation est dispensée dans des centres d'alphabétisation, des foyers d'éducation permanente et des centres de formation en développement communautaire et autres structures reconnues de formation et d'encadrement. A travers le renforcement de capacités sur des thèmes spécifiques à l'endroit des néo-alphabétisé(e)s, l'éducation spécialisée fait également son petit bonhomme de chemin. Celle-ci permet de rendre opérationnels, les formés sur des sujets et thématiques précis.

L'émergence de centres et autres écoles privés d'apprentissage a donné un souffle nouveau à la formation des jeunes surtout déscolarisés. Les secteurs de la santé, de l'éducation de l'informatique tout comme les autres métiers manuels sont les plus promoteurs de cette formation au bénéfice des jeunes.

Dans le cadre des actions de développement, plusieurs intervenants font de l'éducation non formelle le gage de l'éducation des bénéficiaires par des instructions en alphabétisation ce qui facilite la compréhension des messages.

Education formelle : L'éducation formelle regroupe l'enseignement général, l'enseignement normal et l'enseignement technique et se subdivise en 3 degrés à savoir le préscolaire pour la tranche de 3 à 6 ans, l'enseignement de base 1 et moyen pour le cycle primaire (07 à 13 ans) et secondaire (au delà de 13 ans) et l'enseignement supérieur



De l'indépendance à nos jours, la politique de l'éducation constitue une des priorités des actions du gouvernement.



3.2.1.3.1.1 Le Préscolaire

La Direction Régionale de l'Education Nationale de Maradi dispose d'une Inspection de l'enseignement du préscolaire créée par arrêté N° 0044/MB/A/DGEB du 15 Avril 2004.

Pour l'année scolaire 2006-2007, l'Inspection de l'Enseignement du Préscolaire créée par arrêté N°0044/MB/A/DGEB du 15 Avril 2004 avait enregistré 36 établissements, pour 85 salles de classes et 130 enseignants pour un effectif de 3358 enfants tous âges confondus comme le montre le tableau ci-dessous

En 2005 la région ne comptait que 19 établissements publics préscolaires. Avec 4 établissements, la CUM comptait le plus d'établissements pendant que Aguié, Guidan Roudji, Tessaoua disposent de 3 établissements chacun, Dakoro, Madarounfa et Mayahi ne comptant que 2 chacun.

La région dispose de 7 établissements préscolaires privés tous enregistrés au niveau du chef lieu de la région.

Aussi bien pour le public que le privé, ces établissements comptent 2041 enfants dont 1008 garçons et 1033 filles

Le personnel éducateur se compose de 98 encadreurs toutes des femmes et l'on dénombre 58 classes.

On relève aussi l'existence de jardins communautaires d'un effectif total de 250 enfants dont 140 garçons et 110 filles dans la communauté urbaine de Maradi

L'évolution de la situation de l'enseignement préscolaire est la suivante de 2005 à 2006-2007

Effectif total d'enfants= 3358 dont 1699 garçons et 1659 filles. Ils se composent de 2846 enfants en milieu urbain et 512 en milieu rural.

La couverture de l'enseignement préscolaire reste donc faible en dépit de l'évolution constatée sur la période 2005-2007

3.2.1.3.1.2 Le Primaire

Il se compose de l'enseignement traditionnel, de l'enseignement franco-arabe, de l'enseignement bilingue et de l'enseignement spécialisé

Le tableau ci-après donne la situation des effectifs des élèves selon le sexe et le type d'enseignement pour l'année 2006-2007

Tableau 30 : Situation des effectifs des élèves par sexe et le type d'enseignement.

Inspection de l'Enseignement de Base (IEB)	Sexe	Urbaine + Rurale			
		Public	Privé	Commu.	Total
Aguié	Garçons	18353	35	0	18388
	Filles	11809	57	0	11866
	Total	30162	92	0	30254
	Proportion F	39,15%	61,96%		39,22%



Inspection de l'Enseignement de Base (IEB)	Sexe	Urbaine + Rurale			
		Public	Privé	Commu.	Total
Dakoro	Garçons	22699	0	171	22870
	Filles	12898	0	165	13063
	Total	35597	0	336	35933
	Proportion F	36,23%		49,11%	36,35%
Guidan Roudji	Garçons	14654	6	0	14660
	Filles	9036	2	0	9038
	Total	23690	8	0	23698
	Proportion F	38,14%	25,00%		38,14%
Tibiri Gobir	Garçons	10759	155	342	11256
	Filles	6818	114	270	7202
	Total	17577	269	612	18458
	Proportion F	38,79%	42,38%	44,12%	39,02%
Madarounfa	Garçons	20868		140	21008
	Filles	13719		87	13806
	Total	34587	0	227	34814
	Proportion F	39,67%		38,33%	39,66%
Maradi Com	Garçons	12719	1727	0	14446
	Filles	10632	1393	0	12025
	Total	23351	3120	0	26471
	Proportion F	45,53%	44,65%		45,43%
Maradi FA	Garçons	2 252	1 243	0	3 495



Inspection de l'Enseignement de Base (IEB)	Sexe	Urbaine + Rurale			
		Public	Privé	Commu.	Total
	Filles	2 383	1 088	0	3 471
	Total	4 635	2 331	0	6 966
	Proportion de filles	51,41%	46,68%		49,83%
Mayahi	Garçons	23 486	0	0	23 486
	Filles	13 622	0	0	13 622
	Total	37 108	0	0	37 108
	Proportion de filles	36,71%			36,71%
Tessaua Trad	Garçons	19 750	0	0	19 750
	Filles	10 936	0	0	10 936
	Total	30 686	0	0	30 686
	Proportion de filles	35,64%			35,64%
Tessaoua FA	Garçons	1062	59	0	1 121
	Filles	1 075	66	0	1 141
	Total	2 137	125	0	2 262
	Proportion de filles	50,30%	52,80%		50,44%
DREN	Garçons	146 602	3 225	653	150 480
	Filles	92 928	2 720	522	96 170
	Total	239 530	5 945	1 175	246 650



Inspection de l'Enseignement de Base (IEB)	Sexe	Urbaine + Rurale			
		Public	Privé	Commu.	Total
	Proportion de filles	41,15%	45,75%	44,43%	38,99%

Source : synthèse des statistiques fournies par les inspections de l'enseignement de base : 2007

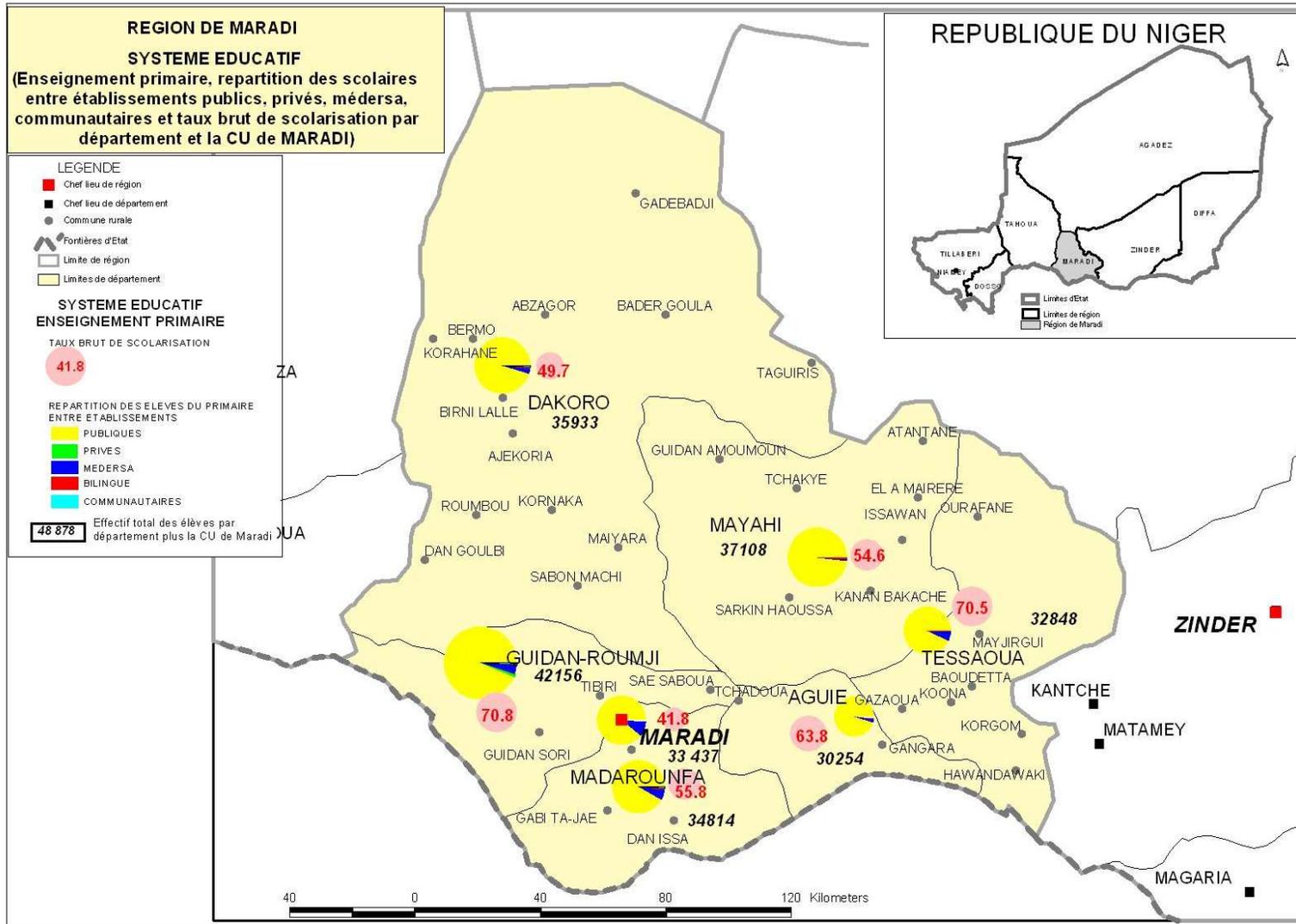
Sur les 246650 élèves du primaire que compte la région, seuls 96170 sont des filles, la proportion filles est de 38,99%.

Des disparités apparaissent selon les niveaux public, privé ou communautaire.

Il est de 41,15% pour le public, 45,75% pour le privé et 44,43% pour le niveau communautaire.



Carte n° 12: La Répartition des établissements de l'enseignement primaire





Les taux bruts de scolarisation tout comme les taux d'admission varient d'un département à un autre comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 31: Taux bruts de scolarisation et d'admission 2006-2007

Départements	Taux Brut d'Admission %			Taux Brut de Scolarisation %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Aguié	63,8	40,2	52	68,8	41,3	54,8
Dakoro	63,1	38,6	51,2	56,9	30,5	43,9
G/roumdji	63,6	45,1	54,4	75	45,6	60,1
Madarounfa	72,2	61,3	69,7	165,9	103	55,8
Maradi CU	110,9	105	105,8	56,3	48	52,2
Mayahi	52,1	32,2	42,2	61,8	33,9	47,7
Tessaoua	54	32,6	43,4	60,8	34,1	47,3
Région	65	44,7	54,9	68,9	42,1	55,4

Sources : Annuaire Statistique MEN 2006-2007 pages 78-80

En 2006-2007, le taux brut de scolarisation qui était de 55,4%(il était de 34,48% en 2000 et 51,09% en 2003-2004) au niveau régional comporte de nombreux écarts selon les départements :

- Guidan Roumdji, Madarounfa, Aguié et la Communauté Urbaine de Maradi ont les plus forts taux avec respectivement 60,1%, 55,8%, 54,8% et 52,2%.
- Dakoro, Mayahi et Tessaoua ont les plus faibles taux avec moins de 50%

Le rapport filles/ garçon fait ressortir que 68,9% de garçons sont scolarisés contre 42,1% de filles.

Les taux bruts d'admission soulèvent aussi des écarts avec 54,9% au niveau régional dont 65% pour les garçons et 44,7% pour les filles. Les écarts constatés font que les départements de Madarounfa, Guidan Roumdji, Aguié et Dakoro ont enregistré plus de 50% de réussite pendant que la Communauté Urbaine totalise 105,8% d'admis. Mayahi et Tessaoua ont quant à eux moins de 45%.

C'est surtout le taux de scolarisation des filles qui a connu une montée en flèche en passant de 25,58 % en 2000-2001 à 44,84 % en 2003-2004 pour chuter à 42,1% en 2006-2007 à l'exception des villages touchés par le programme scolarisation de la jeune fille exécuté par l'UNICEF dans les zones de Aguié, Guidan Amoumoun, Sarkin Yamma, et Madarounfa.



Carte n° 13: Ratios et taux de fonctionnement des écoles

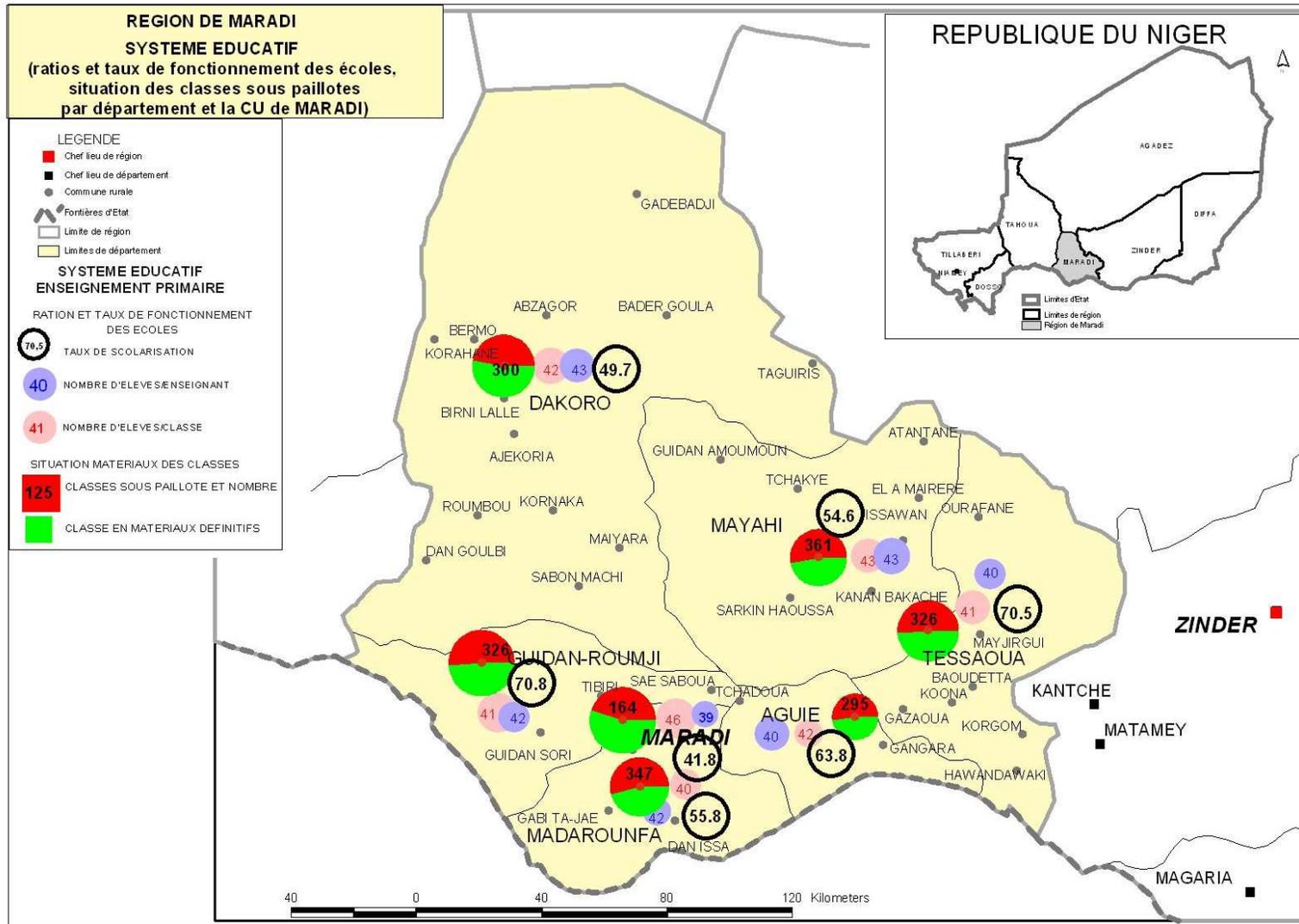




Tableau 32 : Situation de l'encadrement et classes disponibles : 2007

Départements		CU	Aguié	Dakoro	Guidan Roumdji	Mada- rounfa	Mayahi	Tessaoua	
Taux d'encadr ement pédagogi que	Ratio enseignant /conseiller	196	120	130	175	160	148	176	
	Nombre de classes	Paillote	164	295	300	326	347	361	326
		Matériaux définitifs	198	270	339	319	301	316	310

Sources : synthèse des rapports des inspections 2007

On dénombre un total de 2119 classes en paillote contre 2053 en matériaux définitifs avec une forte proportion de classes en paillote au niveau des départements ce qui ne facilite pas le déroulement normal des cours au regard des facteurs de risque et d'incertitude que comportent les classes en paillote.

L'analyse de la situation de l'éducation formelle de la région fait ressortir que plusieurs facteurs sont à l'origine des contraintes et des opportunités pour la réussite et/ou l'échec dans le domaine.

Ces facteurs sont diversifiés et varient d'un département à un autre. Dans la Communauté Urbaine, le manque crucial d'espace pour la création des écoles contraste avec l'effectif pléthorique d'enfants scolarisables. Devant une telle situation les écoles existantes sont scindées pour insérer de nouvelles classes. Les quartiers les plus éloignés n'arrivent pas à envoyer leurs enfants ce qui traduit le faible taux de scolarisation de la Communauté Urbaine par rapport aux départements. Un programme de rachat des parcelles par les mairies aux fins de construire des écoles est envisagé mais n'a pas encore vu le jour.

Face aux contraintes économiques, plusieurs parents préfèrent utiliser leurs enfants dans le commerce ce qui incite les élèves et leurs parents à l'abandon de l'école au profit des activités commerciales.

En milieu rural le problème se pose avec moins d'acuité depuis l'implication des communautés à travers la mise en place des infrastructures (APE, Association des Mères, COGES) dont les membres s'activent à sensibiliser les populations. Le taux brut de scolarisation de scolarisation s'est ainsi nettement amélioré.

Il ressort qu'en milieu rural il n'y a plus de réticences à la création des écoles mais l'on n'arrive pas à inscrire tous les enfants. Pour l'année 2008-2009 ce sont 800 enseignants qui ont été recrutés mais le personnel demeure insuffisant. De même, au lieu de la création de 90 écoles tel que programmé, ce sont 276 nouvelles écoles qui ont ouvert leurs portes face à l'importance des demandes. Le système éducatif vit alors un nouveau paradoxe qui se traduit par le fait que les populations demandent la création des écoles ce que l'Etat n'arrive pas à honorer car les infrastructures ne satisfont pas les besoins. A titre d'exemples Kanan Bakaché dispose de 440 classes dont 292 soit 66% en paillote, sur les 672 classes à Guidan Roumdji 376 soit 55,95% sont en paillote et sur les 78 classes du cycle Franco-Arabe dont dispose la région 80,77% sont en paillote.



La problématique des classes en paillote joue un rôle de premier plan dans les difficultés que vivent les écoles en général et en milieu rural en particulier. L'année scolaire se trouve réduite de 4 à 5 mois du fait des classes en paillote. Dès les premières pluies du mois de Mai les élèves des classes en paillote rentrent dans une phase de perturbation de leur année scolaire en s'abstenant de se rendre à l'école ou en se réfugiant dans les autres classes au risque de rendre impossible le déroulement normal de l'ensemble des enseignements au sein de leurs écoles.

Si l'on inclut les absences des enseignants et les interruptions des cours pour les grèves, l'année scolaire est ramenée à 3 ou 4 mois ce qui décourage les parents.

L'initiative des classes préfabriquées en essai par les Chinois, une fois effective réduirait les contraintes soulevées par les classes en paillote.

3.2.1.3.2 L'enseignement secondaire et supérieur

A la rentrée scolaire 2007/2008, l'effectif global (Public + Privé) des élèves est de 35.190 dont 10.756 filles au Cycle de Base II soit 30,56 % ; au Cycle Moyen, ils sont au nombre de 3.344 dont 801 filles soit 23,95%. Sur l'ensemble des Cycles (Base II et Moyen), les filles représentent 30,56%.

Le privé en compte 4922 dont 1.776 filles au Cycle de Base II soit un pourcentage de 36,08 ; au Cycle Moyen, ils sont au nombre de 695 dont 170 filles soit un pourcentage de 24,46.

Sur les effectifs globaux (Base II et Cycle Moyen), le privé représente un pourcentage de 14,57 % et les filles 16,51%.

C'est dire que, tout comme au premier cycle, la scolarisation des filles reste toujours une équation de taille.

Au 1^{er} Janvier 2008, le personnel enseignant du secondaire comptait 929 enseignants craie en main dont 165 titulaires représentant 17,76% ; 624 contractuels soit 67,16 % ; 140 ASCN représentant 15,06%.

Telle quelle la situation du personnel enseignant pose les jalons d'un problème de qualification de l'enseignement qui dépend de celle du corps professoral à prédominance de contractuels (67,16%).

Pour le personnel d'encadrement, la DRESS compte 47 Conseillers Pédagogiques tout grade et tout cycle confondus répartis dans les cinq (5) Inspections. La région dispose de 61 surveillants au public pour 32917 élèves soit un ration de un surveillant pour 540 élèves, ce qui est loin de la norme nationale d'un surveillant pour 300 élèves.

Les statistiques fournies par la DRESS font ressortir que la région compte 66 établissements publics dont deux (2) lycées, neuf (9) CES dont un Franco arabe et cinquante cinq (55) CEG. Parmi ces établissements, 40 sont exclusivement en paillote et 15 partiellement.

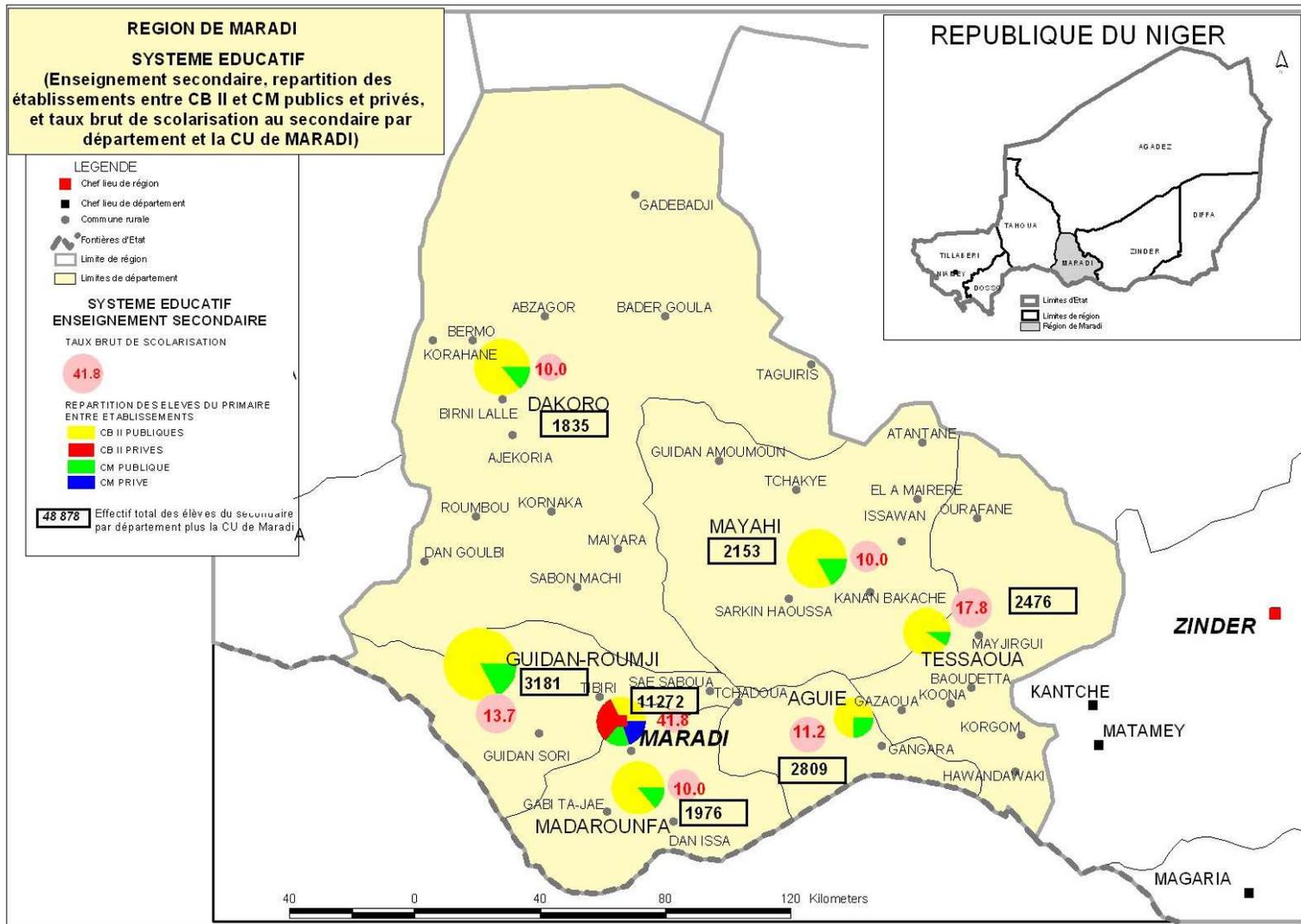
A cela s'ajoute vingt et un (21) établissements privés parmi lesquels 8 CSP dont 1 Franco arabe avec 4922 élèves en base II et 695 au cycle moyen.

Ils totalisent 649 salles de classes dont 381 en matériaux définitifs soit 58,70 % et 268 classes en paillote représentant 41,29 %. Toutefois on dénombre 6 établissements dont trois (3) Franco Arabe dépourvus de locaux.

Au total 35190 élèves dont 30268 en base II et 2649 au cycle moyen sont repartis dans les 649 salles de classes dont 82 du second cycle.

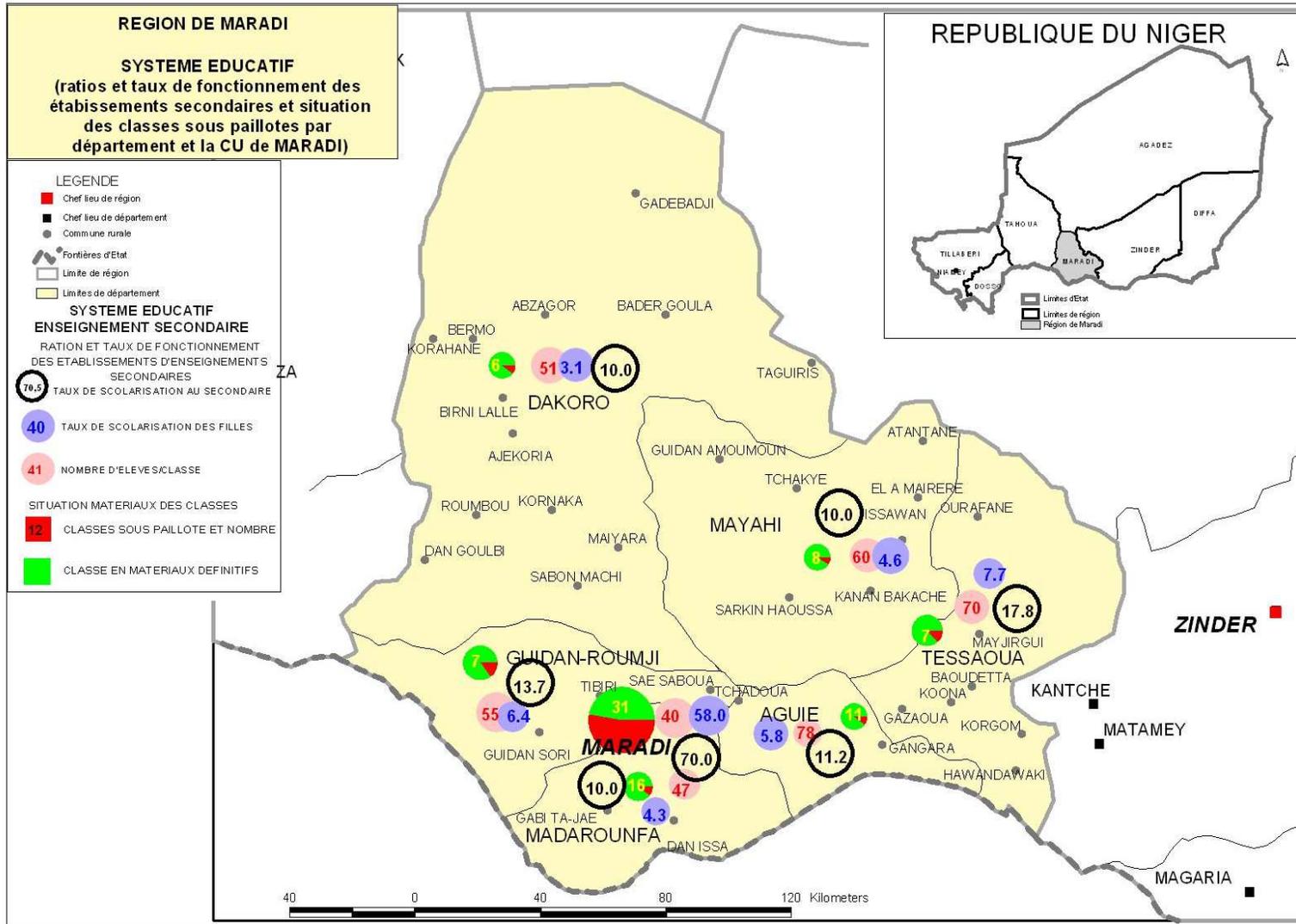


Carte n° 15: Répartition des établissements d'enseignement du secondaire





Carte n° 16: Ratios et taux de fonctionnement des établissements secondaires





L'analyse de la situation de l'enseignement secondaire de la région laisse apparaître que :

- Le système d'enseignement en cycle de base 2 et moyen est caractérisé par la surcharge des classes aussi bien en milieu urbain que rural. Dans 25% des établissements des classes de 6^{ème} ont des effectifs qui vont au-delà de 70 élèves par classe jusqu'à atteindre 118 élèves par classe au CES de Mayahi ainsi que des classes de 5^{ème} et 4^{ème} à Mayahi, Aguié, Saé et Guidan Roundji où l'on compte au-delà de 80 élèves/classe
- De fortes disparités apparaissent d'une localité à une autre. On dénombre 9 à 118 élèves ou plus (cas de Goula – 350 pour deux classes de 6^{ème}) tout comme on relève pour le cycle moyen des classes de moins de dix (10) élèves comme c'est le cas au CES de Madarounfa en 1^{ère}.
- Au plan de la répartition spatiale, la présence d'établissement à moindres effectifs contraste avec ceux qui ont des sureffectifs. : CEG ou cycle moyen des CES à sous effectifs (40 à Zaroumèye, 56 à Guidan Daweye, 51 au Franco arabe de Dan Issa, 57 au Franco arabe d'Aguié, 46 au cycle moyen de Madarounfa et bien d'autres) côtoyant des géants comme le CEG 3 avec 1891, le CES Bagalam avec 2152.

De même certaines zones connaissent une concentration d'établissements (moins de 10 km d'un établissement à un autre) alors que dans certaines zones le CEG le plus proche est à 20, 30 ou 40 km. Les possibilités de transfert d'un canton ou département à un autre se réduisent aussi progressivement ce qui se traduit par les surcharges des classes. Dans ce contexte le ratio moyen de 4 à 5 élèves par table ou à même le sol est constaté dans des localités telles que Madobi, Halbawa et Maiguigé

En somme le système d'éducatif enseignement base 2 et moyen est caractérisé par un sous équipement des établissements avec des disparités villes campagnes dont les effets se répercutent sur le niveau des performances des élèves. Cette situation traduit la faiblesse des rendements.

L'insuffisance voire le manque d'encadrement fait grossir le rang des contraintes des établissements car dans la plupart des cas, le chef est amené à jouer plusieurs rôles à la fois par manque ou insuffisance de surveillants ou censeurs et même du personnel d'appui.

L'effectif des enseignants contractuels reste partout dominant 624 contractuels contre 165 titulaires et 140 Appelés du Service Civique National (ASCN) au titre de la région. De ce fait et dans beaucoup d'établissements, seul le directeur est titulaire, le reste du corps professoral n'a pas bénéficié de formation pédagogique. Aussi, plusieurs enseignants expérimentés se versent dans des tâches non académiques proprement dites pendant que d'autres ont subi le coup de la retraite après les 30 ans de service et les recrutements ont été suspendus pendant plusieurs années.

Les renvois massifs et les mauvais résultats aux examens de fin d'année attestent les contraintes multiples de ce niveau d'enseignement.

3.2.1.3.3 L'Alphabétisation

Cette formation est dispensée dans des centres d'alphabétisation, des foyers d'éducation permanente et des centres de formation en développement communautaire et autres structures occasionnelles de formation et d'encadrement.



Tableau 33 : Alphabétisation

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/ Roumdji	Madarounfa	Mayahi	Tessaoua
Infrastructures	Etablissements publics	47	195	338	289	220	261	220
	Etablissements non étatiques	13	0	0	4	0	0	1
	Nombre de classes	508	530	686	706	583	621	616

Sources Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

Tableau 34 : Les effectifs des apprenants

Inspections	Effectifs prévus			Effectifs inscrits			
	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total	%
Aguié	1175	1900	3075	1025	1847	2873	93,43%
Dakoro	850	1175	2025	1823	1919	3742	184,4%
G/Roumdji	1350	1850	3200	3464	4762	8226	257%
Madarounfa	1050	2225	3275	908	2216	3124	95,38%
Maradi CU	175	450	625	203	340	543	86,88%
Mayahi	825	1575	2400	733	1217	1950	81,25%
Tessaoua	1075	1675	2750	673	1091	1764	64,14%
DREN	6500	10850	17350	8930	13392	22222	128,08%

Source : Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

L'émergence de centres et autres écoles privés d'apprentissage a donné un souffle nouveau à la formation des jeunes surtout déscolarisés. Les secteurs de la santé, de l'éducation de l'informatique tout comme les autres métiers manuels sont les plus promoteurs de cette formation au bénéfice des jeunes.



Tableau 35 : Les taux de réussite des tests de niveau

IDENF	Testés fin campagne			Total alphabétisés			
	H	F	Total	H	F	Total	Taux de réussite
Aguié	455	1101	156	320	330	654	42,03%
Dakoro	1178	1414	2592	586	487	1073	41,39%
G/Roundji	2590	3658	6248	1344	1057	2401	38 ,43
Madarounfa	648	1835	2483	516	1299	1815	73,09%
Maradi CU	142	262	404	84	141	222	54 ,95%
Mayahi	354	705	1059	204	347	551	52 ,05%
Tessaoua	608	979	1587	438	550	988	62,25%
DREN	5975	9954	15929	3489	4215	7704	48 ,36%

Sources : Synthèse des rapports des inspections (IDENF) 2007

Dans le cadre des actions de développement, plusieurs intervenants font de l'éducation non formelle le gage de l'éducation des bénéficiaires par des instructions en alphabétisation ce qui facilite la compréhension des messages.

3.2.1.3.4 La Formation professionnelle et Technique:

Les différentes structures d'enseignement professionnel existantes dans la région de Maradi sont les suivants : IEFPT, le CFJ de Kéguel et le Lycée technique (LTDK).

3.2.1.3.4.1 Le personnel

La Direction (DRFPT) compte un effectif de 121 agents toutes catégories confondues au niveau de Maradi repartis selon le tableau suivant :

Tableau 36 : Personnel de l'enseignement professionnel

Catégories/Structures	DRFPT	IEFPT	LTDK	CFPT	CFPJ Kéguel	TOTAL
Personnels administratifs	01	10	13	01	01	24
Professeurs titulaires	-	-	26	-	-	26
Enseignants contractuels	01	-	29	05	06	34
ASCN	04	-	04	-	-	04



Catégories/Structures	DRFPT	IEFPT	LTDK	CFPT	CFPJ Kéguel	TOTAL
Auxiliaires	-	01	19	-	-	20
Total	06	11	91	06	07	121

Source : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire « monographie de la région de Maradi, 2007

Tableau 37 : Evolution des effectifs du personnel de 2001 à 2008

Année	effectif	Personnel Bureau	Inspection	CP	Prof. T	EC	ASCN	censeur	Chef. T	Coopérant	Auxiliaire
2001- 2002	116	15	01	04	40	13	07	01	01	00	34
2002- 2003	117	12	00	04	44	18	05	01	01	01	31
2003- 2004	112	10	02	04	40	20	02	01	01	01	31
2004- 2005	106	13	03	05	36	24	01	01	01	00	24
2005- 2006	110	15	03	05	32	29	00	01	01	00	24
2006- 2007	94	11	02	05	27	24	03	01	01	00	20
2007- 2008	108	15	02	05	26	40	08	01	01	00	20

Source : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire « monographie de la région de Maradi, 2007



3.2.1.3.4.2 Effectifs des élèves

Tableau 38 : Effectifs au public

Ets NIV	LTDK			CFPT			TOTAL		
	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1ereA	35	130	165	00	10	10	35	140	175
2emeA	37	154	191	00	06	06	37	160	197
3emeA	66	172	238	-	-	-	66	172	238
TOTAL	138	456	591	00	16	16	138	472	610

Source : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire « monographie de la région de Maradi, 2007

Tableau 39 : Effectifs du privé

Ets Niv	EICSI-EERN			ENIG			ESD-USTN			CSP- Wangari			COTEG-SA			TOTAL		
	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1ereA	7	11	18	5	7	12	8	3	11	3	20	23	7	14	21	30	55	85
2eme A	1	1	2	-	-	-	8	3	11	4	18	22	3	13	16	16	35	51
3emeA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	25	35	18	36	54	28	61	89
Total	8	12	20	5	7	12	16	6	22	17	63	80	28	63	91	64	151	225

Source : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire « monographie de la région de Maradi, 2007



Tableau 40: Effectif global des EFPT

Ets NIV	Public			Privé			TOTAL		
	F	G	E	F	G	E	F	G	E
1ereA	35	140	175	30	55	85	65	195	260
2emeA	37	160	197	16	35	51	53	195	248
3emeA	66	172	238	28	61	89	94	233	327
TOTAL	138	472	610	74	151	225	212	623	835

Source : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire « monographie de la région de Maradi, 2007

3.2.1.3.5 Evolution des indicateurs de l'éducation

L'analyse de la situation de l'éducation formelle de la région fait ressortir que plusieurs facteurs sont à l'origine des contraintes et des opportunités pour la réussite et/ou l'échec dans le domaine.

La couverture de l'enseignement préscolaire reste donc faible en dépit de l'évolution constatée sur la période 2005-2007

Le Programme Spécial du Président de la République a beaucoup contribué à l'atteinte de ces performances par la mise en place des infrastructures et du personnel enseignant .Grâce à ce programme, 228 écoles ont été construites dans la région en matériaux définitifs et équipées avec en prime les enseignants et 80 sont en cours d'exécution. Avant l'exécution de ce programme en 2000, le taux brut de scolarisation se situait à 34,84%.

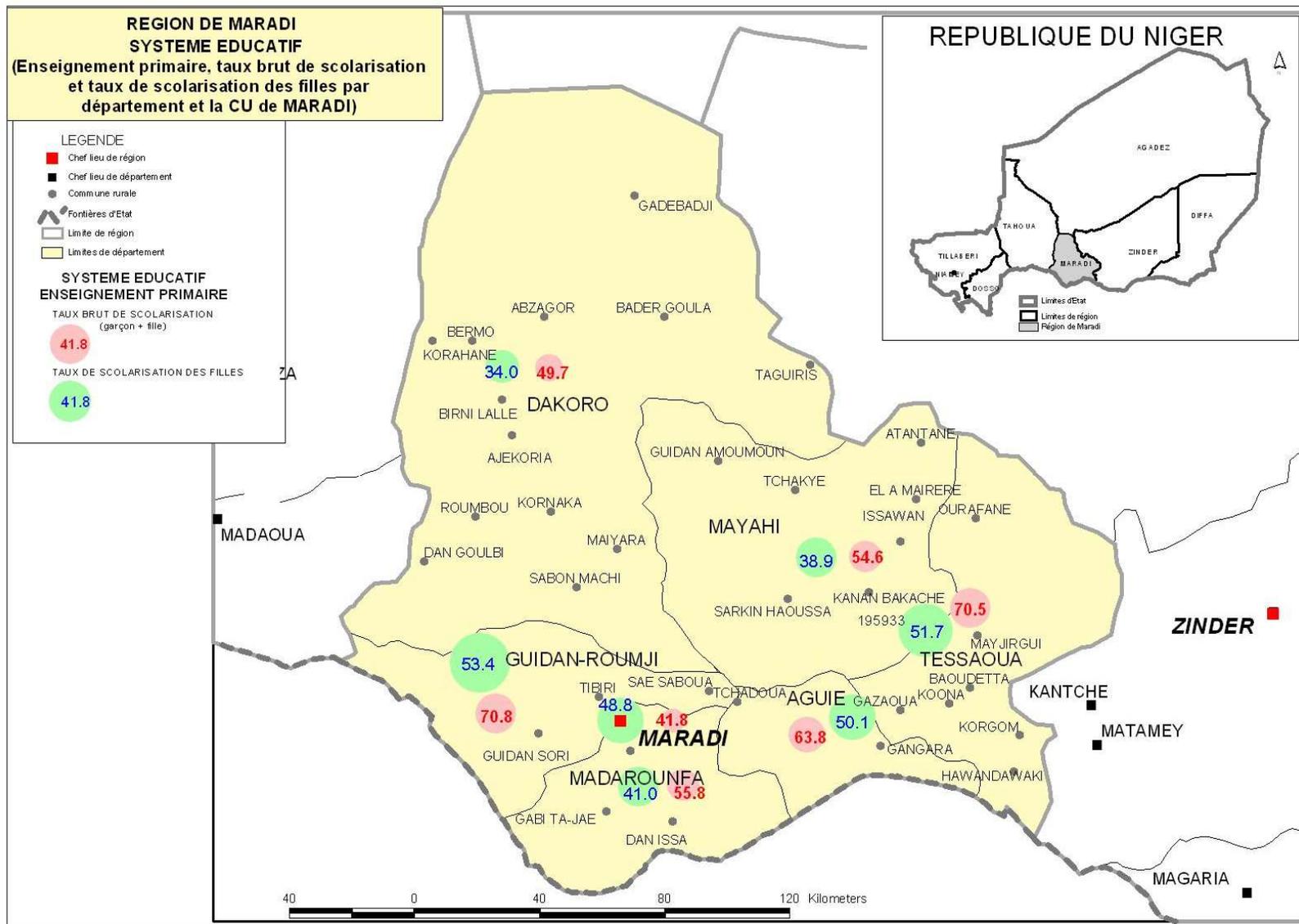
Notons que cette avancée notable de la scolarisation dans la région de Maradi est à mettre aussi à l'actif de plusieurs partenaires de l'éducation parmi lesquels World Vision , Unicef , Aren , Eau vive , Le Monde des Enfants , KFW , Care , Padel , PDJM , Toufat

Avec le démarrage récent du PDDE, l'on s'attend à un renforcement des capacités humaines et matérielles de la direction régionale de l'éducation de base et de l'alphabétisation et en toute logique à un rehaussement du taux brut de scolarisation dans un proche avenir et l'atteinte de l'objectif, l'éducation pour tous.

La forte proportion d'enseignants expérimentés se réfugie dans les tâches non académiques proprement dites, d'autres ont été frappés par la retraite après trente (30) de service. Pendant 6 à 7 ans il n'y a pas eu de recrutement et la timide reprise est loin de compenser les départs à la retraite.

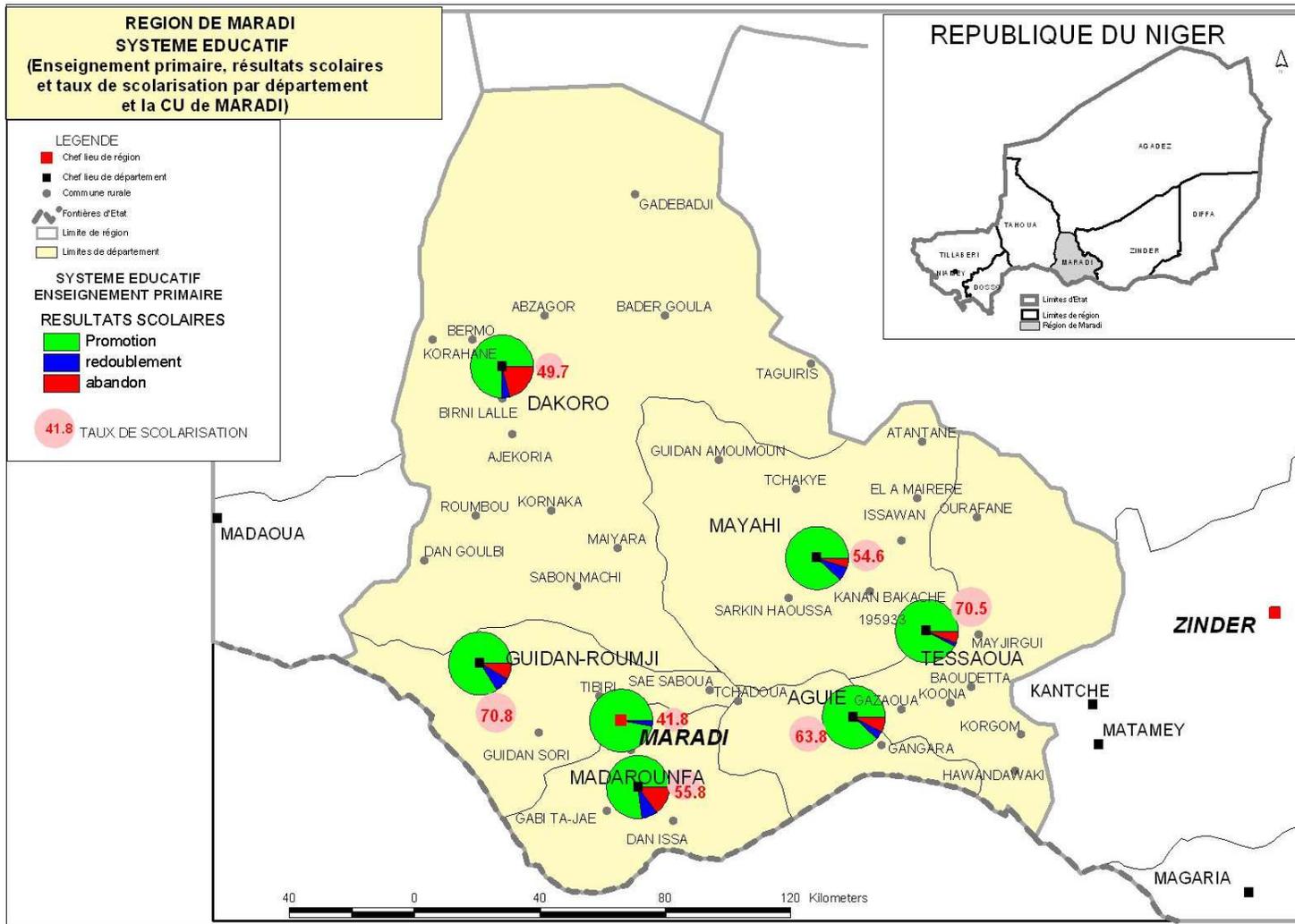


Carte n° 17: Indicateurs sur la scolarisation des filles





Carte n° 18: Résultats scolaires et taux de scolarisation





Les résultats aux examens de fin d'année sont peu honorables, ainsi que les renvois massifs enregistrés l'année passée. 13% au BEPC, 7,14% au BAC ; 35,06% de renvoi au 1er cycle, 37,79% au 2nd cycle. Cet état de fait peut donner lieu à des tentatives d'explications. Il s'agit notamment:

- du faible niveau d'entrée des élèves au cycle de base 2 et moyen ;
- des grèves intempestives des élèves et des Enseignants Contractuels l'année dernière qui font que les programmes n'étaient pas achevés depuis des années, surtout dans la Communauté Urbaine de Maradi
- des passages automatiques d'il y a 3 ans
- des classes surchargées La région de Maradi dispose d'une mauvaise répartition spatiale de ses établissements certaines zones connaissent une concentration d'établissements (moins de 10 km d'un établissement à un autre) alors que dans certaines zones le CEG le plus proche est à 20, 30 ou 40 km). Cette situation nous amène à la présence d'établissement à moindres effectifs contraste avec ceux qui ont des sureffectifs.
- de l'indifférence des élèves insensibles aux mauvaises notes et aux sanctions du genre avertissement, blâme, mauvaise note en conduite :
- de l'environnement scolaire délétère : classe en paillote, documents insuffisants ou inexistant ; Les classes en paillote en forte proportion niveau de la région ne facilitent pas le déroulement normal des cours au regard des facteurs de risque et d'incertitude que comportent les classes en paillote.
- du personnel enseignant largement dominé par des Enseignants Contractuels peu qualifiés et peu motivés prompts à quitter « le noble métier » à la moindre occasion. La prédominance de contractuel (67,16%) du corps professoral n'augure pas un enseignement de qualité.
- la démission des parents face à leur devoir d'éduquer les enfants

La réussite du système éducatif passe par la sensibilisation des parents pour qu'ils contribuent dès à présent d'une manière ou d'une autre à l'éducation de leurs enfants. En somme pour sa réussite, l'éducation doit être l'affaire de tous.

Malgré les efforts fournis dans le domaine de l'alphabétisation par l'Etat et les partenaires au développement, la majeure partie de la population de la région est encore analphabète. Ce phénomène d'analphabétisme touche autant les campagnes que les grandes agglomérations. Cependant, si dans les grandes villes l'analphabétisme peut se justifier par la faible demande d'ouverture des centres, en campagne c'est plutôt l'offre qui est en deçà de la demande.

Les renvois massifs et les mauvais résultats aux examens de fin d'année attestent les contraintes multiples de ce niveau d'enseignement.

L'exode rural, malgré son apport économique important, contribue à la déperdition scolaire et à l'acculturation.

Dans le cadre des actions de développement, plusieurs intervenants font de l'éducation non formelle le gage de l'éducation des bénéficiaires par des instructions en alphabétisation ce qui facilite la compréhension des messages

L'école coranique contribue également au rayonnement et au rehaussement du taux d'alphabétisation.



3.2.1.3.5.1 La santé

3.2.1.3.5.1.1 Les infrastructures sanitaires et leur accessibilité sanitaire

Le système de santé est structuré à plusieurs niveaux : les cases de santé, les CSI, les Hôpitaux de district, les centres hospitaliers régionaux, les cabinets et salles de soin. Leur répartition est la suivante selon le tableau ci-dessous.

Tableau 41 : Répartition des structures de santé au niveau régional : 2008

Structures sanitaires Localités	Cases de santé	CSI	HD	CHR	Cabinets et salles de soin
Aguié	50	13	1		
Tessaoua	73	19	1		
Mayahi	75	25	1		
Dakoro	131	20	1		
Guidan Roundji	94	15	1		
Madarounfa	41	15	1		
CUM Maradi		6		1	25
Total	464	113	6	1	25

Source : Entretien avec le Directeur Régional de la Santé de Maradi - Mission de terrain Novembre 2008

La région dispose de 464 cases de santé, 113 CSI, 6 Hôpitaux de district, 1 centre hospitalier régional et 25 cabinets et salles de soins privées

Sur les 464 cases de santé, 389 soit 84% sont fonctionnelles.

La région dispose de 3 dépôts pharmaceutiques et un centre de santé mère/ enfant en construction.

Tessaoua dispose d'un centre pilote de chirurgie foraine.

Le rapport entre personnel de santé/infrastructure sanitaire et population fait ressortir aussi bien les écarts entre les départements que les insuffisances notoires par rapport aux normes retenues par l'OMS tel que le montre le tableau ci-dessous.



Tableau 42 : Rapport personnel / infrastructures / population de la région

	Médecins	Infirmiers	Sages femmes	Formations sanitaires	Normes de l' OMS
Aguié	1 / 128.611hts	1 / 15.189 hts	1 / 64305	1 / 36.746	1médecin pour 10000hts
Dakoro	1 / 403.654	1 / 17.550	1 / 201.827	1 / 36.696	1 infirmier pour 5000 hts
G Roundji	1 / 346.323	1 / 13.853	1 / 346.323	1 / 49.475	1 sage femme pour 5000 femmes en age de procréer
Maradi C U	1 / 40.475	1 / 4.434	1 / 2.698	1 / 11.559	1 formation sanitaire pour 25000 hts
Madarounfa	1 / 287.064	1/ 11.483	1 / 71.766	1 / 31.896	
Mayahi	1 / 330.351	1 / 9.439	1 / 330.351	1 / 30.032	
Tessaoua	1 / 171.386	1 / 8.569	1 / 114.254	1 / 34.277	
Région	1 / 143.190	1 / 9.128	1 / 84.853	1 / 27.603	

Source : Monographie de la région 2007 DRAT/DC

3.2.1.3.5.1.2 Le personnel sanitaire

A l'exception de la Communauté Urbaine, la couverture en médecins, infirmiers, sages femmes et formations sanitaires est loin des normes de l'OMS pour chacun des départements de la région. Ce qui du coup démontre une inégale répartition spatiale des infrastructures et du personnel. Au niveau des départements, ce sont les chefs lieux qui sont les mieux dotés.

Cependant pour chacune des Directions Départementales de la Santé (DDS), on compte 2 médecins (les DDS de Tessaoua et Mayahi en comptent 3 chacune)

Les insuffisances sont beaucoup plus cruciales en termes de sages femmes et médecins.

Au total 763 cadres de santé et 317 agents de santé communautaire exercent dans la région avec un taux de couverture sanitaire près de 42 % qui atteint 62% si l'on prend en compte les cases de santé.

Les contraintes majeures du domaine sont entre autres :

- L'insuffisance du personnel (infirmiers et sages femmes) ;
- La mobilité du personnel ;
- L'insuffisance de la logistique auto-moto



3.2.1.3.6 L'évolution des indicateurs de couverture sanitaire

Le domaine de la santé renferme aussi des caractéristiques aussi bien d'amélioration constatée ces dernières années que de contraintes récurrentes réduisant les possibilités d'accès aux soins aux populations.

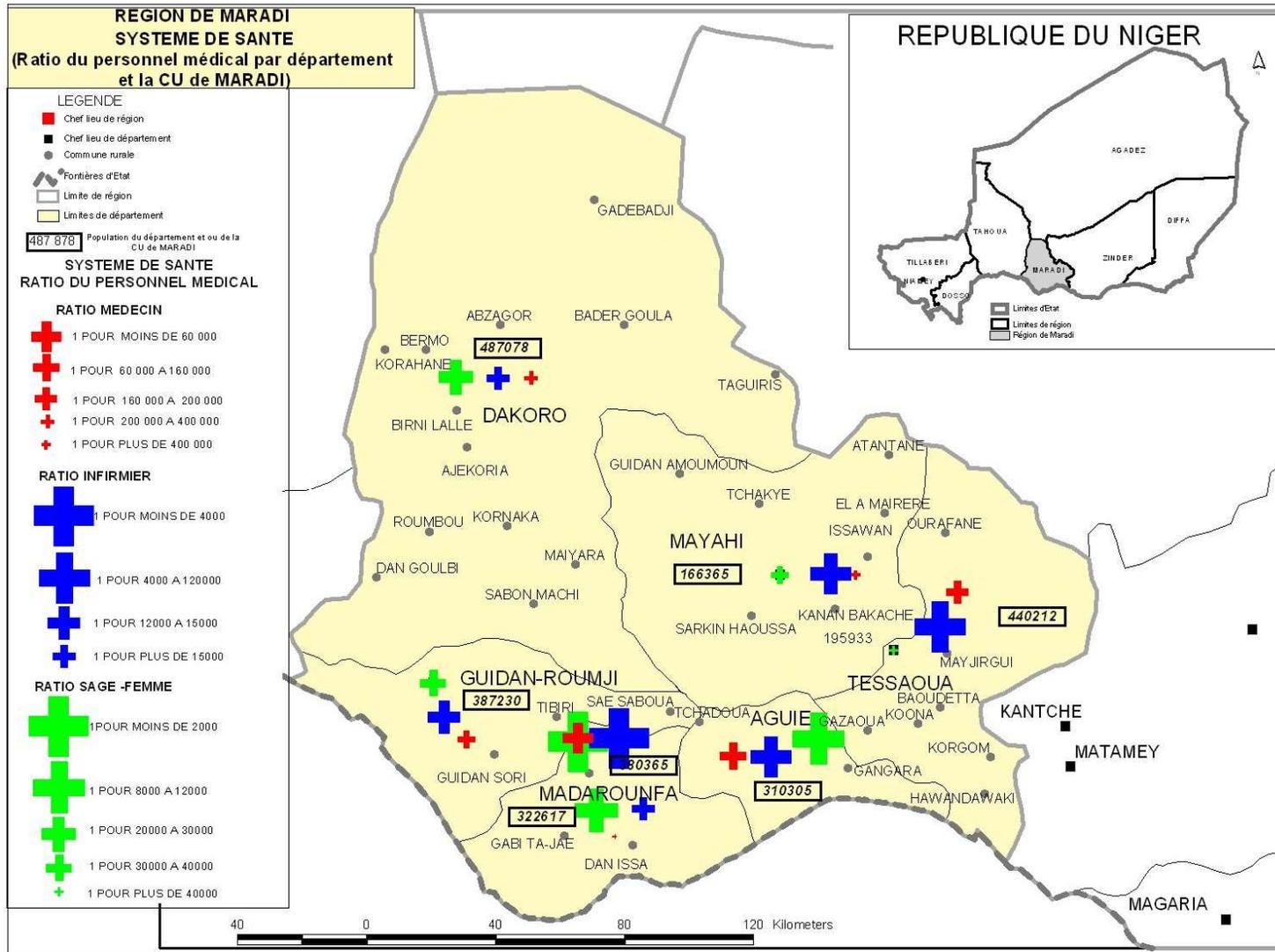
Le système de santé est structuré à plusieurs niveaux : les cases de santé, les CSI, les Hôpitaux de district, les centres hospitaliers régionaux, les cabinets et salles de soin.

La région dispose de 464 cases de santé, 113 CSI, 6 Hôpitaux de district, 1 centre hospitalier régional et 25 cabinets et salles de soins privées. Sur les 464 cases de santé, 389 soit 84% sont fonctionnelles.

Le rapport entre personnel de santé/infrastructure sanitaire et population fait ressortir aussi bien les écarts entre les départements que les insuffisances notoires par rapport aux normes retenues par l'OMS tel que le montre la carte ci-dessous.

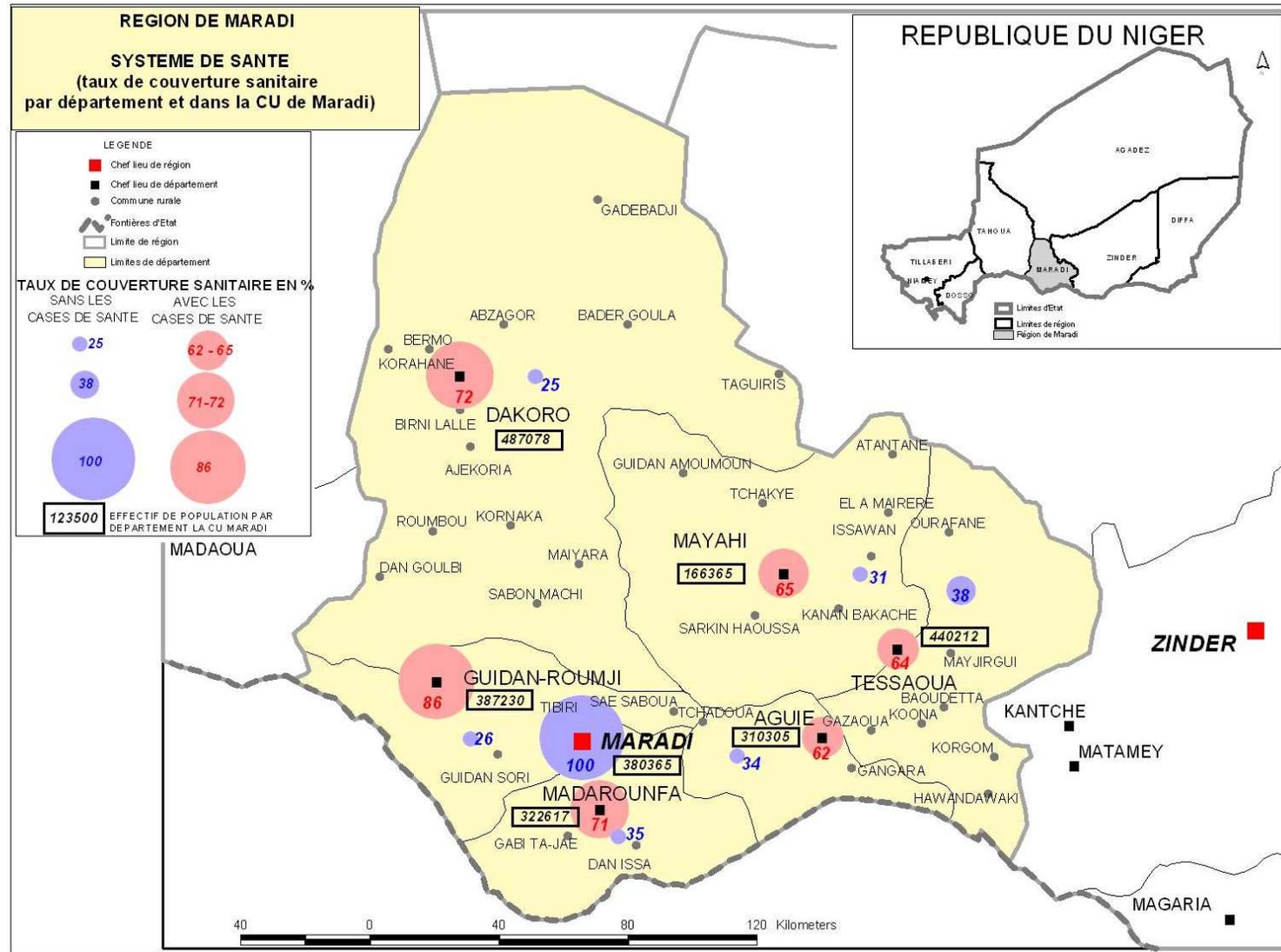


Carte n° 19: Ratio du personnel médical par département





Carte n° 20: Taux de couverture sanitaire par département





A l'exception de la Communauté Urbaine, la couverture en médecins, infirmiers, sages femmes et formations sanitaires est loin des normes de l'OMS pour chacun des départements de la région.

Au total 763 cadres de santé et 317 agents de santé communautaire exercent dans la région avec un taux de couverture sanitaire vrai de 42 % qui atteint 62% si l'on prend en compte les cases de santé. Cette couverture devait s'améliorer si les contraintes liées à l'insuffisance du personnel (infirmiers et sages femmes) à la mobilité du personnel et à l'insuffisance de la logistique auto moto trouvaient leurs solutions.

3.2.1.3.7 Les caractéristiques et l'évolution des actions de promotion sociale

En tant que facteurs d'identité, l'art et la culture, tout comme la diversité ethnique et sociolinguistique, constituent des caractéristiques aux spécificités particulières des Maradawa.

Les tatouages distinctifs des Katsénawa et des Gobirawa sont un facteur important de parenté à plaisanterie à travers tout le Niger.

De même les objets d'art que l'on retrouve dans les villages et les centres urbains sont distinctifs. Les Maradawa ont l'art du commerce et de l'artisanat a-t-on coutume d'entendre dire dans les milieux des affaires Nigériens.

Les habitants de Maradi sont aussi reconnus dans l'art de la lutte traditionnelle pour laquelle on dénombre plusieurs champions à l'occasion des championnats organisés tous les ans depuis les années 80.

La Région de Maradi dispose d'une maison de la Culture placée sous la tutelle de la Communauté Urbaine avec dotation de chacun des chefs lieux des départements d'une maison de la culture

Aussi, des bibliothèques et des centres de lecture et d'animation culturelle (C.L.A.C) ont été créés telle que la bibliothèque mise en place par le Projet Lecture Publique sise à la Maison de la Culture de Maradi. D'autres bibliothèques sont créées à savoir:

- la bibliothèque inter-scolaire à Safo par le Projet Lecture Publique communément appelée bibliothèque « BISSA
- la bibliothèque de lecture publique créée à Kornaka par l'ISESCO ;
- la bibliothèque de lecture publique créée à Gazaoua par l'ISESCO ;
- la bibliothèque de lecture publique à Maïjirgui (en création)

La Région compte 7 centres de lecture, répartis dans les 6 départements (Guidan Roudji, Dakoro, Aguié, Mayahi, Madarounfa, Tessaoua) et la Commune rurale de Tibiri-Gobir. Tous ces centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) sont implantés dans les maisons des jeunes et de la culture. Ces centres sont fréquentés par les élèves, les étudiants, les enseignants et la population bénéficiaire. Le nombre d'inscrits oscille entre 600 et 1.000 adhérents par an. Ces centres sont créés par l'organisation internationale de la francophonie (OIF).

Il existe d'autre part des infrastructures de la jeunesse dans des quartiers sous la coupe des communes dont le manque d'exploitation et d'entretien accentue leur délabrement; par ailleurs, ces centres dits des jeunes sont entrain de disparaître faute de documents fonciers appropriés.



Au plan culturel les différentes manifestations organisées au niveau de la Région sont :

- les fêtes et traditions populaires dont principalement la fête de Guérouel qui a lieu chaque année à Akadané dans le département de Dakoro. Elle se déroule entre les mois de septembre et octobre. Plusieurs activités culturelles y sont organisées notamment, une veillée musicale, la course hippique la course des chameaux, des chants et danses traditionnelles.
- la fête des Aznas ou le « Boudin Daji » qui se déroule chaque année à Tibiri-Gobir. L'activité dure une semaine. Plusieurs activités culturelles sont organisées au palais du Chef de province et chez la Cheftaine du Gobir.
- le « Hawan Kafo » ou la montée des cornes qui se déroule à la place du chef de Province de Katsina-Maradi. Elle a lieu les veilles des fêtes de Ramadan et de la Tabaski. Cette activité était organisée chaque année par les bouchers.

Au plan artistique les différentes activités artistiques et culturelles organisées au niveau régional sont : le triennal des arts et traditions populaires ; le festival régional de la musique traditionnelle ; le festival communal de l'unité ; le concours culturel interscolaire ; le festival régional de théâtre et de l'humour ; le festival régional de la musique moderne et le festival régional « Phare Programme Spécial » du Président de la République (en projet).

3.2.1.3.8 L'évolution des variables dans le domaine des sports, loisirs et culture

Les interventions dans le domaine culturel, sportif et de la jeunesse dans la région de Maradi se limitent aux centres de lectures et d'animation culturelle, à la formation des animateurs sportifs, à la dotation des écoles de matériels sportifs et au plan artistique les différentes activités artistiques et culturelles organisées au niveau régional. Ce sont : le triennal des arts et traditions populaires ; le festival régional de la musique traditionnelle ; le festival communal de l'unité ; le concours culturel interscolaire ; le festival régional de théâtre et de l'humour ; le festival régional de la musique moderne et le festival régional « Phare Programme Spécial » du Président de la République (en projet).

L'agriculture et l'élevage occupent plus de 90 % de la population de la région. L'industrie n'offre qu'un emploi très limité et souvent précaire. Seul le secteur informel offre une perspective d'emploi urbain.

De 2003 à 2007, 8 583 demandeurs d'emploi ont été enregistrés et dans la même période 2 010 offres d'emploi ont été reçues, soit une couverture de 23,41 % des offres par rapport aux demandes d'emploi dont 2.626 féminines soit 8,87 % des demandeurs d'emploi au cours de la période.

La sous représentation des femmes dans la demande d'emplois s'explique, entre autres par le faible niveau de qualification la non disponibilité liée aux contraintes sociales en général et les possibilités offertes par le secteur informel qui absorbe plusieurs femmes en quête d'emploi.

De 2003 à 2007, il a été relevé 4 341 jeunes hommes et 382 jeunes femmes demandeurs d'emploi de la tranche d'âge de 18 à 39 ans sur un total général de 8 583. Cependant les tranches d'âge les plus touchées par le chômage, se situent de 22 à 39 ans.

Malgré l'existence de ces unités économiques, la région n'échappe pas au phénomène général du chômage, conséquence de la crise économique. Cette crise a favorisé le développement d'un secteur informel dont la connaissance demeure non maîtrisée et employant des travailleurs en situation précaire.



3.2.1.4 Les caractéristiques et l'évolution des variables en matière d'emploi

3.2.1.4.1 Les caractéristiques

3.2.1.4.1.1 Population active

Tableau 43 : Population active et non active au niveau de la région

Départements		CU	Aguié	Dakoro	G/Roundji	Mada rounfa	Mayahi	Tessa oua	Total	%
Population totale	Hommes	79435	156925	250416	198901	159470	227382	194791	1267320	49%
	Femmes	82677	163331	260637	207020	165979	236662	202741	1319047	51%
	Total	162112	320256	511053	405921	325449	464044	397532	2586367	100%
Population active		72630	151385	241575	191879	153840	219334	187913	1218556	47,11%
Population non active		89482	168875	269478	214042	171609	244710	209619	1367811	52,89%

Source : Monographie de la région 2007 DRAT/DC

47,11% de la population sont actives contre 52,89% d'inactifs ce qui prouve qui atteste de la dynamique socio-économique entretenue dans la région la plaçant au premier rang de l'accroissement économique de la région. En effet, il suffit de sillonner les villes et les campagnes de Maradi pour se rendre compte que toutes les couches sociales sont à pied d'œuvre chaque matinée, chacun vaquant à ses occupations. Cela confirme l'adage qui stipule qu'à Maradi on naît et grandit commerçant.

Tout comme la population, le taux de personnes actives et inactives varie d'un département à un autre.

Au Niger la question de l'emploi a été beaucoup plus préoccupante à partir des années 1990 lorsque la Fonction Publique n'assurait plus le recrutement direct avec la programmation au compte des différents Ministères. Dans ce contexte de réformes juridiques institutionnelles, il a été créé un service public de l'emploi dénommé Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) avec une nouvelle mission de promouvoir l'emploi à travers des actions de formations, d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi.

Au chômage qui est « la situation d'une personne munie d'une qualification et disponible pour travailler et qui ne travaille pas contre son gré », s'ajoute le sous-emploi de plusieurs travailleurs.

Le sous-emploi se caractérise lui par l'exercice d'un emploi à temps partiel et qui ne permet pas au travailleur d'avoir un revenu décent.

3.2.1.4.1.2 Profil de l'emploi dans la région de Maradi

A l'instar de celle des autres régions du pays, la situation des demandeurs d'emploi n'est pas enviable dans la région de Maradi depuis l'avènement de la crise économique du depuis le début des années 1980 qui a ralenti les activités économiques.



Dans cette région, ce sont les emplois informels et les travaux champêtres qui occupent la majeure partie de la population. Les emplois formels (temporaires ou permanents) sont fournis par les travaux publics, les bâtiments, les industries, les banques, les assurances, le transport ...

3.2.1.4.1.3 Demande et offre d'emploi

L'évolution des demandes d'emploi fait ressortir qu'en 2003 au total 2.243 demandes ont été enregistrées avant de chuter à 1991 en 2004 dans la région de Maradi.

Les demandeurs se composent de 1101 manœuvres, 316 ouvriers spécialisés et 143 qualifiés, 153 agents de maîtrise et techniciens et 62 ingénieurs et cadres.

Seules 103 demandes les 1991 soit un peu plus de 5 % ont été adressées par des femmes.

Les offres d'emploi n'ont pas connu une évolution sensible de 2003 à 2004 car elles sont passées de 174 en 2003 à 175 en 2004 soit un taux de placement respectif de 7,75 % et 8,78%. Les emplois les plus répandus sont ceux qui ne nécessitent pas une formation approfondie tels que les manœuvres, les ouvriers spécialisés et qualifiés, les employés de bureau.

Au cours de la même période, 65 travailleurs tous grades confondus ont été licenciés.

3.2.1.4.1.4 Difficultés liées à l'emploi et à l'insertion des jeunes

Dans la plupart des cas les salaires de ces agents se révèlent insuffisants au regard du coût de la vie.

La région de Maradi est caractérisée par une faible capacité d'absorption de main d'œuvre qualifiée des entreprises parce que n'étant pas toutes créatrices d'emploi, la crise économique persistante et la gestion toujours traditionnelle des activités économiques.

Partant de la définition du chômage qui renferme une certaine complexité, le taux de chômage dans la région de Maradi est de 91,22%. Ce taux fléchit progressivement au vu des tendances actuelles favorables à l'insertion des jeunes dans le marché du travail

3.2.1.4.1.5 Structure d'emploi dans le secteur para public et privé

Le tissu économique de la région de Maradi est composé de plusieurs établissements.

En dépit de la présence de ces unités économiques, la région n'échappe pas au phénomène général du chômage, conséquence de la crise économique ce qui a favorisé le développement d'un secteur informel dont la connaissance demeure non maîtrisée et employant des travailleurs en situation précaire.

Le service de l'emploi a enregistré de 2003 à 2007, 8 583 demandeurs d'emploi dont 7 883 hommes et 700 femmes. Pour la même période, les offres d'emploi enregistrées se chiffrent à 384. On constate, de part ces chiffres, un déséquilibre énorme entre la demande et l'offre d'emploi d'une année à une autre.

La répartition par sexe sur les cinq (5) ans (2003 à 2007) montre le déséquilibre énorme entre la demande et l'offre d'emploi d'une année à une autre.



Tableau 44 : Offres et demandes d'emploi dans la région en 2007

Données statistiques Années	Marché de l'emploi						Ecart	Taux de couverture	Pertes d'emploi		
	Demandes d'emploi			Offres d'emploi					H	F	T
	H	F	T	H	F	T					
2003	2145	99	2244	142	26	168	2 076	07,48 %	923	112	1035
2004	1 888	103	1 991	145	30	175	1 816	08,78 %	641	21	6602
2005	1 178	135	1 313	371	60	431	882	32,82 %	104	1	114
2006	1 752	236	1 988	563	107	670	1 318	33,70%	37	9	46
2007	920	127	1 047	405	161	566	481	54,05 %	63 85	21 34	84 119
Totaux	7 883	700	8 583	1 626	384	2 010		23,41 %	296	81	377

Source : Monographie de la région 2007 DRAT/DC

L'analyse de ce tableau permet de constater que le chômage dans la région affecte autant les femmes que les hommes.

3.2.1.4.2 L'évolution des variables en matière d'emploi

De 2003 à 2007, 8 583 demandeurs d'emploi ont été enregistrés et dans la même période 2 010 offres d'emploi ont été reçues, soit une couverture de 23,41 % des offres par rapport aux demandes d'emploi dont 2.626 féminines soit 8,87 % des demandeurs d'emploi au cours de la période.

La sous représentation des femmes dans la demande d'emplois s'explique, entre autres par le faible niveau de qualification la non disponibilité liée aux contraintes sociales en général et les possibilités offertes par le secteur informel qui absorbe plusieurs femmes en quête d'emploi.

De 2003 à 2007, il a été relevé 4 341 jeunes hommes et 382 jeunes femmes demandeurs d'emploi de la tranche d'âge de 18 à 39 ans sur un total général de 8 583.

Cependant les tranches d'âge les plus touchées par le chômage, se situent de 22 à 39 ans.

3.2.1.4.2.1 Facteurs de chômage

Le manque d'emploi dans la région de Maradi tient à plusieurs facteurs dont les plus importants sont entre autres :

- le rétrécissement du tissu économique ;
- le manque ou l'insuffisance de qualification de la majorité des demandeurs d'emploi ;
- la disparition de plusieurs entreprises étatiques ;
- l'insuffisance des travaux à haute intensité de main d'œuvre (MIMO) ;
- la précarité de l'emploi par l'in formalisation de plusieurs secteurs de l'économie ;
- l'accroissement de la population ;
- le manque d'expérience ;
- l'inadéquation formation - emploi ;



- la politique économique non incitative : (facilité aux investisseurs) ;
- le manque d'investissements dans les secteurs pourvoyeurs d'emploi ;
- l'accès de la formation vers les emplois de bureau au détriment des professions techniques ;
- l'insuffisance d'encadrement des organisations des jeunes ou groupements d'intérêts économiques ;
- l'insuffisance d'appui à l'initiative privée et à l'entrepreneuriat.

3.2.2 L'analyse des problèmes du milieu humain

3.2.2.1 L'analyse du contexte socio-culturel

3.2.2.1.1 Les problèmes, leurs causes et conséquences

Les principaux problèmes socioculturels à la promotion du développement dans la région se résument surtout à la subdivision et hiérarchisation de la société traditionnelle en castes rigides qui même aujourd'hui encore s'interpénètrent difficilement.

Tableau 45 : les problèmes du contexte socio-culturel, leurs causes et conséquences

Volet	Problèmes	Cause des problèmes	Conséquences	Perspectives, Axes Stratégiques
Répartition de l'espace comme entité des chefferies traditionnelles	Lutte d'influence sur l'espace occupé	Découpage administratif à partir des textes étatiques	Difficultés de collaboration entre les responsables des 2 provinces	Créer un cadre de concertation entre les 2 chefs de province avec arbitrage des institutions de l'Etat
Exode rural	Départ des bras valides	Recherche d'un mieux être	relâchement des structures traditionnelles et à l'éclatement de la famille	Créer un cadre de développement dans les zones concernées pour le maintien des bras valides dans leurs terroirs
Recherche du savoir coranique migratoire	Départ des enfants en âge d'être scolarisé en exode, difficultés d'emploi pour les jeunes diplômés	Réticence de certains parents à l'école moderne	comportements souvent déviant des traditions et pratiques laissés au village	Maintenir les enfants dans leurs villages pour qu'ils puissent suivre les deux enseignements



La chefferie traditionnelle dispose d'un statut et d'un cadre de concertation et de Réflexion, elle sera plus apte et plus opérationnelle si elle crée au niveau régional un cadre de réflexion et de concertation en vue de partager les informations et les points de vue pour davantage de synergie. Ces rencontres réaffirmeront la cohésion mutuelle et les aideront à propulser les actions de développement pour un mieux être des populations de la région.

3.2.2.1.2 Les potentialités, atouts et contraintes socioculturels au développement

Tableau 46: Les atouts et contraintes socioculturels au développement

Volets	Atouts Potentialités	Contraintes
Chefferie traditionnelle	<p>Force de l'ancrage institutionnel</p> <p>Bien acceptée par la population</p> <p>Capacité réelle d'arbitrer les conflits</p> <p>Bonne organisation administrative sur l'ensemble de la province</p> <p>Capacité d'intermédiation entre les populations et l'administration</p>	<p>Incompréhension vis-à-vis de l'administration régionale et centrale</p> <p>Insuffisance de moyens pour s'occuper de tous les administrés</p> <p>Rareté des concertations entre tous les chefs de la région</p> <p>Rareté des concertations avec les représentants de l'administration</p>
Exode rural	<p>impact important au niveau des revenus des ménages</p> <p>contribue pour le paiement de l'impôt</p> <p>préserver dans certains cas de stock des vivres</p> <p>couvre les dépenses sociales liées à l'habillement.</p>	<p>tracasseries douanières au retour des exodants,</p> <p>relâchement des structures traditionnelles</p> <p>l'éclatement de la famille</p>
Recherche du savoir coranique migratoire	<p>acquisition du savoir coranique,</p>	<p>Changement de comportements souvent déviant des traditions et pratiques laissées au village</p>



3.2.2.2 L'analyse des problèmes démographiques

3.2.2.2.1 Analyse des problèmes de la population

Si le taux annuel d'accroissement de la population de 3,85 % en moyenne se maintient, la population de la région de Maradi sera de 5 330 554 habitants en 2023 soit une densité de 127,54 habitants au Km².

La population de la région de Maradi est relativement jeune car 72,78% ont moins de 50 ans et les moins de 15 ans représentent environ 47,55 %.

La population considérée active se situe entre 15 et 65 ans soit 79,55% de représentation.

La population de Maradi est très active car 47,11% sont considérés comme actifs dans les départements. La population de la communauté urbaine est moins active avec 44,80% d'actifs.

Au vu des différents indicateurs de fécondités, de natalité et de mortalités des enfants et de la mère ceux-ci peuvent être qualifiés d'assez élevés par rapport à la moyenne nationale.

La région de Maradi enregistre un potentiel humain très important qu'elle pourra utiliser pour développer les différentes initiatives de l'espace régional de Maradi offrant des potentialités énormes permettant de mener des actions multiples au plan de l'aménagement.

L'amorce d'un véritable processus de mutation de la société de la région de Maradi passe inévitablement par une meilleure maîtrise de la croissance démographique. Cela implique l'atteinte de deux objectifs stratégiques :

- rendre disponibles et accessibles les services de santé de reproduction au niveau communautaire des femmes (allègement des tâches et amélioration des revenus)
- favoriser l'information sur la santé de la reproduction et la planification familiale

L'histoire de la région de Maradi, dictée par des considérations de sécurité ou économique selon les périodes, est jalonnée de conflits et de mouvements d'occupations discontinues de l'espace. Elle est intimement liée à l'évolution des Etats Haoussa du Nord Nigéria et au processus de planification intervenu avec la colonisation.

Tableau 47: Les problèmes démographiques

Volet	Problèmes	Causes des problèmes	Conséquences	Perspectives Axes Stratégiques
Taux élevé d'accroissement de la population	Absence de planification familiale	religion, pauvreté de système de mentalités traditionnelles favorisant certaines maladies et qui contribuent à la faible prévalence de la contraception	accroissement de la densité des populations par Km ² , Pression foncière élevée Faible taux de prévalence contraceptive	Planning Familiale (rendre disponible les services de santé de reproduction au niveau communautaire), Favoriser l'information sur la santé de la reproduction et la planification familiale lutter contre le VIH/Sida et les maladies



Volet	Problèmes	Causes des problèmes	Conséquences	Perspectives Axes Stratégiques
				sexuellement transmissibles
Taux élevé de mortalité infantile	Faible couverture sanitaire Mauvaise nutrition des enfants,	Déficits alimentaires enregistrés fréquemment, Réticence à la fréquentation des centres de soins Insuffisance d'infrastructures routières, Manque ou insuffisance de moyens de transport	Mortalité élevée	Bonne couverture sanitaire de la région (création des centres de soins), formations des cadres et personnels de la santé, sensibilisation du public, réalisation de routes, Logistique sanitaire (ambulances) Faible taux de couverture vaccinale
Taux élevé de mortalité de la mère	Faible couverture sanitaire Mauvaise nutrition des mères	Déficits alimentaires enregistrés fréquemment, Réticence à la fréquentation des centres de soins Insuffisance d'infrastructures routières, Manque ou insuffisance de moyens de transport	Mortalité élevée	, Planning familiale, (espacement de naissances) Bonne couverture sanitaire de la région (création des centres de soins), formations des cadres et personnels de la santé, sensibilisation du public, réalisation de routes, Logistique sanitaire (ambulances) Faible taux de couverture vaccinale
Rapports sociaux	*l'éclatement de la cellule familiale de base * multiplication	*religion, pauvreté *crise des	*Conflits entre communautés *l'émergence d'un	* amplifier les action du code rural pour l'atténuation des conflits (clarification du foncier, etc.)



Volet	Problèmes	Causes des problèmes	Conséquences	Perspectives Axes Stratégiques
	des conflits fonciers et les litiges dans l'utilisation de l'espace surtout entre éleveurs et agriculteurs	systèmes de productions et de la sécheresse	système marchand * Un comportement fataliste face aux aléas climatiques	

3.2.2.2 Les atouts, potentialités et contraintes

La mutation qui s'est opérée dans la région semble avoir eu des conséquences directes et indirectes sur la nature des rapports sociaux. En effet on assiste de plus en plus à l'éclatement de la cellule familiale de base et à l'accélération du phénomène de monétarisation entraînant le début de dislocation des réseaux de solidarités traditionnels et le renforcement des rapports marchand. Cela a eu pour effet la multiplication des conflits fonciers et les litiges dans l'utilisation de l'espace surtout entre éleveurs et agriculteurs. Le système de régulation qui régissait la société devient de plus en plus vulnérable et dans certains cas il est capable de donner des réponses rapides et adéquates. C'est le cas pour le conflit opposant deux communautés différentes dans l'arrondissement de Guidan Roumji (Toda peulh) où il y a eu 100 morts à cause d'un litige sur l'utilisation de l'espace de paturage. Ce type de situation se développe également au Nord, dans le département de Dakoro.

Enfin, la complexité des réseaux d'échange et l'émergence d'un système marchand touchant les localités les plus reculées de la région conduisent le monde rural à des stratégies de survie par le développement des activités extra agricoles génératrices de revenus.

Tableau 48: les atouts, potentialités et contraintes démographiques

Volets	Atouts Potentialités	Contraintes
Taux élevé d'accroissement de la population	Bonne réception des populations Chefferie écoutée par la population sensibilisation continue des populations sur les questions de la forte fécondité présence d'un certain nombre de structures administratives (équipement et infrastructures) une grande motivation et une capacité	Absence de programme de planification familiale réticence de certains groupes sociaux quant à la fréquentation des centres hospitaliers influences religieuses certaines familles ne sont pas soucieuses de l'éducation de leurs enfants démographie galopante et non maîtrise le fort désir de fécondité le poids des traditions se répercute sur le statut de la femme



Volets	Atouts Potentialités	Contraintes
	<p>d'adaptation de la population</p> <p>existence d'un potentiel et d'une diversité socioculturelle</p> <p>densité de population comme facteur de développement du commerce</p>	
Taux élevé de mortalité infantile	<p>existences de certains centres sanitaires</p> <p>sensibilisation continue des populations sur les questions entre la forte fécondité et les risques de santé pour la mère et l'enfant</p>	<p>Absence de programme de planification familiale</p> <p>analphabétisme des populations (pas de suivi médical)</p> <p>Déficits alimentaires</p> <p>insuffisance de centres de soins</p> <p>insuffisance de personnel soignant</p> <p>faiblesse du système d'encadrement sanitaire,</p> <p>insuffisance de logistiques</p> <p>insuffisance d'infrastructures routières</p> <p>manque de programme adéquat de prévention des maladies et de nutrition</p> <p>Manque ou éloignement de dépôts pharmaceutiques et produit non abordable par une grande partie de la population</p>
Taux élevé de mortalité maternelle	<p>existences de certains centres sanitaires</p> <p>sensibilisation continue des populations sur les questions entre la forte fécondité et les risques de santé pour la mère et l'enfant.</p>	<p>Absence de programme de planification familiale</p> <p>analphabétisme des populations</p> <p>Déficits alimentaires</p> <p>insuffisance de centres de soins et de prévention</p> <p>insuffisance de personnel soignant</p> <p>insuffisance de logistiques</p> <p>insuffisance d'infrastructures routières</p> <p>manque de programme adéquat de prévention des maladies et de nutrition</p> <p>Manque ou éloignement de dépôts</p>



Volets	Atouts Potentialités	Contraintes
		pharmaceutiques et produit non abordable par une grande partie de la population vulnérabilité des ménages au plan de la santé
Rapports sociaux	une grande motivation et une capacité d'adaptation de la population	Eclatement de la cellule familiale de base Dislocation des réseaux de solidarité Un comportement fataliste face aux aléas climatiques Absence de droit de propriété

3.2.2.3 L'analyse des problèmes socio-économiques

L'analyse des problèmes des sports et loisirs culture et emploi selon le cadre suivant :

Tableau 49: Les problèmes des aspects socio-économiques

Volet	Problèmes	Causes des problèmes	Conséquences	Perspectives, Axes Stratégiques
Domaine culturel, sportif et de jeunesse	insuffisance d'infrastructures culturelles et sportives Risque de la disparition des centres dits des jeunes faute de documents fonciers appropriés manque d'exploitation et d'entretien	poids des traditions et de religions désintéressement des communes quant à l'entretien de ces infrastructures	Délinquances des jeunes Exode Disparition de l'unité nationale, de cohésion, de solidarité et d'amitié entre les humains Baisse de la Santé et du bien être des populations	promotion et revitalisation du patrimoine culturel traditionnel valorisation des atouts culturels
Domaine de l'emploi	chômage très poussé déséquilibre énorme entre la demande et l'offre d'emploi d'une année à une autre	faible capacité d'absorption de main d'œuvre qualifiée des entreprises parce que n'étant pas toutes créatrices d'emploi la crise économique persistante la gestion toujours traditionnelle des activités économiques.	Délinquances des jeunes Exode Migration des populations	promouvoir les activités agricoles et d'élevage insertion des jeunes dans le circuit de production à tous les niveaux promouvoir l'adéquation entre la formation et l'emploi



Volet	Problèmes	Causes des problèmes	Conséquences	Perspectives, Axes Stratégiques
		<p>manque de qualification</p> <p>préférence des emplois de bureaux au détriment des emplois techniques</p> <p>L'inexpérience</p> <p>l'insuffisance des travaux à haute intensité de main d'œuvre (MIMO)</p> <p>l'accroissement de la population</p> <p>la politique économique non incitative</p> <p>l'insuffisance d'appui à l'initiative privée et à l'entreprenariat</p>		<p>Création des unités de transformation des produits agro-sylo-pastoraux</p> <p>création des centres d'élevage des alevins et multiplication des centres avicoles</p> <p>création des usines de collecte et traitement des cuirs et peaux</p> <p>multiplication des travaux à haute intensité de main d'œuvre</p> <p>la mise en place d'un observatoire de l'emploi et de la formation dans l'immédiat</p> <p>le maintien du programme spécial du Président de la République</p> <p>la création d'une politique nouvelle pour sécuriser l'investissement entre l'Etat et les investisseurs ;</p> <p>la mise à point d'une jeunesse entreprenante</p>

3.2.2.3.1 Les potentialités, atouts et contraintes

Volets	Atouts Potentialités	Contraintes
Domaine culturel, sportif et de jeunesse	Importance des ressources humaines actives et	le manque et ou l'insuffisance de ressources matérielles, financières,



Volets	Atouts Potentialités	Contraintes
	mobilisable infrastructures disponibles, riches et variées	techniques et humaines adéquates manques ou insuffisances de des sponsors potentiels
Domaine de l'emploi	l'agriculture et l'élevage occupant plus de 90 % de la population de la région une préoccupation majeure des autorités publiques existence d'un service public de l'emploi dénommé Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) L'institution du programme spécial par le président de la République	la crise économique persistante l'insuffisance d'appui à l'initiative privée et à l'entrepreneuriat le faible niveau de qualification des femmes non disponibilité des femmes liée aux contraintes sociales en général possibilités offertes par le secteur informel qui absorbe plusieurs femmes en quête d'emploi. l'insuffisance des travaux à haute intensité de main d'œuvre (MIMO) la politique économique non incitative

3.2.3 Le zonage de la région sur la base des faits de population

- La partie nord de la région, autrement dit tout le nord du département de Dakoro : zone de faible densité caractérisée par de fortes superficies à vocation agricole faible ou nulle. Cette partie se caractérise également par la faiblesse des équipements sanitaires, éducatifs et socio-économiques. Elle est d'une dotation insuffisante en infrastructures du fait de sa faible densité. La population rurale est la proportion la plus élevée.
- La partie centrale : elle comprend le Nord des départements de Tessaoua et de Mahayi ainsi que la zone centrale du département de Dakoro et est marquée par une population plus dense que la partie nord avec une dotation acceptable en équipements communautaires et socio-économiques ; la population urbaine reste relativement forte comparée à celle de la partie nord.
- La partie sud constituée par l'ensemble des départements de Guidan Roumji, d'Aguié et de Madarounfa ainsi que le sud des départements de Dakoro, Mahayi et Tessaoua. Elle est caractérisée par une forte dotation en équipements et infrastructures, une forte densité de population, une concentration des marchés terminaux, des productions agricoles vivrières et rentières.

3.2.4 Les problématiques générales du milieu humain

La problématique du développement de la région de Maradi s'articule autour de trois principaux facteurs :



Le foncier rural : la région de Maradi dispose de terres riches et des espaces agro-pastoraux (1500000ha et non encore mis en valeur et 1515600 ha exploités en hivernage). La bande sud de la région est une zone de grande production qui mérite une meilleure organisation de sa mise en valeur. La bande nord est une zone potentiellement d'élevage et prometteuse du fait de la présence du Nigéria. Cependant les infrastructures sont insuffisantes pour le développement du secteur.

Disponibilité de l'eau dans la région par la présence du Goulbi Maradi, du Goulbi N'Kabba et de la moyenne vallée de la Tarka et l'existence d'une nappe phréatique peu profonde.

La présence de nombreux projets (IRDAR, PPILAR, World Vision, UNICEF, PASP, CARE International, PPI etc..) et de centres de recherches ce qui a permis la formation de nombreux agriculteurs et éleveurs qui maîtrisent plusieurs techniques et l'accès facile aux intrants.

La présence de cultures de rente de portée internationale (souché, sésame) et la proximité du Nigeria pour les intrants et la commercialisation.

Les contraintes du potentiel agricole sont :

- le climat, la production dépendant de la pluviométrie et les inondations ;
- la pauvreté des terres qui subit le poids d'une démographie galopante et le morcellement des terres (moins d'un ha/exploitant) avec l'existence de familles sans terre qui se retrouvent aux alentours des grandes villes ;
- la présence des ravageurs surtout dans la partie nord de la région et les attaques des sautereaux.

Le mode d'utilisation de la production agricole porte les germes de la malnutrition relevée au niveau de plusieurs familles :

- A la fin de la récolte la production est divisée en trois parties dont les semences de la prochaine campagne agricole, la part de la femme pour sa nourriture et celle des enfants, la part de l'époux pour son utilisation personnelle ;
- Le tiers reçu par la femme ne lui permet pas de nourrir la famille pendant que les hommes quittent les familles qu'ils laissent dans les mains des femmes.

Le commerce : un adage connu de la région dit « qu'à Maradi chacun naît commerçant ». Cependant cette activité est beaucoup plus pratiquée dans un cadre informel d'où la nécessité de la réorganiser.

Les ressources humaines : la région est la plus peuplée du pays et a l'un des taux d'accroissement les plus élevés. La forte proportion des jeunes reste faiblement scolarisée et végète dans le manque d'emploi et des problèmes de santé.

La région de Maradi ne dispose pas d'une politique définie de la population propre. Elle s'inspire des dispositions de la politique nationale de la population adoptée en 1992. On entend par politique de population souvent appelée politique démographie cette tendance qui vise à influencer positivement ou négativement la croissance démographique.



En d'autres termes il s'agit par un ensemble des mesures directes ou indirectes de chercher à augmenter ou à diminuer la croissance de la population. Pour le cas précis du Niger, cette politique vise à atteindre la maîtrise de la croissance démographique et les flux migratoires mais aussi, à assurer l'adéquation entre la croissance démographique et le développement afin d'améliorer la qualité du niveau de vie de l'homme nigérien. Notons en plus qu'une politique de population peut être nataliste ou pro nataliste (qui vise la croissance de la population) ou antinataliste ou non nataliste (qui vise à réduire la dynamique démographiques).